

le résumé no. 1: u n e v e r s i o n p o s s i b l e

Des mouvements d'indépendantistes, surgissant dans des régions différentes, risquent de nous poser de graves problèmes, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale.

Parmi les conditions qui ont créé ces mouvements, on peut citer la venue tardive, dans certaines régions, de l'industrialisation, et des difficultés d'intégration de populations, nouvelles et anciennes, urbaines et rurales, aux abords de telle grande ville.

Selon les régions, les mécontentements s'expriment différemment: repli sur soi; affirmation de soi par la langue locale; dénonciation d'un nouveau colonialisme.

Quelques-uns de ces problèmes ont été aggravés, voire causés, par une bureaucratie parisienne qui, depuis trente-cinq ans, ignorant certaines données essentielles de la situation de ces régions, et surtout le réel sentiment d'attachement au pays qui se retrouve d'un bout à l'autre de la France, ne traite les populations que comme autant d'unités économiques.

Pour bien apprécier ce sentiment, il faut être, non pas touriste, non pas bureaucrate parisien fêru de théories économiques et d'idées américaines, mais au contraire enfant du pays. Ainsi, les élus du cru, qui connaissent le pays, sa culture et sa langue, sont au courant de ces valeurs et de ces griefs, profondément enracinés.

En disant que les régions sont d'une importance primordiale, il faut également souligner, bien sûr, l'unité de la nation. Contre une éventuelle poussée des régionalismes, hostiles à l'intérêt général, il faut souligner précisément l'importance de cette unité nationale. Non seulement pour le bien des régions elles-mêmes, mais encore pour le bien de tous les Français au sein de l'Europe de l'avenir. Cela étant, il faut que dans toute la classe politique l'on prenne au sérieux à la fois les vraies valeurs de nos régions et l'intérêt national.

Jean-François Revel: *Introduction à la Physiologie du goût de Brillat-Savarin*

DOSSIER: Le calendrier d'un Français

un morceau à regarder en classe, la semaine du 2 avril

Solidement campée derrière son comptoir, mains aux hanches, la boulangère observe en hochant la tête les voitures qui défilent depuis l'aube sur la nationale 7, pare-choc contre pare-choc, au ras de sa boutique. "Ils sont fous, ces touristes!"

Tout le monde le dit et les statistiques le prouvent, mais à quoi bon tant de chiffres? Il suffit d'ouvrir les yeux pour voir que des millions de Français se ruent les mêmes jours d'été vers les gares et sur les routes; qu'après avoir fait la queue, piétiné, roulé au pas, recrues de fatigue et de nervosité, ils s'entassent tant bien que mal dans les mêmes stations, les mêmes hôtels, les mêmes villas, les mêmes camps et sur les mêmes plages, hier désertes et aujourd'hui surpeuplées; qu'ils entendent bien prendre, aux mêmes heures et aux mêmes endroits, les mêmes repas et les mêmes plaisirs, emprunter dans la même direction les mêmes chemin, et parfois le chemin du même hôpital, et qu'ils feront dans quelques semaines, tous ensemble encore, mouvement en sens inverse dans les mêmes conditions.

Chaque année également s'élève le même concert de lamentations. C'est trop bête, à la fin! On invoque pêle-mêle l'utilisation rationnelle de l'équipement touristique, le coût des accidents de la route, la surcharge des transports, des postes, du téléphone, les pertes pour l'économie nationale, les exemples étrangers, pour conclure à la stupidité de cet exode moutonnier, à la nécessité d'étaler les vacances. Puis, l'automne venu, tout est oublié et, l'année suivante, tout recommence.

Les sociologues expliquent gravement que le succès des clubs et organisations de vacances collectives vient de ce qu'ils reconstituent un niveau tout aussi concentrationnaire que l'HLM ou la ville nouvelle, le faubourg ou la rue, le bureau ou l'usine. Or ce n'est pas vrai, en tout cas aux yeux de ceux qui choisissent ces formules et pas seulement de ceux-là. Le dépaysement, le changement de rythme, des contraintes acceptées et des plaisirs partagés brisent la monotonie, la routine, le carcan des tâches et des obligations, l'étau de l'ennui. Ce qui, onze mois durant, semble inévitable et intolérable — attendre, piétiner, se bousculer, s'entasser — est soudain admis avec bonne humeur, voire avec plaisir.

La vraie rupture cependant, c'est la rupture de l'isolement. La solitude, l'anonymat, l'écrasement de l'homme d'aujourd'hui, réduit à une série de numéros, ont été cent et mille fois dénoncés comme l'un des vices traumatisants des sociétés dites évoluées. On a dit et redit aussi les méfaits de l'explosion de la cellule familiale, déploré le fossé qui sépare parents et enfants. Les vacances sont l'occasion, bien souvent unique, de reconstituer cette cellule, de faire vivre au même rythme les générations séparées tout au long de l'année par leurs horaires et leurs charges respectives.

Pourquoi refuser de voir ce qui crève les yeux? La plupart des Français, des Européens, prennent leurs vacances en juillet-août parce qu'ils préfèrent la foule à la solitude. Toutes les démonstrations, tous les raisonnements ne sauraient prévaloir contre ce choix instinctif qui procède aussi bien d'une autre raison, toute prosaïque mais non moins puissante, parce que ce sont les plus beaux mois de l'année, les plus chauds, les plus lumineux, les plus gais.

Dossier 2: la France, une population en mutation

semaine 2: un morceau à regarder en classe

LA "CULTURE JEUNE"

... Les Jeunes : ce peuple est d'apparition récente. Avant l'école, il n'existait pas : l'apprentissage traditionnel n'avait pas besoin pour se transmettre de séparer ses destinataires du reste du monde pendant plusieurs années, et ne faisait donc aucune place à cette longue période transitoire que nous appelons adolescence. Avec la scolarisation de masse, l'adolescence elle-même a cessé d'être un privilège bourgeois pour devenir une condition universelle. Et un mode de vie : abrités de l'influence parentale par l'institution scolaire, et de l'ascendant des professeurs par "le groupe des pairs", les jeunes ont pu édifier un monde à eux, miroir inversé des valeurs environnantes. Décontraction du "jean" contre conventions vestimentaires, bande dessinée contre littérature, musique rock contre expression verbale, la "culture jeune", cette anti-école, affirme sa force et son autonomie depuis les années soixante, c'est-à-dire depuis la démocratisation massive de l'enseignement : "Comme tout groupe intégré (celui des Noirs américains par exemple), le mouvement adolescent demeure un continent en partie immergé, en partie défendu et incompréhensible à tout autre que lui. On en veut pour preuve et pour illustration le système de communication très particulier, très autonome et très largement souterrain, véhiculé par la culture rock pour qui le "feeling" l'emporte sur les mots, la sensation sur les abstractions du langage, le climat sur les significations brutes et d'un abord rationnel, toutes valeurs étrangères aux critères traditionnels de la communication occidentale et qui tirent un rideau opaque, dressent une défense impénétrable aux tentatives plus ou moins intéressées des adultes. Que l'on écoute ou que l'on joue, en effet, il s'agit de se sentir "cool" ou bien de s'écarter.

... Il a suffi de deux décennies pour que (...) le style de vie adolescent montre la voie à l'ensemble de la société. La mode est jeune ; le cinéma et la publicité s'adressent prioritairement au public des quinze-vingt ans ; les mille radios libres chantent, presque toutes sur le même air de guitare, le bonheur d'en finir avec la conversation. Et la chasse au vieillissement est ouverte : tandis qu'il y a moins d'un siècle, (...) "celui qui voulait s'élever était obligé d'avoir recours à tous les déguisements possibles pour paraître plus vieux qu'il n'était", (1) (...), de nos jours, la jeunesse constitue l'impératif catégorique de toutes les générations. Une névrose chassant l'autre, les quadragénaires sont des "teenagers" prolongés ; quant aux Anciens, ils ne sont pas honorés en raison de leur sagesse (comme dans les sociétés traditionnelles), de leur sérieux (comme dans les sociétés bourgeoises) ou de leur fragilité (comme dans les sociétés civilisées), mais si et seulement si ils ont su rester juvéniles d'esprit et de corps. En un mot, ce ne sont plus les adolescents qui, pour échapper au monde, se réfugient dans leur identité collective, c'est le monde qui court éperdument après l'adolescence...

Alain FINKIELKRAUT
La défaite de la pensée
(Gallimard, 1987)

(1) Stefan Zweig, Le monde d'hier (Souvenirs d'un Européen) Belfond, 1982.

Les immigrés en France : un résumé possible

La France reçoit depuis toujours des immigrés d'origines diverses qui, en s'assimilant aux Français, enrichissent la nation. C'est le cas surtout, depuis 1900, des Européens, qu'ils soient du sud ou du nord. Dans les veines de nombreux Français, y compris certaines personnalités célèbres, coule un sang qui était autrefois étranger.

Aujourd'hui, cette situation a changé, la présence parmi nous d'étrangers est vécue comme un problème. D'abord, beaucoup de Français, à l'instar d'un Le Pen, expriment une hostilité envers eux. Ensuite, ce ne sont plus des hommes seuls qui arrivent à la recherche d'un travail, travail que, souvent, ils ne réussissent pas infailliblement à trouver, ce sont des familles entières qui débarquent. Enfin, ce sont pour la plupart des non-Européens, qui ont des façons, des moeurs, des cultures, une religion, fort différentes de celles des Français, auxquelles ils tiennent et qu'ils ne veulent pas abandonner pour s'assimiler à la population environnante. Démarche que cette population ne comprend pas.

Cette incompréhension se trouve renforcée par l'ignorance. Si les médias parlent de ces immigrés, c'est pour dramatiser crimes et misère. Ils ressentent, ces immigrés, la peur qu'ils semblent inspirer. Ils sont victimes de violences racistes. Ils se voient attribuer, aussi, la responsabilité de certains maux sociaux (chômage, criminalité), sans que leur apport économique et démographique indéniable soit apprécié.

En cherchant des solutions à ces problèmes, il ne sert à rien soit de prétendre qu'il s'agit de faux problèmes ni de réclamer le départ de tous les étrangers, dont il faut accepter au contraire que la plupart d'entre eux -- et surtout les beurs -- entendent bien rester en France. Mais, en premier lieu, il importe d'enrayer l'afflux d'immigrés clandestins. Deuxièmement, il convient de rapatrier ceux qui voudront bien partir. Enfin et surtout il faut s'efforcer d'urgence vers la tolérance, vers la découverte d'un mode de vie supportable pour tous et vers un authentique éclaircissement de la question de "l'identité nationale".

Dossier: la République et les républiques

Write a *rédaction* (in French) on one of the following subjects:

- 1 Quels sont, selon vous, les avantages et les inconvénients respectifs du régime monarchique et du régime républicain?
- 2 L'Australie risque-t-elle de produire un Le Pen?
- 3 Les bavures policières — comment les empêcher?
- 4 some other subject related to this dossier, to be agreed on by you and me.

Length: about 400 words

Echéance: Friday 3rd August 1990 at 5 o'clock in the evening

I invite any student
who feels any
uncertainty about
this exercise to come
& talk about it.

James Grieve
Wednesday, 11 July 1990

B a v u r e s p o l i c i è r e s : a possible version

Le policier qui a abattu le jeune motard à Fontenay-sous-Bois, croyant avoir affaire à un voleur recherché, a commis lui-même une infraction bien plus grave que celle dont il pouvait soupçonner sa victime, puisque, n'étant pas en état de légitime défense, il n'avait pas le droit de tirer.

Depuis l'événement, on nous dit que ce jeune motard aurait commis des délits. La préfecture locale a même annoncé qu'il était "coupable". Le seul policier à se comporter d'une façon convenable est celui qui avait tiré et qui, comprenant la gravité de son acte, s'est effondré.

Entretiens, M. Pandraud lui-même, dont on pourrait s'attendre qu'il se prononce sans ambages sur cette affaire, garde le silence. Déjà, pendant la période qu'il avait passée à la direction générale de la police nationale, il avait pu constater que les 'bavures' devenaient plus graves. Qu'il s'agisse de policiers s'entre-tuant par mégarde, ou d'immigrés qui trouvent la mort aux mains de policiers racistes, on constate depuis dix ans, en effet, une évolution inquiétante.

Or, voici que, depuis trois ou quatre ans, cette évolution semble entrer dans une nouvelle phase: des policiers, sans être en état de légitime défense, se permettent toutefois de tirer sur des personnes dont le seul 'crime' est de fuir devant eux. Là, on voit la police exécuter des gens sur qui ne pèsent, tout au plus, que des soupçons.

Il est évident que ces bavures ont lieu tant sous le pouvoir de gauche que sous celui de droite. Mais on voudrait que M. Pandraud, qui trouve des mots pour blâmer la politisation de ce débat, en trouve aussi pour blâmer ces crimes. Que ce ministre de la sécurité veille à ce que ses polices protègent les gens, qu'elles n'augmentent pas l'insécurité!

Dossier: Chanson et société

Semaine 1: La célébration de la patrie en chansons: les chants de la Révolution

Un morceau à regarder en classe

Les chants de la Révolution française permettent de mesurer, dans un genre mineur, certes, l'émergence d'une autre littérature dont les modèles formels se moulent sur ceux de l'Ancien Régime, mais dont le contenu, très évolutif selon les périodes, recherche une coïncidence immédiate avec son public et avec les sentiments qui l'animent. Au principe de *durée* (imitation d'une nature éternelle par des formes fixes) s'oppose la *spontanéité* de la création ; instantanéisme qui fonde une nouvelle fonction littéraire : l'utilitarisme.

« Ajouter nos chansons à nos canons », voilà le programme révolutionnaire que fixe la *Chronique de Paris* en octobre 1792. La Convention envoie par milliers aux armées certains airs dont on attend merveille sur le moral des soldats sans-culottes. Dans un rapport de janvier 1794 (nivôse an II) à l'Assemblée, Dubouchet s'exclame : « J'ai été témoin de l'effet prodigieux qu'elles [les chansons] produisent lors de ma mission dans les départements. » Le Comité d'Instruction publique de la Convention décide alors qu'une des tâches prioritaires sera la diffusion de la bonne chanson révolutionnaire par la création d'un *Magasin de musique* destiné à imprimer et à répandre les vérités de l'heure.

La chanson révolutionnaire reprend une pédagogie bien connue de l'Ancien Régime où l'on usait souvent dans les petites écoles d'exercices mnémotechniques pour enseigner l'histoire, la géographie ou la grammaire. Sous forme de litanies versifiées simples, dont il reste aujourd'hui un vestige dans la table de multiplication psalmodiée, les enfants se chargeaient de ce qui serait le plus clair de leur bagage scolaire. Civilisation du par-cœur, plus que de l'écrit, de l'oralité plus que de l'imprimé, la société civile fonctionnait ainsi dans ses plus larges masses. Le livre, même colporté par la « Bibliothèque bleue » dans les campagnes, ne touchait qu'une frange de la population. « Le peuple chante encore beaucoup plus qu'il ne lit », écrit à l'automne 1793 (brumaire an II), le chansonnier patriote T. Rousseau, plus perspicace en ce sens que Danton, qui condamnait l'art chansonnier au nom du progrès culturel.

Techniquement, la chanson révolutionnaire n'apporte pas d'innovation marquante. Elle emploie un matériel littéraire éprouvé.

La différence avec l'Ancien Régime est que ces formes, ces langages ne sont pas mis au service de l'amour et du vin, qu'ils n'évoquent pas une pastorale galante ou un peuple sans soucis, mais qu'ils appellent à l'action et font éclater les cadres étroits par la violence des sentiments. Une nouvelle *stratégie chansonnière* est née.

La *chanson* révolutionnaire a l'ambition de commenter l'événement, et parfois de le créer. En majorité, il s'agit de textes d'actualité : actualité ponctuelle — les décrets de la Convention, par exemple, et les insurrections parisiennes —, actualité durable qui donne des rebonds aux chansons — le *Chant de guerre pour l'armée du Rhin* se transforme en *Chant des Marseillais*, *Le Chant du Départ* a des modes successives au fil des coalitions. L'hymne évoque plutôt les grands sentiments, les pensées patriotiques, l'histoire ou l'Être suprême. Ce n'est guère le domaine du chansonnier, plus volontiers satirique : contre les statuts en déroute — la noblesse, le clergé —, les modes du temps. La pédagogie chansonnière fonctionne à plein dans ces airs : les vieux mots romains — liberté, vertu — se mêlent à des effluves nouveaux — bonnet rouge, tyrans, guillotine. Le patriotisme, la haine des rois qui n'entraîne pas celle des peuples — malgré des dérapages anti-prussiens, anti-autrichiens ou anti-anglais —, l'idéalisation de certains concepts — citoyen, peuple — donnent des instantanés succésifs — et souvent évolutifs — de l'illusion *lyrique* qui présida aux journées révolutionnaires. On chante partout : dans la rue, dans les Clubs, aux tribunes des Assemblées, autour de la guillotine et sur la charrette des condamnés, en chargeant l'ennemi. Le *chœur*, les immenses foules chantantes des grandes fêtes de la Révolution témoignent que la chanson est autre chose qu'un commentaire ; elle est l'incarnation de l'unité populaire, une drogue peut-être, une entreprise narcissique sans doute.

« Chansons, chansons ! » disait un vaudeville célèbre de l'Ancien Régime. Parodiant Beaumarchais, un journaliste de la *Chronique de Paris* concluait finement : « Faire notre Révolution en chantant est un moyen presque sûr de l'empêcher de finir par des chansons. »

Résumé : Dépasionner le colonialisme, une version possible

Certes, le colonialisme a eu certaines incidences fâcheuses. Mais il serait faux de dire que, globalement, le colonialisme n'a pas apporté aux anciens colonisés des bénéfices certains. N'a-t-il pas permis l'essor démographique et industriel de certains pays du tiers monde? Et bien des Français, installés dans les colonies, ont contribué à l'avancement de celles-ci.

Ironie de l'histoire: le colonialisme est d'abord une idée civilisatrice de la gauche, qui prétendait propager un message sorti du siècle des Lumières et de la Révolution. Idée que la droite reprend à son compte — quitte à décoloniser sous de Gaulle.

En fin de compte, ce sont les contradictions inhérentes du colonialisme qui le condamneront.

La première: tout en prônant les principes de la nation et de l'indépendance, il refuse celle-ci à d'autres nations. La deuxième: la prétendue universalité du message qu'il apportait aux colonisés n'est en fait que le reflet des nationalismes bornés des pays européens. De là, au lieu d'apporter un enseignement, il impose le paternalisme, fondé sur l'ignorance des populations subjuguées et justifié par leur prétendu primitivisme.

Ensuite, c'est l'infériorité présumée des non-européens qui autorise la domination des colonisateurs. Ceux-là sont réduits à des rôles subalternes. Et c'est leur état arriéré qui sert de prétexte à l'exploitation.

Dossier: la République et les républiques

Write a *rédaction* (in French) on one of the following subjects:

- 1 Quels sont, selon vous, les avantages et les inconvénients respectifs du régime monarchique et du régime républicain?
- 2 L'Australie risque-t-elle de produire un Le Pen?
- 3 Les bavures policières — comment les empêcher?
- 4 some other subject related to this dossier, to be agreed on by you and me.

Length: about 400 words

Echéance: Friday 3rd August 1990 at 5 o'clock in the evening

I invite any student
who feels any
uncertainty about
this exercise to come
& talk about it.

James Grieve
Wednesday, 11 July 1990

un morceau à traduire en anglais

Le tableau que brosse le département des Etudes et de la Prospective du ministère de la Culture des pratiques culturelles des Français est une véritable mine. Gouvernement et hommes politiques, historiens et sociologues, philosophes et journalistes ont tout intérêt à se pencher sur ces chiffres s'ils veulent comprendre, analyser, voire influencer les évolutions de notre société. Certes, il faut tenir compte du fait que les pratiques culturelles en question, ce que rappelle d'ailleurs avec honnêteté l'auteur de l'enquête, ne sont pas dûment enregistrées, mais déclarées, ce qui peut entraîner parfois des sous-estimations ou des surestimations, l'interrogé cédant parfois à la tentation de sa propre valorisation. Mais des résultats apparaissent avec suffisamment de netteté pour que l'on puisse dégager un certain nombre d'enseignements. D'autant que ce rapport fait en 1989, succédant à ceux de 1973 et de 1981, permet d'apprécier les évolutions sur les quinze dernières années.

L'influence des mutations technologiques est patente dans ce qui apparaît comme la tendance lourde de ces dernières années : le recul de la lecture, de la fréquentation du spectacle vivant au profit d'un pôle audiovisuel. Le boom musical qui en est le phénomène le plus spectaculaire est étroitement lié à la commercialisation des moyens nouveaux ou plus abordables de diffusion : en quinze ans, l'équipement en chaînes hi-fi des Français a progressé de 8 à 56 %, 31 % possèdent un baladeur permettant une écoute individuelle et quasiment permanente.

Près de 5 millions de Français ont été à un concert de musique classique ou de rock en 1988, près de 3 millions ont assisté à un spectacle de jazz. La progression est d'autant plus nette que les concerts sont les seuls spectacles vivants à avoir accru considérablement leur fréquentation.

Incontestablement, la musique a changé de statut dans notre société. Si on pense avec Michel Serres que l'un des plus grands bouleversements de notre société a été la disparition de la ruralité, notre civilisation urbaine aura inventé de nouveaux rapports, pour le meilleur et pour le pire, avec l'environnement sonore qu'elle s'est créé.

Bernard Chaouat: "Je lis moins, tu écoutes plus, nous regardons davantage" (in *Vendredi*, no. 57, 13 avril 1990)

Dossier: la République et les républiques

Write a *rédaction* (in French) on one of the following subjects:

1 Quels sont, selon vous, les avantages et les inconvénients respectifs du régime monarchique et du régime républicain?

2 L'Australie risque-t-elle de produire un Le Pen?

3 Les bavures policières — comment les empêcher?

4 *La réforme de l'éthique — serait-elle plus difficile en plus*

5/4 some other subject related to this dossier, to be agreed on by you and me.

faute de place dans le monde anglophone qu'en France?

Length: about 400 words

Echéance: Friday 3rd August 1990 at 5 o'clock in the evening

I invite any student
who feels any
uncertainty about
this exercise to come
& talk about it.

James Grieve
Wednesday, 11 July 1990

JACQUES SOUSTELLE LA CALEDONIE EN FEU, ET LE DECLIN DU TIERS-MONDISME

Personne, en fait, ne doute que l'avenir des Canaques est de se développer au sein d'une société pluraliste dont ils constituent un des éléments, mais non le seul, et dans le cadre d'un monde du Pacifique en plein essor économique et social. A cet égard, il est clair qu'un Canaque à la fois authentique et pleinement intégré à la culture française tel que le sénateur Ukeiwe représente beaucoup plus et beaucoup mieux son peuple et l'avenir que, soit des réactionnaires en retard d'un siècle, soit de prétendus « progressistes » aux regards tournés vers Tripoli et vers Moscou.

Même si l'on admettait une sorte de droit privilégié des Canaques « véritables » sur l'île, il faut bien reconnaître qu'il ne s'agirait que d'une minorité dans une minorité. Aussi, octroyer à cette sous-minorité la « souveraineté » comme le prévoit le plan Pisani est absolument impensable.

Ethnologue proche des milieux séparatistes, le professeur Guiart affirme : « *Il n'y a en Nouvelle-Calédonie que deux groupes humains : les anciens habitants du pays et ceux qui s'y sont installés depuis 1853* (5). » Le « droit du premier occupant », si on le transposait ailleurs dans le monde, produirait d'étonnants résultats : les Arabes n'auraient plus qu'à se retirer du Maghreb pour le laisser aux Berbères, Manhattan reviendrait aux Indiens et Mexico aux Aztèques... et la France aux rares descendants directs des Gaulois. Trêve de plaisanterie : toute l'histoire humaine est faite de migrations, de contacts pacifiques ou conflictuels, de mélanges physiques et d'acculturations. Au fait, que deviennent dans le schéma : *Canaques* ou *les autres*, les 68 000 métis de Calédonie ?

A vouloir toujours opposer, pour se conformer à la mythologie tiers-mondiste, les Blancs et les Noirs, on fausse délibérément la réalité. Les media et la presse orientés ont fait grand tapage autour du « massacre » de Hienghène attribué à des Blancs. Quand les meurtriers se sont constitués prisonniers, on s'est aperçu qu'ils étaient métis ou même canaques, et que le prétendu affrontement entre ethnies n'était en fait qu'un règlement de comptes entre gens du même bord.

Le plan indépendantiste si imprudemment, si légèrement lancé, reviendrait en somme à faire gouverner la majorité par la minorité en vertu d'un critère purement raciste. Car, au nom de quoi, en vertu de quel principe, non seulement le Blanc originaire d'Europe, mais le Polynésien de Wallis ou de Tahiti et le Vietnamien échappé aux griffes du communisme indochinois, seraient-ils exclus de la « souveraineté » ?

Avant de poursuivre, je m'efforcerai de régler d'abord un problème de vocabulaire. A notre époque, où la presse, la radio et la télévision façonnent les esprits, la « désinformation » sévit et constitue une arme puissante au service de certaines ambitions. Le vocabulaire n'est pas innocent. Il est aisé d'exalter un parti, de discréditer un autre, simplement en leur assignant certaines étiquettes. Il fut un temps où quiconque s'opposait à la mainmise du F.L.N. sur l'Algérie était aussitôt qualifié d'*ultra*, ce qui dispensait de discuter avec lui. On nous parle aujourd'hui des « indépendantistes » et des « anti-indépendantistes », ce qui cantonne les seconds dans une attitude négative. Il s'agit en fait d'une part des « séparatistes », d'autre part des « patriotes ». D'un côté les anti-Français, de l'autre les pro-Français. Voilà qui est clair.

article paru dans la Revue des deux mondes, février 1985

1990

FRENCH IB & IIIA

Dossier : la France dans le monde

semaine 3: un morceau à regarder en classe

Dossier 2: la France, une population en mutation

semaine 2: un morceau à regarder en classe

LA "CULTURE JEUNE"

... Les Jeunes : ce peuple est d'apparition récente. Avant l'école, il n'existait pas : l'apprentissage traditionnel n'avait pas besoin pour se transmettre de séparer ses destinataires du reste du monde pendant plusieurs années, et ne faisait donc aucune place à cette longue période transitoire que nous appelons adolescence. Avec la scolarisation de masse, l'adolescence elle-même a cessé d'être un privilège bourgeois pour devenir une condition universelle. Et un mode de vie : abrités de l'influence parentale par l'institution scolaire, et de l'ascendant des professeurs par "le groupe des pairs", les jeunes ont pu édifier un monde à eux, miroir inversé des valeurs environnantes. Décontraction du "jean" contre conventions vestimentaires, bande dessinée contre littérature, musique rock contre expression verbale, la "culture jeune", cette anti-école, affirme sa force et son autonomie depuis les années soixante, c'est-à-dire depuis la démocratisation massive de l'enseignement : "Comme tout groupe intégré (celui des Noirs américains par exemple), le mouvement adolescent demeure un continent en partie immergé, en partie défendu et incompréhensible à tout autre que lui. On en veut pour preuve et pour illustration le système de communication très particulier, très autonome et très largement souterrain, véhiculé par la culture rock pour qui le "feeling" l'emporte sur les mots, la sensation sur les abstractions du langage, le climat sur les significations brutes et d'un abord rationnel, toutes valeurs étrangères aux critères traditionnels de la communication occidentale et qui tirent un rideau opaque, dressent une défense impénétrable aux tentatives plus ou moins intéressées des adultes. Que l'on écoute ou que l'on joue, en effet, il s'agit de se sentir "cool" ou bien de s'écarter.

... Il a suffi de deux décennies pour que (...) le style de vie adolescent montre la voie à l'ensemble de la société. La mode est jeune ; le cinéma et la publicité s'adressent prioritairement au public des quinze-vingt ans ; les mille radios libres chantent, presque toutes sur le même air de guitare, le bonheur d'en finir avec la conversation. Et la chasse au vieillissement est ouverte : tandis qu'il y a moins d'un siècle, (...) "celui qui voulait s'élever était obligé d'avoir recours à tous les déguisements possibles pour paraître plus vieux qu'il n'était", (1) (...), de nos jours, la jeunesse constitue l'impératif catégorique de toutes les générations. Une névrose chassant l'autre, les quadragénaires sont des "teenagers" prolongés ; quant aux Anciens, ils ne sont pas honorés en raison de leur sagesse (comme dans les sociétés traditionnelles), de leur sérieux (comme dans les sociétés bourgeoises) ou de leur fragilité (comme dans les sociétés civilisées), mais si et seulement si ils ont su rester juvéniles d'esprit et de corps. En un mot, ce ne sont plus les adolescents qui, pour échapper au monde, se réfugient dans leur identité collective, c'est le monde qui court éperdument après l'adolescence...

Alain FINKIELKRAUT
La défaite de la pensée
(Gallimard, 1987)

(1) Stefan Zweig, Le monde d'hier (Souvenirs d'un Européen) Belfond, 1982.

La famille, modèle dépassé ?

Famille et nouveaux couples

Vous être marié ? Normal. Divorcé ? Normal. Concubin ? Normal. Homosexuel ? Normal.

La vie — ou plutôt la mort — vous a conduit au veuvage ? Fréquent. Vos enfants, à peine sortis de l'adolescence, vous ont abandonné pour cohabiter juvénilement ? Courant. Mère célibataire ? Papa solitaire ? Couple éphémère ? Union sans sanction ? Solitude sans remords ? Sexualité à spectre large ? Ni dieu, ni marmots ? Normal, normal, et encore normal.

Allez définir une morale commune à tout cela, une éthique autre que celle du prêt-à-vivre individualisé ! Prêtres, penseurs, moralistes (et moralisateurs), tournent la question en tous sens et ne trouvent pas de réponse satisfaisante. La loi s'essouffle à courir après les nouveaux comportements et ne fait que régulariser l'acquis, légitimer le fait accompli.

Bien sûr, il y a des poches de résistance à ce changement-là. On note encore, par-ci par-là, quelques étrangetés : des gens mariés qui font des enfants en nombre pas trop restreint, qui vivent ensemble, sont fidèles et décidés à le rester. Au train où vont les choses pourtant, ces familles à l'ancienne, il faudra bien envisager un jour de les regrouper dans des réserves comme on le fait pour les Indiens d'Amérique ou pour les espèces végétales menacées de disparition. On verra peut-être un jour des ethnologues observer, ébahis, leurs comportements à la loupe et produire de grosses études sur ces sauvages de l'Hexagone, ces reliquats du judéo-christianisme.

Bruno Frappat, *Le Monde*, 27-28 janvier 1985.

Dossier: la République et les républiques

semaine 1 : De la 1ère à la Vème.

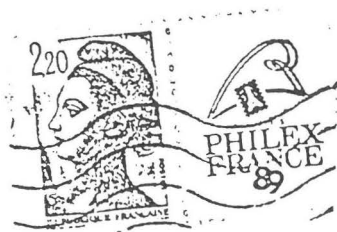
Traduisez en français le morceau suivant:

The Marquis de Villette, who was so exercised about the glory of Voltaire, was the first to suggest in 1790 that the Sainte-Geneviève church by Soufflot should be turned into a sepulchre of national memorial. This proposal was revived not long afterwards, on the death of Mirabeau. Moved by Pastoret, the decree of 4 April 1791 was passed, to officialize the building's new function, which was soon to be proclaimed by the inscription across the façade: *To our Great Men: The Nation's Gratitude.* Among the legacies of the Revolution, the institution of the Panthéon is probably the most peculiar. It has withstood the test of time, unlike other oddities such as the Republican calendar, because it was not just one of those quaint brainwaves of a turbulent period, but embodied and sanctioned in architecture and ritual the legend of a nation as it emerged through time. That is why the Panthéon must be seen to show, over and above its manifest mystery, the hallmark of a French national memory, which is without equivalent anywhere else.

The cult of Great Men is an essential part of Enlightenment culture, illustrated through the arts and above all by the little academic *genre* of the 'Praise of Famous Men' which became fashionable in the middle of the century.

DOSSIER: La République, les républiques et les libertés

semaine 1: un morceau à regarder en classe



Aujourd'hui *Marianne*, généralement coiffée d'un bonnet phrygien, est d'abord le symbole reconnu de la République française, elle-même objet d'un vaste consensus; c'est une femme-République-Liberté assez largement diffusée: sur les timbres-poste, les timbres fiscaux, les sceaux de l'État, les pièces de monnaie; on la trouve sous forme de statues, de bustes dans les mairies et parfois aussi dans les lieux publics extérieurs; en 1985, à l'issue d'un concours organisé par la Caisse d'Équipement des Collectivités Locales (C.A.E.C.L.) avec la RATP et Europe 1, une effigie de Catherine Deneuve — sélectionnée par le public parmi les 24 effigies de la même actrice — elle-même choisie parmi plusieurs autres actrices — remplaça celle de Brigitte Bardot créée quelque vingt ans plus tôt.

Marianne apparaît à profusion dans la caricature politique des principaux quotidiens et hebdomadaires français pour figurer l'État, la Patrie, la France. Son bonnet phrygien, uni à la croix de Lorraine, forme l'emblème du Rassemblement pour la République (RPR) de Jacques Chirac.

On retrouve encore *Marianne* dans la publicité, pour symboliser la France ou un produit vanté pour ses qualités typiquement françaises: elle est alors en concurrence avec d'autres symboles tels que l'hexagone, les trois couleurs du drapeau, le coq, voire l'homme au béret et à la baguette sous le bras, la Tour Eiffel presque autant française que parisienne, etc.

Enfin, en France même, *Marianne* est aussi le symbole de l'activité municipale, de la démocratie locale: les 36 000 municipalités, les 36 000 mairies. Par exemple depuis quelques années, à l'occasion de l'exposition annuelle «Mairie-expo» consacrée à la gestion et à l'équipement des municipalités, le jury remet aux meilleurs organisateurs des «Marianne d'or», dessinées par le bijoutier Cartier.

Marianne avec son bonnet phrygien, qu'elle soit l'emblème de la République, de la Liberté, de la démocratie, des activités municipales ou de la France, appartient à un langage peu politisé, infrapolitique et consensuel: comme chacun ou presque accepte désormais les valeurs qu'elle

véhicule, elle ne dérange plus, passe souvent inaperçue et peut laisser indifférent. On est loin du temps où le bonnet phrygien avait une forte charge affective, une signification d'ailleurs plus jacobine que libérale. C'est pourquoi nous allons remonter dans le temps et faire revivre un peu «Marianne au combat» en allant, par couches archéologiques successives, du plus récent au plus ancien.

1940-1944 (l'«État français»)

Sous le Maréchal Pétain, *Marianne* et la devise républicaine disparaissent avec la République: sur les timbres-poste, l'effigie du Maréchal Pétain s'impose; sur les monnaies, la devise «travail, famille, patrie» et la francisque — arme des Francs — chassent les symboles républicains hérités de Rome et de la Révolution française. Au même moment, sous couvert de raisons économiques — récupérer le métal —, de nombreuses statues républicaines disparaissent des places et carrefours. Ainsi donc *Marianne* n'était encore considérée ni par ses adversaires, ni par ses partisans comme un emblème neutre, apolitique; «épuration» par l'État français de Vichy, elle lui rendra la pareille à la Libération.

1870-1940 (la Troisième République)

C'est la belle époque de *Marianne*, qui triomphe dans les années 80 à 90. En 1879, la *Marseillaise* devient l'hymne national, en 1880, le 14 juillet devient la fête nationale et, dans ces années-là, les statues monumentales, les bustes et autres effigies de *Marianne* se multiplient. C'est alors que se fixent ou s'épanouissent les modèles topiques et que *Marianne* entre massivement dans le décor urbain et villageois.

1804-1870 (du Premier au Second Empire)

C'est l'époque de la *Marianne* pourchassée, clandestine, persécutée. L'aigle (Napoléon I et Napoléon III), la fleur de lys (Louis XVIII et Charles X) ou le coq (Louis-Philippe) remplacent alors *Marianne* et le bonnet phrygien. Mais c'est là aussi que palpitent et se forment les futurs cultes de la religion républicaine et démocratique française: les 14 juillet fêtés à portes fermées mais avec une belle ardeur, les *Marseillaise* qui fusent ou se fredonnent là où les rois ne les attendent pas, les *Marianne* de plâtre, de terre cuite ou de papier, ou bien vivantes même, pour rappeler les «Déesses» de la Grande Révolution.

Ce jeu dangereux et fervent aura ses héros, ses martyrs. Certes les débuts de la Seconde République, en 1848-49, seront une embellie pendant laquelle on célébrera au grand jour le culte de *Marianne*, mais vite le Prince-Président, le futur Napoléon III, refermera le couvercle, relançant les persécutions. C'est d'ailleurs au début du règne de Napoléon III, dans les années 50, que des sociétés secrètes républicaines adoptent le nom de *Marianne* pour désigner à la fois elles-mêmes et la République. Auparavant on parlait encore de «Liberté», ou de «Françoise Liberté».

B a v u r e s p o l i c i è r e s : a possible version

Le policier qui a abattu le jeune motard à Fontenay-sous-Bois, croyant avoir affaire à un voleur recherché, a commis lui-même une infraction bien plus grave que celle dont il pouvait soupçonner sa victime, puisque, n'étant pas en état de légitime défense, il n'avait pas le droit de tirer.

Depuis l'événement, on nous dit que ce jeune motard aurait commis des délits. La préfecture locale a même annoncé qu'il était "coupable". Le seul policier à se comporter d'une façon convenable est celui qui avait tiré et qui, comprenant la gravité de son acte, s'est effondré.

Entretiens, M. Pandraud lui-même, dont on pourrait s'attendre qu'il se prononce sans ambages sur cette affaire, garde le silence. Déjà, pendant la période qu'il avait passée à la direction générale de la police nationale, il avait pu constater que les 'bavures' devenaient plus graves. Qu'il s'agisse de policiers s'entre-tuant par mégarde, ou d'immigrés qui trouvent la mort aux mains de policiers racistes, on constate depuis dix ans, en effet, une évolution inquiétante.

Or, voici que, depuis trois ou quatre ans, cette évolution semble entrer dans une nouvelle phase: des policiers, sans être en état de légitime défense, se permettent toutefois de tirer sur des personnes dont le seul 'crime' est de fuir devant eux. Là, on voit la police exécuter des gens sur qui ne pèsent, tout au plus, que des soupçons.

Il est évident que ces bavures ont lieu tant sous le pouvoir de gauche que sous celui de droite. Mais on voudrait que M. Pandraud, qui trouve des mots pour blâmer la politisation de ce débat, en trouve aussi pour blâmer ces crimes. Que ce ministre de la sécurité veille à ce que ses polices protègent les gens, qu'elles n'augmentent pas l'insécurité!

FRENCH IB & IIIA

Collaboration on written language work:

I believe that one or two of you are being helped by others in doing some of your written exercises for me.

Please do your own written work without seeking assistance from someone else. The consultation of printed sources is permissible; having recourse to the superior knowledge of another person so as to solve individual difficulties in, say, a language assignment, is not permissible. Specially if the work handed in is to count towards *your* mark in the unit. I do not like putting a mark on work which I suspect has been done, in part or in whole, with the improper assistance of some other person. It is unfair to other students who do not, cannot or will not seek that sort of advantage. It is unfair to me. It makes me run the risk of being unfair to you.

The question of fairness apart, it seems to me that the essential difference between the two modes of consultation I mention above lies in the exercise of choice and judgment. In consulting books, you exercise these faculties; in consulting another person, you borrow not understanding, but a mere answer to a problem. Group working, of the kind that sometimes takes place in the Departmental Centre, may also be open to this kind of objection. To avoid the possibility of infringing the rule, work without others' assistance.

In proven cases of illicit collaboration on written language exercises, the French section has in recent years applied the principles of the Faculty's policy on plagiarism. To my mind, plagiarism and illicit collaboration on written language exercises are very similar practices. You should inform yourselves about the Faculty's policy on plagiarism: a shortened version of it appears on page 15 of this Department's *Student Handbook 1990*.

James Grieve
Wednesday, 23 May 1990

Les immigrés en France : un résumé possible

La France reçoit depuis toujours des immigrés d'origines diverses qui, en s'assimilant aux Français, enrichissent la nation. C'est le cas surtout, depuis 1900, des Européens, qu'ils soient du sud ou du nord. Dans les veines de nombreux Français, y compris certaines personnalités célèbres, coule un sang qui était autrefois étranger.

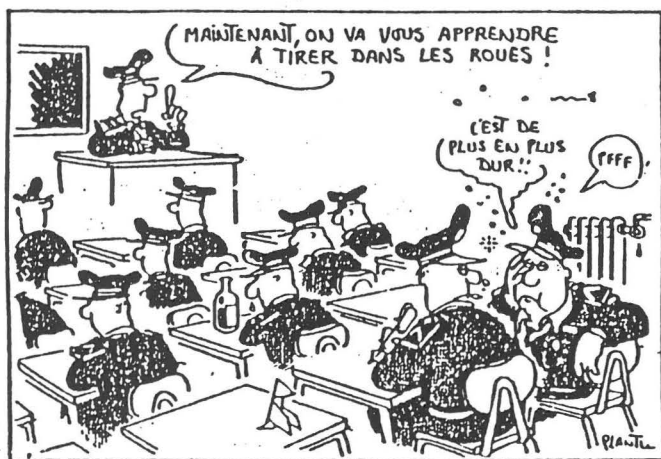
Aujourd'hui, cette situation a changé, la présence parmi nous d'étrangers est vécue comme un problème. D'abord, beaucoup de Français, à l'instar d'un Le Pen, expriment une hostilité envers eux. Ensuite, ce ne sont plus des hommes seuls qui arrivent à la recherche d'un travail, travail que, souvent, ils ne réussissent pas infailliblement à trouver, ce sont des familles entières qui débarquent. Enfin, ce sont pour la plupart des non-Européens, qui ont des façons, des moeurs, des cultures, une religion, fort différentes de celles des Français, auxquelles ils tiennent et qu'ils ne veulent pas abandonner pour s'assimiler à la population environnante. Démarche que cette population ne comprend pas.

Cette incompréhension se trouve renforcée par l'ignorance. Si les médias parlent de ces immigrés, c'est pour dramatiser crimes et misère. Ils ressentent, ces immigrés, la peur qu'ils semblent inspirer. Ils sont victimes de violences racistes. Ils se voient attribuer, aussi, la responsabilité de certains maux sociaux (chômage, criminalité), sans que leur apport économique et démographique indéniable soit apprécié.

En cherchant des solutions à ces problèmes, il ne sert à rien soit de prétendre qu'il s'agit de faux problèmes ni de réclamer le départ de tous les étrangers, dont il faut accepter au contraire que la plupart d'entre eux -- et surtout les beurs -- entendent bien rester en France. Mais, en premier lieu, il importe d'enrayer l'afflux d'immigrés clandestins. Deuxièmement, il convient de rapatrier ceux qui voudront bien partir. Enfin et surtout il faut s'efforcer d'urgence vers la tolérance, vers la découverte d'un mode de vie supportable pour tous et vers un authentique éclaircissement de la question de "l'identité nationale".

Un jeune motard tué par un policier

Une nouvelle bavure ?



Une jeune homme âgé de vingt-quatre ans, William Normand, a été tué d'une balle dans le dos, le 31 juillet à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), par un gardien de la paix, Eric Laignel.

La victime roulait sur sa moto en sens interdit alors que la police la poursuivait, la soupçonnant d'avoir commis un vol à l'arraché.

Eric Laignel a été inculpé de « coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner » et écroué. Le magistrat instructeur est allé au-delà des réquisitions du parquet de Créteil, qui n'avait réclamé qu'une mesure de contrôle judiciaire. Ainsi, contrairement au CRS Gilles Burgos, qui avait aussi tué à Paris un jeune fuyard d'une balle dans le dos, dans des circonstances presque analogues, et toujours soumis au contrôle judiciaire dans une caserne de la région parisienne, le policier de Fontenay a été placé en détention.

Sans doute le juge d'instruction a-t-il tiré les enseignements de l'affaire de la rue de Mogador et préféré « retirer le policier de la circulation » pour éviter qu'il ne soit influencé avant d'être entendu sur le fond. Sans doute aussi le fait que la légitime défense n'ait pas, en la circonstance, été invoquée, a-t-il été un élément de poids.

(Lire page 6 l'article de Laurent Greilsamer « Mort sur simple soupçon ».)

Lire ces textes dans l'ordre:

1, 2 et (au verso) 3.

Les deux premiers

datent

du mois d'octobre 1986;

le no. 3 date du

mois de juillet 1989.

Mort sur simple soupçon

En sortant son arme de l'étui de cuir fixé à son ceinturon, le gardien de la paix Eric Laignel était sûr d'une seule chose : le motard casqué en qui il croyait tenir le « voleur à l'arraché » qui lui échappait en empruntant une rue à sens interdit, commettait une grave infraction au code de la route. Infraction pour infraction, le policier s'est mis dans une situation autrement plus grave en se plaçant carrément au-dessus du code pénal. Alors qu'il n'était pas en état de légitime défense, Eric Laignel a tiré et tué d'une balle dans le dos William Normand, vingt-quatre ans.

On imagine le soulagement qu'ont dû ressentir MM. Charles Pasqua et Robert Pandraud, nos deux ministres de la sécurité, lorsqu'ils ont appris, vendredi, la liste des délits que l'on peut censément reprocher au jeune motard.

A sa façon, la préfecture du Val-de-Marne avait largement anticipé sur l'enquête de flagrant délit en annonçant, une heure et demie après le drame, la « culpabilité » de William Normand. Faut-il, dès lors, noter que le seul à avoir eu une réaction en concordance avec les faits reste l'auteur du coup de feu, qui, après avoir constaté le décès de sa victime, a été secoué par une crise de nerfs ?

En l'occurrence, on attend toujours de M. Pandraud qu'il condamne aussi résolument ces manquements tragiques au code pénal que certaines entorses policières à l'honnêteté pour lesquelles il a déclaré qu'il sera « impitoyable ». Le sujet le mérite, et le ministre le sait bien.

Qui mieux que lui peut s'inquiéter de l'évolution, ces dix dernières années, de ce qu'il est convenu d'appeler les « bavures » policières ? Alors qu'il n'était que directeur général de la police nationale, les accidents les plus graves ont souvent été la conséquence de la guerre des polices et d'un manque de sang-froid. Fortement motivées par la lutte contre le grand banditisme, les brigades spécialisées en arrivaient à se tirer dessus par manque de coordination. Il suffit de rappeler les « bavures » de Charenton, où l'on vit

un policier de la brigade antigang tuer un inspecteur (1975), et de Fontenay-le-Fleury, où un policier trouva la mort lors d'une fusillade déclenchée par le commissaire Boulusset (1977).

La fin des années 70 et le début des années 80 ont vu, en revanche, croître les « bavures » dont les immigrés furent les victimes. L'expression de « délit de sale gueule » prenait chair. Ce sera, en 1977, la mort du jeune Mustapha Boukhezzer, tué de six balles dans le dos, dont l'une, « à bout touchant appuyé », par le brigadier Marchaudon, suivie d'autres homicides et « coups et blessures ». En 1983, un Tunisien de dix-sept ans, juché sur un vélomoteur, est atteint d'une balle dans la tête par un brigadier, qui sera inculpé de « tentative d'homicide volontaire ».

Depuis trois ou quatre ans, une nouvelle évolution se dessine. Certains policiers n'hésitent plus, alors qu'ils ne sont pas directement menacés, à tirer sur des individus cherchant à leur échapper. La fusillade de la rue Rossini, en 1982, reste significative de cet état d'esprit « cow-boy ». Une jeune fille y trouve la mort — deux balles dans le dos, — alors qu'elle circule, avec des amis, à bord d'une voiture volée. Le décès de Loïc Lefebvre, il y a moins d'un mois, celui de William Normand, jeudi, sont similaires, marqués du sceau de la même précipitation et irresponsabilité : la mort pour des méfaits passibles, au pis, du tribunal correctionnel. La mort sur simple soupçon.

Cette rapide revue montre que les « bavures » ne sont la propriété exclusive d'aucune majorité politique. Aussi M. Pandraud a-t-il raison de déplorer aujourd'hui « l'exploitation de cadavres à des fins politiques ». Mais on l'approuverait davantage encore s'il avait la force de dénoncer de tels homicides. Le devoir d'un ministre chargé de la sécurité est de « tenir » sa police, à tout le moins de lui rappeler que sa vocation est de protéger les citoyens, non de les inquiéter.

LAURENT GREILSAMER.

(Lundi 4 août.) Le monde 4.10.191

images. » Même sans entrer « dans les analyses métaphysiques [...] la doctrine et l'expérience des prêtres » présentent des faits saisissants de cette « emprise des images ». « Une longue habitude du calendrier grégorien a rempli la mémoire du peuple du nombre considérable des images qu'il a longtemps révérees et qui sont encore aujourd'hui la source de ses erreurs religieuses. » Aussi faut-il en tirer les leçons. Si l'on veut que « la méthode et l'ensemble du nouveau calendrier pénètrent avec facilité dans l'entendement du peuple et se gravent avec rapidité dans son souvenir, il faut « *se saisir de l'imagination des hommes et la gouverner* ». En plus de ces arguments « anthropologiques », Fabre en utilise un autre, plus sociologique : pour le peuple, l'almanach ne demeure-t-il pas le livre le plus lu et le plus usuel¹² ?

Ainsi, avec le nouveau calendrier, le temps sera *laïcisé*, du moins en ce sens qu'on le débarrassera de ces « objets fantastiques » que sont les saints et les patrons. « Gouverner l'imagination », c'est la réorienter, la tourner vers d'autres objets. Cela doit se faire tous les jours mais aussi et surtout les jours de fêtes, ces moments forts de l'affectivité et de la sensibilité collectives. Le débat sur le calendrier interfère nécessairement avec celui qui porte sur les fêtes républicaines puisque c'est le calendrier nouveau qui devait définir le cadre pour le « système de fêtes ». Tout d'abord en éliminant les fêtes anciennes et, notamment, le *dimanche*. Cette préoccupation idéologique, solidaire de la volonté déchristianisatrice, se double d'une autre, plus terre à terre : diminuer le nombre des jours chômés et augmenter celui des journées consacrées au travail, pour assurer le bien-être à la fois des citoyens et de la patrie¹³. Déchristianiser le temps, objectif dont la réalisation butera sur des obstacles insurmontables et qui pèsera lourdement sur le destin du calendrier, semblait pourtant une tâche relativement facile. Elle ne représentait qu'un élément de la partie négative et destructrice de l'entreprise : éliminer les vestiges et les souvenirs d'un passé néfaste, marqué par la tyrannie et les préjugés, que la Révolution a d'ores et déjà définitivement condamné dans les faits. L'œuvre essentielle et primordiale à laquelle le calendrier devait apporter sa contribution décisive était définie positivement : installer un *temps nouveau* qui serait nécessairement un *temps parlant*, chargé d'images et de symboles qui s'enchaînent dans un discours civique. Ce temps-là devrait, du coup, construire et inculquer une *nouvelle mémoire*, propre à un peuple lui-même nouveau, voire régénéré.

Pour les artisans de la réforme, cela s'harmonisait parfaitement avec un autre objectif que nous avons déjà évoqué : promouvoir un temps, pour ainsi dire, « neutre », de telle sorte que la mesure de sa durée soit la plus « naturelle » et, partant, la plus rationnelle et scientifique. Les deux directions de la réforme — rendre le temps « neutre » et le charger d'un symbolisme nouveau — s'avéraient même complémentaires. En effet, par son caractère « neutre » et « scientifique », le temps ne prenait-il pas en charge tout un ensemble de valeurs ? Libéré des « préjugés », le temps ne devenait-il pas transparent à la raison, à la rationalité et à la simplicité de la Nature ? Le temps « ancien » (on aimerait dire le « ci-devant ») contribuait à la diffusion et à la domination du fanatisme et de la tyrannie. Le temps nouveau ne devrait-il pas faire rayonner les principes universels de la raison, cette rationalité dont s'imprégnaient dorénavant et pour toujours toutes les dimensions de la vie ? Et cette rationalité n'était-elle pas nécessairement solidaire des principes d'égalité et de liberté ?

La réforme du calendrier s'inscrivait, en effet, dans les cadres d'une vaste entreprise de rationalisation qui devait toucher l'ensemble de la vie sociale. Elle était conçue, notamment, comme prolongement et achèvement de la réforme des poids et mesures et s'inspirait des mêmes principes que celle-ci. « Vous avez entrepris, disait Romme aux conventionnels, une des opérations les plus importantes aux progrès des arts et des esprits humains et qui ne pouvait réussir que dans un temps de révolution : c'est de faire disparaître la diversité, l'incohérence et l'inexactitude des poids et des mesures q

ce, et de prendre, dans l'ensemble, de toutes les manières possible, ce qui est un élément

LE CALENDRIER RÉPUBLICAIN

Décréter l'éternité

Boucs émissaires

PAR LAURENT JOFFRIN

Même si l'opinion ne le comprend pas, il faudra le répéter sur tous les tons : les immigrés clandestins ne menacent en rien la société française. Il faut sans doute se résigner à ce qu'en ces temps d'inquiétude un homme politique doive communier bruyamment au culte de la nécessaire fermeture des frontières, sous peine d'être balayé par un électorat ulcéré. La droite l'a fait en son temps, dans la manière musclée de Charles Pasqua. La gauche, rompant avec sa tradition, s'y rallie aujourd'hui, quoique sur un mode plus prudent. Dans les deux cas, c'est rassurer les braves gens au prix d'un contresens. Notre plongée dans la France des clandestins le montre abondamment : ces travailleurs sans papiers ne sont qu'un épouvantail social. On dénonce en eux des combinards redoutables, mi-loustics mi-dealers, la dose en poche et le larcin en tête ; dans leur immense majorité, ce sont des ouvriers mal qualifiés, souvent pères de famille, qui triment la peur au ventre, en rêvant non d'un casse mais d'un maigre pécule. On craint pour la Sécu, prétendument contrainte d'entretenir ces oisifs, de soigner à fonds perdus ces malades imaginaires ; or ils viennent dans un seul dessein : travailler. La maladie est leur hantise, qui leur fait perdre emploi et salaire. On les accuse de s'infiltrer subrepticement en France, jouant sans vergogne de la magnanimité de la République. La vérité est qu'il faudrait plusieurs divisions sur chaque frontière pour en interdire le passage.

Certes, il faut lutter contre le travail au noir mais sans trop s'illusionner sur les résultats. Toute la société profite de l'économie grise, celui qui paie moins cher son addition à midi, celle qui s'achète une robe dégriffée à moitié prix, celui qui fait refaire son appartement pour une bouchée de pain et ceux qui laissent leur bébé à « Amalia-qui-vient-du-Cap-Vert-mais-qui-est-très-bien ». Dans cette vaste machinerie, on crie haro sur le soutier. Logique : il est le seul à ne pas pouvoir se défendre. La vérité, c'est que dans le dossier compliqué de « l'immigration », le travail clandestin est une question mineure. Il faut le dire au risque de paraître brutal : ceux qui posent le principal problème, ce ne sont pas les immigrés, ce sont les beurs. Tout bonnement parce qu'ils sont jeunes, pauvres, exclus, touchés à 50 % par le chômage et enfermés dans des banlieues décré-pites.

L'ennui pour les amateurs de discours simples, c'est que les beurs sont nés en France, qu'ils sont français, ou qu'ils vont le devenir. L'ennui, c'est plutôt que de traiter la question de « l'immigration », il faudrait traiter ce qu'on appelait au XIX^e siècle « la question sociale ». Diable ! Comment rassurer l'électeur avec un discours aussi compliqué ? Il y a une tactique plus simple, plus payante, plus médiatique : la tactique du bouc émissaire.

L. J.



extrait du *Nouvel observateur* (15-21 mars 1990)

La chronique de Jacques Julliard

L'exemple d'en haut

On s'en doutait un peu mais M. Le Pen vient de le confirmer : c'était la faute du lapin. Après les crimes de Roanne et de Saint-Florentin dont ont été victimes de jeunes Marocains, il a déclaré lundi : « *La thèse du Front national est largement confirmée par ces incidents dangereux.* » Autrement dit, il est plus que temps de renvoyer dans leur pays d'origine les fauteurs de troubles qui ne craignent pas de venir interrompre de propos délibéré la trajectoire des balles tirées par de bons Français.

Où finit le racisme, nous le savons bien. Mais où commence-t-il ? Pour Roanne, pas de contestation possible. Ces Dupont-Lajoie qui ont volontairement écrasé un jeune Français d'origine marocaine, Magid Labdaoui, ont bel et bien voulu « *se faire un Arabe* ». Ignoble. A quoi l'on voit qu'il ne suffit pas de donner la nationalité française aux immigrés pour les mettre à l'abri du racisme. L'intégration est d'abord affaire de faciès. A Saint-Florentin, les choses sont plus complexes. Le cuisinier du Pacific Club (sic) qui a tiré vingt coups de feu (vingt !) sur des jeunes avec qui il avait eu une altercation n'en voulait peut-être pas uniquement à leurs cheveux crépus. La situation est suffisamment grave pour ne pas forger des séries artificielles et ne pas qualifier automatiquement de crime raciste le meurtre, si odieux fût-il, d'un jeune Maghrébin. Plus justement, François Mitterrand a parlé, dans la Nièvre, de « *crimes de la stupidité, de la brutalité et de l'intolérance* ». Les incidents interraciaux ne sont pas toujours des incidents racistes. Sinon, l'avenir serait fort sombre car la cohabitation entre des communautés différentes par l'histoire, la culture, la religion est, par nature, explosive : c'est ici que des efforts doivent être faits par les deux parties pour se tolérer d'abord, se comprendre ensuite, s'intégrer enfin.

Il est en revanche une série, bien réelle celle-là, dont on ne parle hélas guère, mais qui a une responsabilité directe dans l'installation en France d'un véritable climat raciste : c'est la scandaleuse impunité dont jouissent les policiers de ce pays chaque fois qu'ils se rendent coupables de crimes racistes.

Le sursis intégral dont ont bénéficié les policiers assassins de Malik Oussekine, tué lors des manifestations étudiantes de 1986, n'était pas seulement un déni de justice : c'était, disons-le clairement, un encouragement à la haine raciale. Comment condamner sans appel le comportement d'un beauf ordinaire dans une zone sensible quand la suprême référence de ce pays, je veux dire sa justice, paraît faire si peu de cas de la vie d'un homme dès lors qu'il a la peau basanée ? A peine le léger malaise soulevé

par cette affaire était-il dissipé par l'indifférence que le sous-brigadier Marin, qui a abattu de cinq balles dans le dos un prisonnier maghrébin portant menottes, est remis en liberté, moins d'une semaine après les faits.

Un pouvoir qui admet tacitement le racisme affiché d'une partie de sa police n'a pas l'autorité nécessaire pour imposer une morale civique aux individus quelconques. Nous en avons assez, plus qu'assez de ces explications qui ne se donnent même pas les apparences de la vraisemblance, de ces policiers qui glissent à tout bout de champ, de ces armes qui partent toutes seules, de ces cars de police terrorisés par un agité entravé par des menottes et qui ne doivent leur salut qu'à l'exécution sommaire du prisonnier. Nous croit-on assez imbéciles ou assez complices pour couper dans ces histoires de brigands ? Ou alors quel est ce pacte du silence entre le gouvernement, la société, sa police ? De quelle nature est le chantage qui l'impose ?

Récemment, Charles Pasqua d'une part, Bernard Kouchner de l'autre, ont estimé la question de l'immigration assez grave pour justifier une concécitation entre la majorité et l'opposition. C'est bien. Cela vaut mieux que l'attitude de Giscard, qui commence à toucher les dividendes inavouables de l'indulgence qu'il ne cesse de manifester à l'endroit de Le Pen. Si majorité et opposition entendent, pour une fois, faire passer l'intérêt de la nation avant leurs querelles partisans, je leur propose ce programme prioritaire : faire cesser le racisme à l'intérieur de l'appareil d'Etat. Nous savons bien qu'en France c'est l'Etat qui sert de précepteur et de modèle à la société tout entière.

J.J.

PS. -Enfin un Etat moral !

Un gouvernement qui comprend sa responsabilité morale à l'égard de sa propre population, c'est celui d'un grand ami de la France, M. Saddam Hussein, l'un de nos meilleurs clients, faut-il le rappeler, dans le commerce des armes. L'Irak n'a pas seulement le mérite de tuer français : c'est un pays qui a su entreprendre une guerre salutaire contre l'ennemi juré de l'Occident, l'Iran de Khomeini. C'est pourquoi on lui pardonne volontiers ici quelques gamineries sans conséquences : hier la condamnation à mort d'un de nos confrères de l'« *Observer* », accusé d'espionnage ; aujourd'hui, le droit donné par le Conseil révolutionnaire à tout mâle irakien de tuer toute femme adultère de sa famille, mère, soeur, fille, tante ou cousine. On attend avec impatience les réactions d'un gouvernement, le nôtre, qui compte tant de fougueux féministes, sans parler de celui qui s'honore d'être un ami personnel de Saddam Hussein : Jacques Chirac.

FRENCH I B & I I I A

DOSSIER 2: La France: une population en mutation
semaine 4: un morceau à regarder en classe

J.D.

, Plon.
, Seuil.
l'ordre

Régime

ce Duverger, « le Lièvre libéral et la tortue », Albin Michel.

Dossier: Chanson et société

Semaine 1: La célébration de la patrie en chansons: les chants de la Révolution

Un morceau à regarder en classe

Les chants de la Révolution française permettent de mesurer, dans un genre mineur, certes, l'émergence d'une autre littérature dont les modèles formels se moulaient sur ceux de l'Ancien Régime, mais dont le contenu, très évolutif selon les périodes, recherche une coïncidence immédiate avec son public et avec les sentiments qui l'animent. Au principe de *durée* (imitation d'une nature éternelle par des formes fixes) s'oppose la *spontanéité* de la création ; instantanéisme qui fonde une nouvelle fonction littéraire : l'utilitarisme.

« Ajouter nos chansons à nos canons », voilà le programme révolutionnaire que fixe la *Chronique de Paris* en octobre 1792. La Convention envoie par milliers aux armées certains airs dont on attend merveille sur le moral des soldats sans-culottes. Dans un rapport de janvier 1794 (nivôse an II) à l'Assemblée, Dubouchet s'exclame : « J'ai été témoin de l'effet prodigieux qu'elles [les chansons] produisent lors de ma mission dans les départements. » Le Comité d'Instruction publique de la Convention décide alors qu'une des tâches prioritaires sera la diffusion de la bonne chanson révolutionnaire par la création d'un *Magasin de musique* destiné à imprimer et à répandre les vérités de l'heure.

La chanson révolutionnaire reprend une pédagogie bien connue de l'Ancien Régime où l'on usait souvent dans les petites écoles d'exercices mnémotechniques pour enseigner l'histoire, la géographie ou la grammaire. Sous forme de litanies versifiées simples, dont il reste aujourd'hui un vestige dans la table de multiplication psalmodiée, les enfants se chargeaient de ce qui serait le plus clair de leur bagage scolaire. Civilisation du par-cœur, plus que de l'écrit, de l'oralité plus que de l'imprimé, la société civile fonctionnait ainsi dans ses plus larges masses. Le livre, même colporté par la « Bibliothèque bleue » dans les campagnes, ne touchait qu'une frange de la population. « Le peuple chante encore beaucoup plus qu'il ne lit », écrit à l'automne 1793 (brumaire an II), le chansonnier patriote T. Rousseau, plus perspicace en ce sens que Danton, qui condamnait l'art chansonnier au nom du progrès culturel.

Techniquement, la chanson révolutionnaire n'apporte pas d'innovation marquante. Elle emploie un matériel littéraire éprouvé.

La différence avec l'Ancien Régime est que ces formes, ces langages ne sont pas mis au service de l'amour et du vin, qu'ils n'évoquent pas une pastorale galante ou un peuple sans soucis, mais qu'ils appellent à l'action et font éclater les cadres étroits par la violence des sentiments. Une nouvelle *stratégie chansonnière* est née.

La *chanson* révolutionnaire a l'ambition de commenter l'événement, et parfois de le créer. En majorité, il s'agit de textes d'actualité : actualité ponctuelle — les décrets de la Convention, par exemple, et les insurrections parisiennes —, actualité durable qui donne des rebonds aux chansons. — le *Chant de guerre pour l'armée du Rhin* se transforme en *Chant des Marseillais*, *Le Chant du Départ* a des modes successives au fil des coalitions. L'hymne évoque plutôt les grands sentiments, les pensées patriotiques, l'histoire ou l'Être suprême. Ce n'est guère le domaine du chansonnier, plus volontiers satirique : contre les statuts en déroute — la noblesse, le clergé —, les modes du temps. La pédagogie chansonnière fonctionne à plein dans ces airs : les vieux mots romains — liberté, vertu — se mêlent à des effluves nouveaux — bonnet rouge, tyrans, guillotine. Le patriotisme, la haine des rois qui n'entraîne pas celle des peuples — malgré des dérapages anti-prussiens, anti-autrichiens ou anti-anglais —, l'idéalisation de certains concepts — citoyen, peuple — donnent des instantanés successifs — et souvent évolutifs — de l'illusion *lyrique* qui présida aux journées révolutionnaires. On chante partout : dans la rue, dans les Clubs, aux tribunes des Assemblées, autour de la guillotine et sur la charrette des condamnés, en chargeant l'ennemi. Le *chœur*, les immenses foules chantantes des grandes fêtes de la Révolution témoignent que la chanson est autre chose qu'un commentaire ; elle est l'incarnation de l'unité populaire, une drogue peut-être, une entreprise narcissique sans doute.

« Chansons, chansons ! » disait un vaudeville célèbre de l'Ancien Régime. Parodiant Beaumarchais, un journaliste de la *Chronique de Paris* concluait finement : « Faire notre Révolution en chantant est un moyen presque sûr de l'empêcher de finir par des chansons. »

M. Le Pen se tourne vers les électeurs de gauche

FRENCH IB & IIA

1990

Dossier: la République et les républiques

semaine 3: un résumé

Il s'agit de réduire ce texte à 300 mots environ (J'y ajoute, déjà réduits, les résultats de l'élection présidentielle [premier tour] du 24 avril 1988)

Le succès de M. Le Pen est indéniable. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En 1974, le président du FN grappillait 0,74 % des suffrages. En 1981, faute de parrains, il ne participait pas aux agapes électorales. En 1988, « le grand perturbateur » dévore les suffrages. Il accroît considérablement son influence par rapport aux élections législatives de mars 1986 et il talonne M. Barre. Aux élections européennes de 1984, il ne manquait au Front national que quelques milliers de voix pour devancer la liste du PCF. Quatre ans plus tard, M. Jean-Marie Le Pen fait plus du double du score du candidat communiste. Il ne s'agit plus d'un simple électoral de rencontre, mais d'un électoral durablement fixé à droite de la droite « classique ». Les douze mois de campagne du « *menhir tricolore* » ont payé, alors même que l'élection présidentielle représentait pour le FN la course électorale la plus difficile à mener.

Depuis les élections municipales de 1983, le score du Front national constitue régulièrement la « surprise » des soirs d'élections. Il dépasse systématiquement les esti-

mations avancées par les instituts de sondages. Cela prouve à quel point l'électorat lepéniste est difficile à saisir. Les sondeurs se trouvent en effet confrontés aux mêmes difficultés que celles rencontrées jadis avec les électeurs communistes. L'électorat lepéniste n'avoue pas facilement son intention de vote.

Malgré les correctifs apportés aux résultats bruts, le redressement se révèle, régulièrement, insuffisant. Quoi qu'en dise M. Le Pen, cette sous-estimation n'a pas que des effets négatifs, bien au contraire : elle renforce l'impact psychologique de son résultat en accentuant l'effet « divine surprise » et elle cimenter un peu plus ses électeurs dans la conviction qu'il est bien — et qu'ils sont avec lui — la victime d'un « complot politico-médiatique » destiné à le dévaloriser.

En attendant les études fines qui permettront de mieux détailler les ressorts de la nouvelle poussée lepéniste, il est possible d'avancer plusieurs éléments d'explication. Le candidat de « la droite nationale et populaire » a probablement bénéficié des événements de Nouvelle-

Calédonie et de Corse. La mort de plusieurs gendarmes serait ainsi venue à point nommé fournir, aux yeux des sympathisants lepénistes, la preuve de la véracité des propos de l'« outsider » sur la nécessité de restaurer « l'autorité de l'Etat ».

Le fait qu'à droite M. Chirac ait distancé nettement M. Barre dans les sondages (plus nettement que dans la réalité) a peut-être libéré pour M. Le Pen le vote d'électeurs chiraquiens. Quoique sensibles aux thèses lepénistes, ils auraient — si cette thèse est confirmée — voté au premier tour pour le premier ministre si MM. Barre et Chirac avaient été donnés dans un mouchoir, afin de le faire passer devant M. Barre, suspect de « centrisme mou ».

Ces raisons conjoncturelles sont toutefois insuffisantes pour expliquer l'éruption lepéniste du 24 avril. Il faut en revenir à ce qui fait l'essentiel du vote Le Pen : une double réaction protestataire et morale. Les sympathisants FN représentent « un ensemble désemparé et marginalisé, mal à l'aise dans notre système social et politique », indiquait une enquête réalisée auprès de quatre cents sympathisants FN (le

Monde du 12 mars). La fraction de l'électorat prête à abandonner les repères droite-gauche pour sanctionner globalement la classe politique s'est accrue. C'est l'une des conséquences d'une crise qui dure depuis maintenant quinze ans et dont la non-résolution est imputée aussi bien à la droite qu'à la gauche.

Le 1^{er} mai de droite

Le « grand perturbateur » a largement puisé dans un autre gisement : celui des « valeurs morales ». Loin des discours économiques, M. Le Pen a fait vibrer ses publics en entonnant l'hymne de la morale, de la hiérarchie des valeurs, du bien et du mal.

M. Le Pen est parvenu aujourd'hui à dépasser la simple exploitation électorale des thèmes de l'immigration et de la sécurité pour incarner un système de pensée « nationale » (« la préférence nationale »), une idéologie empruntant à la droite ses valeurs d'autorité, de nationalisme, de défense de « l'ordre naturel des choses », et à la gauche celle de défense des pauvres, des chômeurs, des exclus, du

moins de ceux munis d'une carte d'identité nationale. Le choix de la date du 1^{er} mai, fête du travail, pour défiler à l'ombre de Jeanne d'Arc est éminemment symbolique de la stratégie du Front national. Le secrétaire général de cette formation, M. Jean-Pierre Stirbois, ne cache d'ailleurs pas son souhait de s'attaquer résolument à l'électorat socialiste. Quant à M. Le Pen, il n'a cessé de lever de plus en plus haut, au cours de la campagne, la bannière des « nouveaux pauvres ».

Avec plus de 14 % des suffrages, M. Le Pen se trouve maintenant en position de force à l'égard du premier ministre. Dimanche soir, son ton impérieux et, de nouveau, volontiers agressif avec les journalistes montre assez dans quelle disposition d'esprit il se trouve. Il campe sur son fortin électoral en attendant les émissaires de M. Chirac. « Je ne sollicite rien », dit-il.

Quant à la perspective des élections municipales de 1989, un simple regard sur le nombre de villes où le Front national dépasse les 20 % ou arrive en tête complète une vision que, de sa lunette de marine installée dans sa villa de Saint-Cloud, l'ancien député poujadiste juge idyllique.

PIERRE SERVENT.

(Mardi 26 avril, 1988)

« le Monde »

3

27 avril 1988

Sélection hebdomadaire du journal « le Monde »

Les résultats publiés par le ministère de l'intérieur

	METROPOLE	DOM	TOM	FRANCAIS DEL'ETRANGER	FRANCE ENTIERE
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
le Pen	36 955 866	736 970	230 725	163 396	38 086 857
Voix	30 317 248 (82,03)	439 740 (59,66)	135 657 (58,79)	102 516 (62,77)	30 995 161 (81,38)
Exprimés	29 713 322 (80,40)	421 761 (57,22)	133 432 (57,83)	101 904 (62,40)	30 370 420 (79,73)
Abstention	6 638 618 (17,96)	297 230 (40,33)	95 068 (41,20)	60 780 (37,22)	7 091 696 (18,61)
Barre	4 900 879 (16,49)	80 521 (10,99)	20 108 (8,63)	19 987 (12,61)	5 021 495 (16,53)
Juppé	633 254 (2,13)	2 069 (0,49)	508 (0,22)	1 640 (1,00)	637 471 (2,09)
Le Pen	4 342 639 (14,61)	7 173 (1,70)	8 369 (3,62)	9 745 (5,96)	4 367 926 (14,38)
Chirac	5 868 284 (19,74)	84 613 (10,06)	71 120 (30,30)	35 650 (21,80)	6 059 667 (19,95)
Mitterrand	10 073 427 (33,90)	227 958 (30,04)	30 216 (12,64)	29 004 (17,84)	10 360 605 (34,11)
Boussier	115 133 (0,38)	1 042 (0,24)	298 (0,13)	175 (0,11)	116 648 (0,38)
Wacziarg	1 138 981 (3,81)	2 983 (0,70)	1 086 (0,46)	3 993 (2,45)	1 146 983 (3,77)
Lapallier	599 929 (2,01)	3 413 (0,80)	836 (0,36)	863 (0,52)	605 107 (1,99)
Lajoinie	2 040 735 (6,86)	11 989 (2,84)	891 (0,38)	905 (0,55)	2 054 518 (6,76)

L'Astérix de Moëlan

FRENCH IB & IIA

1990

L'ONU, la CEE, la Cour internationale de La Haye se sont penchées sur l'affaire : les Goarnic, c'est plus qu'une famille... C'est un menhir

La Bretagne résignée est sous domination française. Toute la Bretagne ? Retranchés dans le petit village de Moëlan-sur-Mer, entre landes et océan, une poignée d'irréductibles résistent. La famille Le Goarnic : le père, la mère et les douze enfants. M. Le Goarnic père, un patriarche coriace et romantique, a planté le drapeau breton sur le toit de sa maison pour défier les « jacobins ». 61 ans, crinière au vent du large, sourire celte et œil bleu clair, le champion des bretonnants est en guerre contre l'Etat français depuis plus de trente ans. Aujourd'hui, il s'apprête à livrer sa dernière bataille : un procès contre l'administration. Le centième !

Une histoire ubuesque digne des très riches heures de l'administration française. L'épopée remonte à l'après-guerre. Août 46. Jean-Jacques Le Goarnic est heureux. Son premier enfant est né. Il se rend à la mairie pour déclarer la naissance de la petite fille. Il veut lui donner un prénom breton digne des légendes de Merlin et de la quête du Sacré Graal : « Garlone ». L'employé de l'état civil est médusé. Et dès que Le Goarnic a le dos tourné, il enregistre le bébé sous le nom de sa mère : Mireille ! Motif : la loi ne connaît que le calendrier républicain et les petits Français doivent porter des prénoms français. Un an plus tard, naît Patrig. Le Goarnic insiste sur le g. L'employé ne répond même pas. Nouveau sabotage : il écrit Patrig avec un k.

Jean-Jacques Le Goarnic a les ambitions d'un chef de tribu. Avec son épouse, il a juré de « repeupler la Bretagne ». « Nous voulions au moins vingt enfants, dit Mme Le Goarnic. Nous n'en avons fait que douze. » Chaque année, le couple rebelle contre-attaque avec un nouveau petit Celte : Katelle, Yann, Gwen, Morgann... L'employé de la mairie est intraitable. Les enfants Le Goarnic ne seront jamais enregistrés à l'état civil.

L'employé a vraiment craqué le jour où le Breton est venu déclarer la naissance d'Ardraboran. « Ardra... quoi ? » - « Ardraboran... C'est le nom celtique de la planète Aldébaran », a expliqué Le Goarnic. « Adressez-vous au service des étrangers », lui répond l'employé écœuré. D'autres provocations ont suivi : Maiwen, Gwendal, Diwezha, Sklerijenn. Et enfin, l'apo-

théose : Brann. « Le nom du général de toutes les armées celtes d'Europe », dit tranquillement Le Goarnic. Pour l'employé de l'état civil, c'est clair, Le Goarnic vient de déclarer la guerre des prénoms.

« J'y ai consacré toute ma vie et toute mon énergie », dit le Breton en racontant ses démêlés avec le « pouvoir central ». Un combat titanique, interminable et dérisoire. Chez les Le Goarnic, il y a des cartons entiers remplis de jugements divers, de référés, de citations à comparaître, de contraventions...

Pendant des années, Ardraboran et les autres ont été des parias de l'administration. Ils ont vécu sans existence légale, sans papiers et surtout sans allocations familiales. Seule consolation : la famille Le Goarnic est la plus célèbre de Bretagne. Un monument à visiter. Un symbole.

libre ! » Les Canadiens répondent : « Occupez-vous de vos Bretons, nous nous occupons de nos Québécois ! »

« De Gaulle ne nous pardonnera jamais cet affront, dit Le Goarnic. Pendant des années l'Etat va multiplier les vexations pour nous avoir à l'usure. Notre clan va subir des dizaines d'arrestations. » Tous les prétextes sont bons. Un jour, c'est EDF qui veut installer une ligne à haute tension sur la propriété des Le Goarnic. Un autre, c'est le département qui décide de construire une route dans le jardin de Jean-Jacques. Quand les bulldozers arrivent pour abattre les arbres, les époux Le Goarnic et leur progéniture sont couchés en travers du chemin. La mère sera jetée en prison, après un accouchement, pour « rébellion à travaux ordonnés par le gouvernement ».

Les gendarmes perquisitionnent, les huissiers s'acharnent... L'Astérix de Moëlan ne cédera jamais et l'Etat jacobin finira par plier. En 1964, une nouvelle loi autorise le libre choix des prénoms. Enfin, les enfants Le Goarnic sont inscrits sur l'état civil. Le Celte crie victoire. Trop vite... Le Goarnic veut être réhabilité, dédommagé. Il exige les allocations familiales qu'il n'a pas perçues pendant vingt ans. L'administration refuse. Le patriarche reprend le maquis : il décide solennellement de ne plus payer d'impôts ! L'administration fait la morte. Les années passent. Le Goarnic pense être quitte. Il mène des jours tranquilles à Moëlan. Mais les fonctionnaires préparent leur revanche. Et le 20 septembre 1988,

les gendarmes débarquent chez les Le Goarnic. Le chef de tribu est arrêté et incarcéré pour une dette fiscale de 1 800 000 francs. C'est à nouveau la guerre. Le Goarnic fait la grève de la faim. « Totale et illimitée. A l'irlandaise ! » Il est relâché dix-sept jours plus tard.

« Les services fiscaux ont monté le dossier de toutes pièces », dit Le Goarnic qui repart en croisade. Prêt à affronter une nouvelle fois « l'hydre étatique », « ce pouvoir mesquin et revanchard ». Jacques Vergès s'est porté à son secours. Pour quoi faire ? Porter plainte contre l'Etat français, naturellement ! Dans le petit village retranché de Moëlan-sur-Mer, une poignée d'irréductibles...

MARIE-FRANCE ETCHEGOIN

Dossier: la République et les républiques

semaine 4: un morceau à regarder en classe

L'Etat et les libertés

Les poètes du coin écrivent des chansons de geste à la gloire du clan de Moëlan. Les élus de gauche se font prendre en photo avec un « Ardraboran » sur les genoux. François Mitterrand consacre quelques pages à l'affaire dans « l'Abeille et l'architecte » : « Ardraboran vaut Bergamote — charmant au demeurant — et j'en sais qui échangeraient bien Népomucène contre Gwendal. Que penser en tout cas de cet Etat jacobin qui livre sa guerre de Troie pour l'étymologie d'un prénom ? » Très vite l'odyssée des prénoms a un retentissement international. Le Goarnic en appelle à l'ONU, à la CEE, à la Cour internationale de La Haye qui crée une commission... Et puis c'est l'incident diplomatique. Le général de Gaulle lance son fameux : « Vive le Québec

Dossier: Chanson et société

Allez donc savoir s'ils sont vraiment « cons » ces jeunes à qui, enfin, on s'intéresse depuis décembre ! Toujours est-il qu'ils sont en train de nous casser la baraque. Alain Finkielkraut tient ceux qui les guident pour responsables d'une irrémédiable « Défaite de la pensée » (1). Devant l'horreur du cataclysme, Bernard-Henri Lévy éprouve la nécessité de faire in extremis « l'Eloge des intellectuels » (2).

Car enfin, messieurs les professeurs, messieurs les penseurs, messieurs les aristocrates de la culture (de gauche ?) et autres gardiens jaloux du temple des valeurs, où avez-vous donc les yeux, où avez-vous l'oreille, où avez-vous la tête ? Sûrement pas à Bercy quand Jacques Higelin y fait acclamer par dix mille jeunes, chaque soir et trente jours durant, un solo de vingt minutes de harpe africaine (la kora) en ouverture d'un spectacle de chansons, mis en scène par Patrice Chéreau. Sûrement pas au Zénith quand Paul Simon y débarque avec ses musiciens sud-africains, ni à la Grande Halle quand Bernard Lavilliers y invite des Brésiliens. Et c'est sans doute sans vous que, au tout prochain Printemps de Bourges, nous nous mettrons à l'heure de Nashville, Abidjan, Fort-de-France et Dakar.

A vous entendre, à vous lire, il y aurait là une « forme décente et civilisée du racisme ». Quelle foutaise ! Comme si, au moment même où toutes les différences culturelles nous sont accessibles à distance, on craignait paradoxalement de les voir s'enfermer, se fortifier et peser d'un poids intolérable sur la liberté de l'individu au nom de la cohérence du groupe... Mais non, c'est bien parce que les particularismes culturels commencent aujourd'hui d'être connus partout qu'ils gagnent en dignité universelle et risquent moins d'être détournés aux fins de l'oppression. Enlevez une voix au concert des nations et la polyphonie devient bancale, au point que la communauté internationale, dans sa grande majorité, se voit contrainte de montrer du doigt le coupable.

Vous me direz que les jeunes de 13 à 17 ans, qui placent Jean-Jacques Goldman loin devant Harlem Désir, ne militent pas en masse pour ma cause. Mais ces adolescents, s'ils aiment fort, aiment aussi très vite et ils aiment beaucoup, ce dont un sondage ne saurait rendre compte. Aujourd'hui celui-ci, demain celui-là... Ils vivent mieux que nous, mieux que vous une civilisation qui change à toute allure, se croise, se mélange, se démultiplie et court on ne sait pas vers quoi, avec pour constante la seule ivresse de l'accélération. On dirait même que le système commercial de la variété, fait pour lancer sans cesse des produits nouveaux, les aide à ne pas risquer de se tromper longtemps.

Bien sûr, vous allez dénoncer ici les méfaits de la « contre-culture », de la « défaite de la

"Les nouveaux philosophes et la culture rock"

Semaine 3: les grandes mutations de la chanson populaire

pensée », de la « confusion démagogique ». Quoi, cette orgie de décibels, ces borbohygmes et ces trémoussements, quand Mozart et Rimbaud peuvent ouvrir en nous tant de champs merveilleux et nous donner pour toujours un surcroît de conscience ? Mais il y a confusion justement, et moins démagogique que terminologique. Car vous parlez d'objets d'art là où je ne parle que d'objets de fonction. Vous réduisez la culture à une collection d'œuvres admirables et justement admirées là où je vois en plus un ensemble très vaste de comportements et de phénomènes, représentatifs d'une société à un moment donné.

Oui, la culture-rock existe et n'est aucunement inquiétante si elle est prise pour ce qu'elle est, c'est-à-dire le déploiement des rites collectifs d'une jeunesse qui s'y tient chaud, s'y retrouve, s'y protège plus qu'elle n'y vient chercher des modèles pour l'éternité. Chacun sait bien qu'une chanson sur mille a des chances de passer à l'histoire mais personne ne sait laquelle. Car l'objet d'art, qui a votre faveur exclusive, n'est qu'un pur produit du hasard. Il a fallu la patine du temps et l'articulation de multiples références pour que les sculptures de Chartres, la tapisserie d'Angers, le retable de Colmar entrent au panthéon de notre patrimoine.

Or, maintenant, ceux-là mêmes qui nous poursuivaient de leur hargne par crainte de nous voir peser sur la création nous accusent à retardement de n'avoir pas choisi entre les expressions et de n'avoir pas suffisamment privilégié les valeurs refuges où ils se reconnaissent. Quel méprisable opportunisme ! Quelle mauvaise foi !

Et puis, comment les apôtres de la justice et de la liberté osent-ils nous reprocher d'avoir reconnu et aidé l'art du costume, la création de mode, le design industriel et ces milliers, ces milliers d'acteurs anonymes d'une culture qui, du rock à la vidéo, n'atteint pas toujours les blancs sommets de l'universel mais n'en participe pas moins d'une vie actuelle qu'on ne peut refuser sans se mettre à part de la société ?

MAURICE FLEURET ●

(1) Gallimard

(2) Grasset

article paru dans

le *Nouvel observateur*

du 21-27 août 1987

un morceau à regarder en classe

un morceau à traduire en anglais

Le tableau que brosse le département des Etudes et de la Prospective du ministère de la Culture des pratiques culturelles des Français est une véritable mine. Gouvernement et hommes politiques, historiens et sociologues, philosophes et journalistes ont tout intérêt à se pencher sur ces chiffres s'ils veulent comprendre, analyser, voire influencer les évolutions de notre société. Certes, il faut tenir compte du fait que les pratiques culturelles en question, ce que rappelle d'ailleurs avec honnêteté l'auteur de l'enquête, ne sont pas dûment enregistrées, mais déclarées, ce qui peut entraîner parfois des sous-estimations ou des surestimations, l'interrogé cédant parfois à la tentation de sa propre valorisation. Mais des résultats apparaissent avec suffisamment de netteté pour que l'on puisse dégager un certain nombre d'enseignements. D'autant que ce rapport fait en 1989, succédant à ceux de 1973 et de 1981, permet d'apprécier les évolutions sur les quinze dernières années.

L'influence des mutations technologiques est patente dans ce qui apparaît comme la tendance lourde de ces dernières années : le recul de la lecture, de la fréquentation du spectacle vivant au profit d'un pôle audiovisuel. Le boom musical qui en est le phénomène le plus spectaculaire est étroitement lié à la commercialisation des moyens nouveaux ou plus abordables de diffusion : en quinze ans, l'équipement en chaînes hi-fi des Français a progressé de 8 à 56 %, 31 % possèdent un baladeur permettant une écoute individuelle et quasiment permanente.

Près de 5 millions de Français ont été à un concert de musique classique ou de rock en 1988, près de 3 millions ont assisté à un spectacle de jazz. La progression est d'autant plus nette que les concerts sont les seuls spectacles vivants à avoir accru considérablement leur fréquentation.

Incontestablement, la musique a changé de statut dans notre société. Si on pense avec Michel Serres que l'un des plus grands bouleversements de notre société a été la disparition de la ruralité, notre civilisation urbaine aura inventé de nouveaux rapports, pour le meilleur et pour le pire, avec l'environnement sonore qu'elle s'est créé.

Bernard Chaouat: "Je lis moins, tu écoutes plus, nous regardons davantage" (in *Vendredi*, no. 57, 13 avril 1990)

Dossier: Chanson et société

Semaine 1: La célébration de la patrie en chansons: les chants de la Révolution

Un morceau à regarder en classe

Les chants de la Révolution française permettent de mesurer, dans un genre mineur, certes, l'émergence d'une autre littérature dont les modèles formels se moulent sur ceux de l'Ancien Régime, mais dont le contenu, très évolutif selon les périodes, recherche une coïncidence immédiate avec son public et avec les sentiments qui l'animent. Au principe de *durée* (imitation d'une nature éternelle par des formes fixes) s'oppose la *spontanéité* de la création ; instantanéisme qui fonde une nouvelle fonction littéraire : l'utilitarisme.

« Ajouter nos chansons à nos canons », voilà le programme révolutionnaire que fixe la *Chronique de Paris* en octobre 1792. La Convention envoie par milliers aux armées certains airs dont on attend merveille sur le moral des soldats sans-culottes. Dans un rapport de janvier 1794 (nivôse an II) à l'Assemblée, Dubouchet s'exclame : « J'ai été témoin de l'effet prodigieux qu'elles [les chansons] produisent lors de ma mission dans les départements. » Le Comité d'Instruction publique de la Convention décide alors qu'une des tâches prioritaires sera la diffusion de la bonne chanson révolutionnaire par la création d'un *Magasin de musique* destiné à imprimer et à répandre les vérités de l'heure.

La chanson révolutionnaire reprend une pédagogie bien connue de l'Ancien Régime où l'on usait souvent dans les petites écoles d'exercices mnémotechniques pour enseigner l'histoire, la géographie ou la grammaire. Sous forme de litanies versifiées simples, dont il reste aujourd'hui un vestige dans la table de multiplication psalmodiée, les enfants se chargeaient de ce qui serait le plus clair de leur bagage scolaire. Civilisation du par-cœur, plus que de l'écrit, de l'oralité plus que de l'imprimé, la société civile fonctionnait ainsi dans ses plus larges masses. Le livre, même colporté par la « Bibliothèque bleue » dans les campagnes, ne touchait qu'une frange de la population. « Le peuple chante encore beaucoup plus qu'il ne lit », écrit à l'automne 1793 (brumaire an II), le chansonnier patriote T. Rousseau, plus perspicace en ce sens que Danton, qui condamnait l'art chansonnier au nom du progressisme culturel.

Techniquement, la chanson révolutionnaire n'apporte pas d'innovation marquante. Elle emploie un matériel littéraire éprouvé.

La différence avec l'Ancien Régime est que ces formes, ces langages ne sont pas mis au service de l'amour et du vin, qu'ils n'évoquent pas une pastorale galante ou un peuple sans soucis, mais qu'ils appellent à l'action et font éclater les cadres étroits par la violence des sentiments. Une nouvelle *stratégie chansonnière* est née.

La *chanson* révolutionnaire a l'ambition de commenter l'événement, et parfois de le créer. En majorité, il s'agit de textes d'actualité : actualité ponctuelle — les décrets de la Convention, par exemple, et les insurrections parisiennes —, actualité durable qui donne des rebonds aux chansons — le *Chant de guerre pour l'armée du Rhin* se transforme en *Chant des Marseillais*, *Le Chant du Départ* a des modes successives au fil des coalitions. L'hymne évoque plutôt les grands sentiments, les pensées patriotiques, l'histoire ou l'Être suprême. Ce n'est guère le domaine du chansonnier, plus volontiers satirique : contre les statuts en déroute — la noblesse, le clergé —, les modes du temps. La pédagogie chansonnière fonctionne à plein dans ces airs : les vieux mots romains — liberté, vertu — se mêlent à des effluves nouveaux — bonnet rouge, tyrans, guillotine. Le patriotisme, la haine des rois qui n'entraîne pas celle des peuples — malgré des dérapages anti-prussiens, anti-autrichiens ou anti-anglais —, l'idéalisation de certains concepts — citoyen, peuple — donnent des instantanés successifs — et souvent évolutifs — de l'illusion *lyrique* qui présida aux journées révolutionnaires. On chante partout : dans la rue, dans les Clubs, aux tribunes des Assemblées, autour de la guillotine et sur la charrette des condamnés, en chargeant l'ennemi. Le *chœur*, les immenses foules chantantes des grandes fêtes de la Révolution témoignent que la chanson est autre chose qu'un commentaire ; elle est l'incarnation de l'unité populaire, une drogue peut-être, une entreprise narcissique sans doute.

« Chansons, chansons ! » disait un vaudeville célèbre de l'Ancien Régime. Parodiant Beaumarchais, un journaliste de la *Chronique de Paris* concluait finement : « Faire notre Révolution en chantant est un moyen presque sûr de l'empêcher de finir par des chansons. »

M. Le Pen se tourne vers les électeurs de gauche

FRENCH IB & IIA

1990

Dossier: la République et les républiques

semaine 3: un résumé

il s'agit de réduire ce texte à 300 mots environ (J'y ajoute, déjà réduits, les résultats de l'élection présidentielle [premier tour] du 24 avril 1988)

Le succès de M. Le Pen est indéniable. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En 1974, le président du FN grappillait 0,74 % des suffrages. En 1981, faute de parrains, il ne participait pas aux agapes électorales. En 1988, « le grand perturbateur » dévore les suffrages. Il accroît considérablement son influence par rapport aux élections législatives de mars 1986 et il talonne M. Barre. Aux élections européennes de 1984, il ne manquait au Front national que quelques milliers de voix pour devancer la liste du PCF. Quatre ans plus tard, M. Jean-Marie Le Pen fait plus du double du score du candidat communiste. Il ne s'agit plus d'un simple électoralat de rencontre, mais d'un électoralat durablement fixé à droite de la droite « classique ». Les douze mois de campagne du « *menhir tricolore* » ont payé, alors même que l'élection présidentielle représentait pour le FN la course électorale la plus difficile à mener.

Depuis les élections municipales de 1983, le score du Front national constitue régulièrement la « surprise » des soirs d'élections. Il dépasse systématiquement les esti-

mations avancées par les instituts de sondages. Cela prouve à quel point l'électorat lepéniste est difficile à saisir. Les sondeurs se trouvent en effet confrontés aux mêmes difficultés que celles rencontrées jadis avec les électeurs communistes. L'électorat lepéniste n'avoue pas facilement son intention de vote.

Malgré les correctifs apportés aux résultats bruts, le redressement se révèle, régulièrement, insuffisant. Quoi qu'en dise M. Le Pen, cette sous-estimation n'a pas que des effets négatifs, bien au contraire : elle renforce l'impact psychologique de son résultat en accentuant l'effet « divine surprise » et elle cimenter un peu plus ses électeurs dans la conviction qu'il est bien – et qu'ils sont avec lui – la victime d'un « *complot politico-médiatique* » destiné à le dévaloriser.

En attendant les études fines qui permettront de mieux détailler les ressorts de la nouvelle poussée lepéniste, il est possible d'avancer plusieurs éléments d'explication. Le candidat de « *la droite nationale et populaire* » a probablement bénéficié des événements de Nouvelle-

Calédonie et de Corse. La mort de plusieurs gendarmes serait ainsi venue à point nommé fournir, aux yeux des sympathisants lepénistes, la preuve de la véracité des propos de l'« *outsider* » sur la nécessité de restaurer « l'autorité de l'Etat ».

Le fait qu'à droite M. Chirac ait distancé nettement M. Barre dans les sondages (plus nettement que dans la réalité) a peut-être libéré pour M. Le Pen le vote d'électeurs chiraquiens. Quoique sensibles aux thèses lepénistes, ils auraient – si cette thèse est confirmée – voté au premier tour pour le premier ministre si MM. Barre et Chirac avaient été donnés dans un mouchoir, afin de le faire passer devant M. Barre, suspect de « centrisme mou ».

Ces raisons conjoncturelles sont toutefois insuffisantes pour expliquer l'éruption lepéniste du 24 avril. Il faut en revenir à ce qui fait l'essentiel du vote Le Pen : une double réaction protestataire et morale. Les sympathisants FN représentent « *un ensemble désemparé et marginalisé, mal à l'aise dans notre système social et politique* », indiquait une enquête réalisée auprès de quatre cents sympathisants FN (le

Monde du 12 mars). La fraction de l'électorat prête à abandonner les repères droite-gauche pour sanctionner globalement la classe politique s'est accrue. C'est l'une des conséquences d'une crise qui dure depuis maintenant quinze ans et dont la non-résolution est imputée aussi bien à la droite qu'à la gauche.

Le 1^{er} mai de droite

Le « *grand perturbateur* » a largement puisé dans un autre gisement : celui des « *valeurs morales* ». Loin des discours économiques, M. Le Pen a fait vibrer ses publics en entonnant l'hymne de la morale, de la hiérarchie des valeurs, du bien et du mal.

M. Le Pen est parvenu aujourd'hui à dépasser la simple exploitation électorale des thèmes de l'immigration et de la sécurité pour incarner un système de pensée « nationale » (« *la préférence nationale* »), une idéologie empruntant à la droite ses valeurs d'autorité, de nationalisme, de défense de « l'ordre naturel des choses », et à la gauche celle de défense des pauvres, des chômeurs, des exclus, du

moins de ceux munis d'une carte d'identité nationale. Le choix de la date du 1^{er} mai, fête du travail, pour défiler à l'ombre de Jeanne d'Arc est éminemment symbolique de la stratégie du Front national. Le secrétaire général de cette formation, M. Jean-Pierre Stirbois, ne cache d'ailleurs pas son souhait de s'attaquer résolument à l'électorat socialiste. Quant à M. Le Pen, il n'a cessé de lever de plus en plus haut, au cours de la campagne, la bannière des « nouveaux pauvres ».

Avec plus de 14 % des suffrages, M. Le Pen se trouve maintenant en position de force à l'égard du premier ministre. Dimanche soir, son ton impérieux et, de nouveau, volontiers agressif avec les journalistes montre assez dans quelle disposition d'esprit il se trouve. Il campe sur son fortin électoral en attendant les émissaires de M. Chirac. « *Je ne sollicite rien* », dit-il.

Quant à la perspective des élections municipales de 1989, un simple regard sur le nombre de villes où le Front national dépasse les 20 % ou arrive en tête complète une vision que, de sa lunette de marine installée dans sa villa de Saint-Cloud, l'ancien député poujadiste juge idyllique.

PIERRE SERVENT.

(Mardi 26 avril, 1988)

« le Monde »

3

Les résultats publiés par le ministère de l'intérieur

27 avril 1988

Sélection hebdomadaire du journal « le Monde »

	MÉTROPOLITAIN (%)	DOM (%)	TOM (%)	FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER (%)	FRANCE ENTIERE (%)
Barre	36 955 866	736 970	230 725	163 296	38 086 857
Volant	30 317 248 (82,03)	439 740 (59,66)	135 657 (58,79)	107 516 (62,77)	30 995 161 (81,38)
Exprimé	29 713 333 (80,40)	421 761 (57,22)	133 432 (57,83)	101 904 (62,40)	30 370 420 (79,73)
Abstention	6 638 618 (17,96)	297 230 (40,33)	95 068 (41,20)	60 780 (37,22)	7 091 696 (18,61)
Barre	4 900 879 (16,49)	80 521 (19,09)	20 108 (15,06)	19 987 (19,61)	5 021 495 (16,53)
Jadieu	633 254 (2,13)	2 069 (0,49)	508 (0,38)	1 640 (1,20)	637 471 (2,09)
Le Pen	4 342 639 (14,61)	7 173 (1,70)	8 369 (6,27)	9 745 (9,56)	4 357 926 (14,38)
Chirac	5 868 284 (19,74)	84 613 (20,06)	71 120 (53,30)	35 650 (34,98)	6 039 667 (19,95)
Mitterrand	10 073 427 (33,90)	227 958 (54,04)	30 216 (22,64)	29 004 (28,46)	10 360 605 (34,11)
Boussel	115 133 (0,38)	1 042 (0,24)	298 (0,22)	175 (0,17)	116 648 (0,38)
Waeber	1 138 981 (3,83)	2 983 (0,70)	1 086 (0,81)	3 993 (3,85)	1 146 983 (3,77)
Lapollier	599 993 (2,01)	3 413 (0,80)	836 (0,62)	865 (0,84)	605 107 (1,99)
Lajouan	2 040 733 (6,86)	11 988 (2,84)	891 (0,66)	905 (0,88)	2 054 518 (6,76)

Le Pen

et

les juifs

semaine 3: un morceau à regarder en classe

Le chef du Front national s'estime « provoqué » par ceux qui lui attribuent une responsabilité morale dans la profanation de Carpentras. Antisémite, Le Pen ? Robert Schneider a recensé les dérapages du champion de « la France aux Français »

D'abord distiller le doute, ensuite seulement condamner : la première réaction de Jean-Marie Le Pen à l'annonce de la profanation du cimetière juif de Carpentras relève de la technique habituelle du Front national. Le Pen dénonce en même temps « l'ignoble profanation » et « l'ignoble provocation ». Il désigne les auteurs du « montage » : le fait qu'il ait été exécuté au moment même où il était, lui, Le Pen, l'invité de « l'Heure de vérité » suffit à ses yeux à les identifier : « les professionnels de l'antiracisme ». Contre eux et « leurs complices, si haut placés soient-ils », il réclame un châtement exemplaire.

Tout y est : c'est la provocation qui est ignoble, autant que les faits eux-mêmes. Pas étonnant si Le Pen n'a pas un mot pour la communauté juive. Carl Lang, porte-parole du Front national, qui parle lui aussi de provocation, peut alors « dénier aux auteurs de la profanation le droit de se revendiquer de l'espèce des êtres humains »... puisque ce sont des antiracistes, des ennemis du Front national qui ont organisé le complot.

Le lendemain, Le Pen devient plus explicite. Il pointe nommément du doigt les organisateurs de la provocation dirigée contre lui, et « qui semble avoir été programmée par les politiciens » : les communistes ou les mouvements subversifs islamistes. Les vraies victimes, les juifs, sont déjà passés au second rang. Le Pen peut alors « partager l'émotion et témoigner sa fraternité aux familles des défunts qui ont été profanés ». Pour mieux réaffirmer aussitôt : « Le Front national n'est ni raciste ni antisémite » et mettre au défi quiconque dirait le contraire.

Antisémite le Front national ? Le Pen et ses amis ont, c'est vrai, longtemps tourné autour du mot « juif ». Ils dénonçaient la « subversion cosmopolite », le « lobby international », la « mafia

cosmopolite », « l'anti-France ». Derrière chacune de ces expressions, le mot était sous-entendu, suggéré, insinué, mais jamais prononcé. Le Pen menaçait alors – et sur quel ton ! – quiconque le traitait d'antisémite de procès. Il affirmait avoir obtenu la condamnation de tous ses détracteurs. Comme il prétendait n'avoir jamais été lui-même condamné pour antisémitisme. Enorme mensonge. Il l'a été à plusieurs reprises. En 1971, deux ans avant la création du Front national : deux mois d'emprisonnement avec sursis et 100 000 francs d'amende pour apologie de crime de guerre. Octobre 1985, « le Courrier picard » l'accuse d'inciter au racisme et à l'antisémitisme : Le Pen poursuit le quotidien en diffamation, la cour d'appel d'Amiens le condamne aux dépens. A la même date Le Pen, qui attaque la fédération du PS du Rhône – elle l'accusait elle aussi d'inciter au racisme et à l'antisémitisme –, est de nouveau condamné aux dépens. Mars 1986, le tribunal d'Aubervilliers estime que le leader du Front national a délibérément choisi de livrer quatre journalistes juifs à la vindicte populaire, et le condamne pour antisémitisme. Tous ces jugements ont été confirmés par les cours d'appel et par la Cour de Cassation.

A partir de 1987, Jean-Marie Le Pen choisit de faire des rentrées politiques tonitruantes en jouant plus ouvertement avec l'antisémitisme. Le 13 septembre 1987, sur RTL, c'est le « point de détail » : les chambres à gaz sont « un point de détail » de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale. Le 2 septembre 1988, à l'occasion de l'université d'été du Front national, c'est le calembour « Durafour crématoire ». Dérapages contrôlés, lapsus volontaires. Ils viennent en appui des thèses révisionnistes que Le Pen n'a jamais nettement condamnées. A chaque fois, son venin lâché, il s'offusque publiquement qu'on

l'attaque et se pose en victime. Ainsi, le 18 septembre 1988, deux semaines après le « Durafour crématoire », à la fête Bleu-Blanc-Rouge, il inverse les rôles en accusant la « mafia cosmopolite » d'avoir la prétention de « faire porter l'étoile tricolore » à ses partisans. Bref, Le Pen dénonce le terrorisme intellectuel qu'imposent les juifs tout-puissants. Peu lui importe si ses propos tombent sous le coup de la loi antiraciste. Le Pen sera de nouveau condamné pour banalisation d'actes constitutifs de crime contre l'humanité, après le « point de détail ». Son immunité de parlementaire européen sera levée après le « Durafour crématoire », qui devrait lui valoir une nouvelle inculpation.

Ces provocations font partie de sa stratégie. Il l'explique dans le huis clos du bureau exécutif de son parti. Le docteur François Bachelot, qui condamne le calembour calamiteux, entend encore répondre Le Pen : « Il faut que tu le saches : Durafour, c'est voulu, et nous recommencerons. Il serait intolérable que nous subissions le joug de la juiverie. » Et Bernard Antony, qui s'est longtemps fait appeler Romain Marie, s'écrit : « Tu n'as rien compris ! Nous sommes là pour préparer la revanche sur l'anti-France, c'est-à-dire le lobby maçonnique, le lobby juif et le lobby médiatique. »

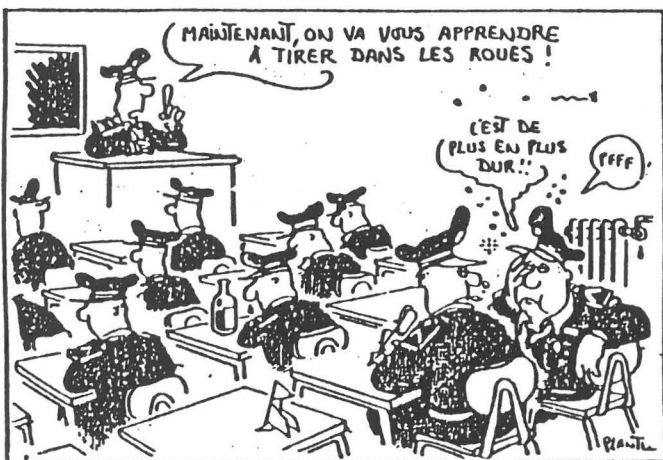
En privé, Le Pen ne se cache pas d'être raciste. Au contraire. Denise Beaulieu a réussi, en se faisant passer pour une journaliste canadienne sympathisante, à vivre quelques jours avec Le Pen et ses proches. Elle a donné dans « Globe » un échantillon du parler-vrai de Le Pen : « La pub et le cinéma essaient de présenter une image du Français cosmopolite, petit, brun, frisé » ; « Si Harlem Désir a si bonne presse, s'il reçoit des subventions, c'est parce qu'il est à moitié juif » ; « L'Académie française est contrôlée par les juifs ». Jean-Maurice Demarquet, qui fut un de ses

Dossier: la République et les républiques

Semaine 4: petit dossier sur une bavure policière

Un jeune motard tué par un policier

Une nouvelle bavure ?



Une jeune homme âgé de vingt-quatre ans, William Normand, a été tué d'une balle dans le dos, le 31 juillet à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), par un gardien de la paix, Eric Laignel.

La victime roulait sur sa moto en sens interdit alors que la police la poursuivait, la soupçonnant d'avoir commis un vol à l'arraché.

Eric Laignel a été inculpé de « coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner » et écroué. Le magistrat instructeur est allé au-delà des réquisitions du parquet de Créteil, qui n'avait réclamé qu'une mesure de contrôle judiciaire. Ainsi, contrairement au CRS Gilles Burgos, qui avait aussi tué à Paris un jeune fuyard d'une balle dans le dos, dans des circonstances presque analogues, et toujours soumis au contrôle judiciaire dans une caserne de la région parisienne, le policier de Fontenay a été placé en détention.

Sans doute le juge d'instruction a-t-il tiré les enseignements de l'affaire de la rue de Mogador et préféré « retirer le policier de la circulation » pour éviter qu'il ne soit influencé avant d'être entendu sur le fond. Sans doute aussi le fait que la légitime défense n'ait pas, en la circonstance, été invoquée, a-t-il été un élément de poids.

(Lire page 6 l'article de Laurent Greilsamer
« Mort sur simple soupçon ».)

Lire ces textes dans l'ordre:

1, 2 et (au verso) 3.

Les deux premiers

datent

du mois d'octobre 1986;

le no. 3 date du

mois de juillet 1989.

Mort sur simple soupçon

En sortant son arme de l'étui de cuir fixé à son ceinturon, le gardien de la paix Eric Laignel était sûr d'une seule chose : le motard casqué en qui il croyait tenir le « voleur à l'arraché » qui lui échappait en empruntant une rue à sens interdit, commettait une grave infraction au code de la route. Infraction pour infraction, le policier s'est mis dans une situation autrement plus grave en se plaçant carrément au-dessus du code pénal. Alors qu'il n'était pas en état de légitime défense, Eric Laignel a tiré et tué d'une balle dans le dos William Normand, vingt-quatre ans.

On imagine le soulagement qu'ont dû ressentir MM. Charles Pasqua et Robert Pandraud, nos deux ministres de la sécurité, lorsqu'ils ont appris, vendredi, la liste des délits que l'on peut censément reprocher au jeune motard.

A sa façon, la préfecture du Val-de-Marne avait largement anticipé sur l'enquête de flagrant délit en annonçant, une heure et demie après le drame, la « culpabilité » de William Normand. Faut-il, dès lors, noter que le seul à avoir eu une réaction en concordance avec les faits reste l'auteur du coup de feu, qui, après avoir constaté le décès de sa victime, a été secoué par une crise de nerfs ?

En l'occurrence, on attend toujours de M. Pandraud qu'il condamne aussi résolument ces manquements tragiques au code pénal que certaines entorses policières à l'honnêteté pour lesquelles il a déclaré qu'il sera « impitoyable ». Le sujet le mérite, et le ministre le sait bien.

Qui mieux que lui peut s'inquiéter de l'évolution, ces dix dernières années, de ce qu'il est convenu d'appeler les « bavures » policières ? Alors qu'il n'était que directeur général de la police nationale, les accidents les plus graves ont souvent été la conséquence de la guerre des polices et d'un manque de sang-froid. Fortement motivées par la lutte contre le grand banditisme, les brigades spécialisées en arrivaient à se tirer dessus par manque de coordination. Il suffit de rappeler les « bavures » de Charenton, où l'on vit

un policier de la brigade antigang tuer un inspecteur (1975), et de Fontenay-le-Fleury, où un policier trouva la mort lors d'une fusillade déclenchée par le commissaire Boullusset (1977).

La fin des années 70 et le début des années 80 ont vu, en revanche, croître les « bavures » dont les immigrés furent les victimes. L'expression de « délit de sale gueule » prenait chair. Ce sera, en 1977, la mort du jeune Mustapha Boukhezzer, tué de six balles dans le dos, dont l'une, « à bout touchant appuyé », par le brigadier Marchaudon, suivie d'autres homicides et « coups et blessures ». En 1983, un Tunisien de dix-sept ans, juché sur un vélomoteur, est atteint d'une balle dans la tête par un brigadier, qui sera inculpé de « tentative d'homicide volontaire ».

Depuis trois ou quatre ans, une nouvelle évolution se dessine. Certains policiers n'hésitent plus, alors qu'ils ne sont pas directement menacés, à tirer sur des individus cherchant à leur échapper. La fusillade de la rue Rossini, en 1982, reste significative de cet état d'esprit « cow-boy ». Une jeune fille y trouve la mort — deux balles dans le dos, — alors qu'elle circule, avec des amis, à bord d'une voiture volée. Le décès de Loïc Lefebvre, il y a moins d'un mois, celui de William Normand, jeudi, sont similaires, marqués du sceau de la même précipitation et irresponsabilité : la mort pour des méfaits passibles, au pis, du tribunal correctionnel. La mort sur simple soupçon.

Cette rapide revue montre que les « bavures » ne sont la propriété exclusive d'aucune majorité politique. Aussi M. Pandraud a-t-il raison de déplorer aujourd'hui « l'exploitation de cadavres à des fins politiques ». Mais on l'approuverait davantage encore s'il avait la force de dénoncer de tels homicides. Le devoir d'un ministre chargé de la sécurité est de « tenir » sa police, à tout le moins de lui rappeler que sa vocation est de protéger les citoyens, non de les inquiéter.

LAURENT GREILSAMER.

(Lundi 4 août.) Le monde 4.10.91

Dossier: *La France dans le monde*Semaine 1: *la décolonisation**Résumé: cet article contient environ 570 mots; vous le réduirez à 250*

Dépassionner le colonialisme

LUNDI 27 AVRIL 1987

Génocidaire à l'aube des Temps modernes, l'Occident, à partir du XIX^e siècle, permit, grâce à la médecine et à la vaccination, l'explosion démographique des continents africain et asiatique; il a également doté nombre de pays d'infrastructures routières et industrielles durables. Bref, tous les colons n'ont pas été ces brutes assoiffées d'or et de sang que nous dépeignait, il y a encore peu, une image d'Épinal; il y eut des administrateurs admirables et dévoués; des militaires plus proches des indigènes que de leurs compatriotes; des missionnaires gagnés à la cause de ceux qu'ils évangélisaient et contribuant à protéger leur culture de l'anéantissement et du discrédit.

Nous savons enfin, grâce au très beau travail de Raoul Girardet (2), que l'idée coloniale, en France du moins, fut à l'origine une idée de gauche — il s'agissait d'aller porter aux peuples du monde entier les lumières de la civilisation et de la République — et que la défense de l'empire n'est devenue que tardivement un des chevaux de bataille de la droite: le paradoxe voulant que ce soit un conservateur — le général de Gaulle — qui ait été le principal artisan de la décolonisation.

Il n'en reste pas moins que le colonialisme européen reposait sur deux contradictions, mortelles à long terme.

Il occupait des populations à qui il inculquait en même temps le concept de nation, c'est-à-dire le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Si bien qu'en l'espace de quelques générations, les élites malgaches, africaines, maghrébines ou vietnamiennes pouvaient opposer à l'occupant cet argument irréfutable: en nous refusant l'indépendance, vous violez vos principes. Et les États occidentaux ne pouvaient avoir bonne conscience quand ils usaient de la force pour maintenir leur domination.

Enfin, parties pour répandre la sagesse, le progrès, la raison, les puissances colonisatrices en sont vite venues à imposer leurs usages particuliers: le mode de vie anglais, français ou italien sur des sociétés qui en suivaient un autre. Au lieu d'essaimer un message universel, elles se sont conduites comme des tribus aveuglées par leur arrogance; la

tribu catholique, la tribu protestante, la tribu du vin rouge et du pastis, la tribu du thé et du cricket, etc.

La relation coloniale, qui se voulait de type pédagogique, s'est dégradée en relation inégalitaire. Elle a divisé le monde en deux parties: l'homme blanc, père de l'univers et dispensateur de savoir, et les nations enfants, les « âmes nègres, arabes, chinoises, hindoues », comme on le disait à l'époque. Il fallait toujours, comme l'expliquait le ministre des Colonies Albert Sarraut en 1923, que « dans l'argile informe des multitudes primitives la France modèle patiemment le visage d'une nouvelle humanité ».

Du rapport de maître à élève on est alors insensiblement passé du rapport de supérieur à inférieur. Le conquérant aux nobles intentions a cédé la place à cette figure ridicule et odieuse: le petit blanc, enfermé dans ses préjugés, maintenant une barrière étanche entre les autochtones et lui, ne les connaissant qu'à travers les figures obligées du boy du manœuvre, du coolie et de la prostituée. C'était désormais l'arriération des locaux qui justifiait la mainmise des grands empires européens.

PAR

PASCAL

BRUCKNER

DOSSIER: LA FRANCE DANS LE MONDE

semaine 1: la décolonisation

Faut-il condamner notre passé colonial ?



Le livre de Jean Martin qui inaugure une série d'ouvrages sur l'aventure coloniale de la France nous rappelle

combien celle-ci a été brève. Après Waterloo, nous étions la cinquième puissance coloniale du monde. Cent ans plus tard, un immense empire avait été édifié qui n'était surpassé que par le britannique.

La conquête fut faite la plupart du temps à contrecœur, produit du hasard plutôt que d'une volonté poli-

nitée. En bon ethnocentrisme convaincu de la supériorité du modèle occidental, l'auteur du *Capital* estimait que l'expérience coloniale était indispensable pour sortir des ténèbres le reste du monde.

Il faut bien reconnaître que les peuples opprimés ont souscrit dans une large mesure aux valeurs de ceux qui les dominaient. C'est au nom de la liberté, de l'égalité, de la fraternité qu'ont eu lieu maintes révoltes du tiers monde. Les anciens colonisés adhèrent à la civilisation technique de l'Occident.

Que ce soit un mal ou un bien, la colonisation a été un élément déterminant de l'unification de la planète. Ce qui ne pouvait se faire sans des remous considérables : économiques, politiques et aussi psychologiques. L'ambivalence a marqué les relations entre dominants et dominés. Le ressentiment, le racisme mais aussi l'attraction et la curiosité pour l'autre ont été des composantes de ces rapports ambigus. C'est pourquoi toute représentation manichéenne de la période coloniale est inexacte. D'autres formes de domination lui ont succédé. Plus froides, plus anonymes, plus hypocrites. Il n'est pas sûr qu'elles aient l'intensité et la richesse de la découverte réciproque entre des mondes qui s'ignoraient.

Les Français, maintenant que les traumatismes de la décolonisation sont surmontés, doivent intégrer sans complexes cette page de leur histoire. Elle fut l'occasion pour nombre d'entre eux de se dépasser, d'être des bâtisseurs, des pionniers, des éducateurs. D'autres horizons furent découverts. Si nous eûmes des arabisants, des spécialistes de l'Afrique et de l'Asie, des ethnologues de premier ordre, c'est en partie grâce à la colonisation. Celle-ci ouvrit les portes du monde à un peuple casanier.

Cela ne saurait faire oublier d'autres aspects condamnables et haïssables de cette aventure mais à leur façon les peuples qui avaient vécu sous notre tutelle, une fois indépendants, ont reconnu ce qu'elle avait eu de positif. Notre influence culturelle persiste, ils continuent souvent de parler notre langue. C'est pour cela que la France demeure une puissance mondiale. Notre passé colonial reste un des meilleurs atouts de notre avenir.



PAR CLAUDE JANNOUD

tique. Les annexions et les consolidations territoriales furent souvent dues à des individus isolés comme Bugeaud et Faïdherbe. Pas plus que les Bourbons, l'armée et le négoce n'avaient d'attraction pour l'aventure coloniale. Celle-ci commença à être prise en charge par Napoléon III. Elle ne le fut pleinement qu'après le désastre de 1870. Les hommes d'Etat de la III^e République qui la conduisirent en quelques décennies, à son terme, eurent souvent du mal à convaincre l'opinion publique. Les coloniaux n'avaient pas bonne presse. Ils étaient pris pour des aventuriers dans le sens péjoratif du mot.

Les Français n'ont jamais nourri une passion comparable à celle des Anglais pour leur empire. Ils n'ont pas eu un Kipling pour le célébrer. Cela a eu sa part dans la manière dont fut vécue la décolonisation. Les deux guerres d'Indochine et d'Algérie furent condamnées d'emblée par une partie importante de la nation et provoquèrent un schisme profond chez cette dernière.

Aujourd'hui, alors qu'il ne subsiste que quelques bribes de l'empire, l'aventure coloniale s'estompée dans les mémoires, sauf chez ceux qui souffrirent de son épilogue dans leur chair et leur âme. Le temps est venu de faire un bilan serein. Le colonialisme a-t-il été l'incarnation de tous les péchés de l'homme blanc, comme celui-ci dans sa conscience malheureuse fut le premier à le proclamer ? Paradoxalement, c'est Marx qui par avance a contredit vigoureusement cette thèse. Il ne justifiait pas le colonialisme mais il affirmait que c'était une phase nécessaire de l'histoire de l'humain.

un morceau à regarder en classe

DOSSIER: LA FRANCE DANS LE MONDE

semaine 1: la décolonisation

Faut-il condamner notre passé colonial ?



Le livre de Jean Martin qui inaugure une série d'ouvrages sur l'aventure coloniale de la France nous rappelle

combien celle-ci a été brève. Après Waterloo, nous étions la cinquième puissance coloniale du monde. Cent ans plus tard, un immense empire avait été édifié qui n'était surpassé que par le britannique.

La conquête fut faite la plupart du temps à contrecœur, produit du hasard plutôt que d'une volonté poli-

nité. En bon ethnocentriste convaincu de la supériorité du modèle occidental, l'auteur du *Capital* estimait que l'expérience coloniale était indispensable pour sortir des ténèbres le reste du monde.

Il faut bien reconnaître que les peuples opprimés ont souscrit dans une large mesure aux valeurs de ceux qui les dominaient. C'est au nom de la liberté, de l'égalité, de la fraternité qu'ont eu lieu maintes révoltes du tiers monde. Les anciens colonisés adhèrent à la civilisation technique de l'Occident.

Que ce soit un mal ou un bien, la colonisation a été un élément déterminant de l'unification de la planète. Ce qui ne pouvait se faire sans des remous considérables : économiques, politiques et aussi psychologiques. L'ambivalence a marqué les relations entre dominants et dominés. Le ressentiment, le racisme mais aussi l'attrait et la curiosité pour l'autre ont été des composantes de ces rapports ambigus. C'est pourquoi toute représentation manichéenne de la période coloniale est inexacte. D'autres formes de domination lui ont succédé. Plus froides, plus anonymes, plus hypocrites. Il n'est pas sûr qu'elles aient l'intensité et la richesse de la découverte réciproque entre des mondes qui s'ignoraient.

Les Français, maintenant que les traumatismes de la décolonisation sont surmontés, doivent intégrer sans complexes cette page de leur histoire. Elle fut l'occasion pour nombre d'entre eux de se dépasser, d'être des bâtisseurs, des pionniers, des éducateurs. D'autres horizons furent découverts. Si nous eûmes des arabisants, des spécialistes de l'Afrique et de l'Asie, des ethnologues de premier ordre, c'est en partie grâce à la colonisation. Celle-ci ouvrit les portes du monde à un peuple casanier.

Cela ne saurait faire oublier d'autres aspects condamnables et haïssables de cette aventure mais à leur façon les peuples qui avaient vécu sous notre tutelle, une fois indépendants, ont reconnu ce qu'elle avait eu de positif. Notre influence culturelle persiste, ils continuent souvent de parler notre langue. C'est pour cela que la France demeure une puissance mondiale. Notre passé colonial reste un des meilleurs atouts de notre avenir.



PAR CLAUDE JANNOUD

tique. Les annexions et les consolidations territoriales furent souvent dues à des individus isolés comme Bugeaud et Faïdherbe. Pas plus que les Bourbons, l'armée et le négoce n'avaient d'attrait pour l'aventure coloniale. Celle-ci commença à être prise en charge par Napoléon III. Elle ne le fut pleinement qu'après le désastre de 1870. Les hommes d'Etat de la III^e République qui la conduisirent en quelques décennies, à son terme, eurent souvent du mal à convaincre l'opinion publique. Les coloniaux n'avaient pas bonne presse. Ils étaient pris pour des aventuriers dans le sens péjoratif du mot.

Les Français n'ont jamais nourri une passion comparable à celle des Anglais pour leur empire. Ils n'ont pas eu un Kipling pour le célébrer. Cela a eu sa part dans la manière dont fut vécue la décolonisation. Les deux guerres d'Indochine et d'Algérie furent condamnées d'emblée par une partie importante de la nation et provoquèrent un schisme profond chez cette dernière.

Aujourd'hui, alors qu'il ne subsiste que quelques bribes de l'empire, l'aventure coloniale s'estompe dans les mémoires, sauf chez ceux qui souffrirent de son épilogue dans leur chair et leur âme. Le temps est venu de faire un bilan serein. Le colonialisme a-t-il été l'incarnation de tous les péchés de l'homme blanc, comme celui-ci dans sa conscience malheureuse fut le premier à le proclamer ? Paradoxalement, c'est Marx qui par avance a contredit vigoureusement cette thèse. Il ne justifiait pas le colonialisme mais il affirmait que c'était une phase nécessaire de l'histoire de l'humain.

morceau à regarder en classe

mauvaise grain!

Allez donc savoir s'ils sont vraiment « cons » ces jeunes à qui, enfin, on s'intéresse depuis décembre ! Toujours est-il qu'ils sont en train de nous casser la baraque. Alain Finkielkraut tient ceux qui les guident pour responsables d'une irréremédiable « Défaite de la pensée » (1). Devant l'horreur du cataclysme, Bernard-Henri Lévy éprouve la nécessité de faire in extremis « l'Eloge des intellectuels » (2).

Car enfin, messieurs les professeurs, messieurs les penseurs, messieurs les aristocrates de la culture (de gauche ?) et autres gardiens jaloux du temple des valeurs, où avez-vous donc les yeux, où avez-vous l'oreille, où avez-vous la tête ? Sûrement pas à Bercy quand Jacques Higelin y fait acclamer par dix mille jeunes, chaque soir et trente jours durant, un solo de vingt minutes de harpe africaine (la kora) en ouverture d'un spectacle de chansons, mis en scène par Patrice Chéreau. Sûrement pas au Zénith quand Paul Simon y débarque avec ses musiciens sud-africains, ni à la Grande Halle quand Bernard Lavilliers y invite des Brésiliens. Et c'est sans doute sans vous que, au tout prochain Printemps de Bourges, nous nous mettrons à l'heure de Nashville, Abidjan, Fort-de-France et Dakar.

A vous entendre, à vous lire, il y aurait là une « forme décente et civilisée du racisme ». Quelle foutaise ! Comme si, au moment même où toutes les différences culturelles nous sont accessibles à distance, on craignait paradoxalement de les voir s'enfermer, se fortifier et peser d'un poids intolérable sur la liberté de l'individu au nom de la cohérence du groupe... Mais non, c'est bien parce que les particularismes culturels commencent aujourd'hui d'être connus partout qu'ils gagnent en dignité universelle et risquent moins d'être détournés aux fins de l'oppression. Enlevez une voix au concert des nations et la polyphonie devient bancal, au point que la communauté internationale, dans sa grande majorité, se voit contrainte de montrer du doigt le coupable.

Vous me direz que les jeunes de 13 à 17 ans, qui placent Jean-Jacques Goldman loin devant Harlem Désir, ne militent pas en masse pour ma cause. Mais ces adolescents, s'ils aiment fort, aiment aussi très vite et ils aiment beaucoup, ce dont un sondage ne saurait rendre compte. Aujourd'hui celui-ci, demain celui-là... Ils vivent mieux que nous, mieux que vous une civilisation qui change à toute allure, se croise, se mélange, se démultiplie et court on ne sait pas vers quoi, avec pour constante la seule ivresse de l'accélération. On dirait même que le système commercial de la variété, fait pour lancer sans cesse des produits nouveaux, les aide à ne pas risquer de se tromper longtemps.

Bien sûr, vous allez dénoncer ici les méfaits de la « contre-culture », de la « défaite de la

"Les nouveaux philosophes et la culture rock"

Semaine 3: les grandes mutations de la chanson populaire

pensée », de la « confusion démagogique ». Quoi, cette orgie de décibels, ces borboyrimes et ces trémoussements, quand Mozart et Rimbaud peuvent ouvrir en nous tant de champs merveilleux et nous donner pour toujours un surcroît de conscience ? Mais il y a confusion justement, et moins démagogique que terminologique. Car vous parlez d'objets d'art là où je ne parle que d'objets de fonction. Vous réduisez la culture à une collection d'œuvres admirables et justement admirées là où je vois en plus un ensemble très vaste de comportements et de phénomènes, représentatifs d'une société à un moment donné.

Oui, la culture-rock existe et n'est aucunement inquiétante si elle est prise pour ce qu'elle est, c'est-à-dire le déploiement des rites collectifs d'une jeunesse qui s'y tient chaud, s'y retrouve, s'y protège plus qu'elle n'y vient chercher des modèles pour l'éternité. Chacun sait bien qu'une chanson sur mille a des chances de passer à l'histoire mais personne ne sait laquelle. Car l'objet d'art, qui a votre faveur exclusive, n'est qu'un pur produit du hasard. Il a fallu la patine du temps et l'articulation de multiples références pour que les sculptures de Chartres, la tapisserie d'Angers, le retable de Colmar entrent au panthéon de notre patrimoine.

Or, maintenant, ceux-là mêmes qui nous poursuivaient de leur harcène par crainte de nous voir peser sur la création nous accusent à retardement de n'avoir pas choisi entre les expressions et de n'avoir pas suffisamment privilégié les valeurs refuges où ils se reconnaissent. Quel méprisable opportunisme ! Quelle mauvaise foi !

Et puis, comment les apôtres de la justice et de la liberté osent-ils nous reprocher d'avoir reconnu et aidé l'art du costume, la création de mode, le design industriel et ces milliers, ces milliers d'acteurs anonymes d'une culture qui, du rock à la vidéo, n'atteint pas toujours les blancs sommets de l'universel mais n'en participe pas moins d'une vie actuelle qu'on ne peut refuser sans se mettre à part de la société ?

MAURICE FLEURIET ●

(1) Gallimard

(2) Grasset

article paru dans

le *Nouvel observateur*

du 21-27 août 1987

un morceau à regarder en classe

Pèlerinage ministériel

Les expériences nucléaires françaises se suivent et ne se ressemblent pas, en tout cas pas pour ce qui est de leur contexte politique. Depuis vingt-cinq ans qu'elles ont commencé — d'abord au Sahara puis, à partir de 1966, en Polynésie, — aucune d'entre elles n'avait reçu autant de publicité que celle du jeudi 24 octobre à Mururoa, et c'est d'ailleurs la première qui ait été annoncée à l'avance. Jamais non plus autant de responsables français ne s'étaient montrés sur le site qu'au cours de cette année, depuis M. Mitterrand le mois dernier jusqu'à MM. Fabius et Quilès cette semaine. « Mururoa mon amour », tel pourrait être le slogan du jour.

Spectaculaire retournement de la part d'hommes qui, après avoir critiqué pour la plupart la « bombinette » du général de Gaulle, s'étaient engagés, dans le programme commun de la gauche, à renoncer à l'armement nucléaire sous quelque forme que ce soit. Mais aussi conscience de l'importance politique qu'a pris au fil des ans le consensus national autour de la dissuasion nucléaire : quelques jours avant l'ouverture semi-officielle de la campagne électorale que marquera le face-à-face Fabius-Chirac, le pèlerinage de Mururoa est payant.

Car les remous causés par la destruction du « Rainbow-Warrior », tout comme l'indignation des pacifistes et des écologistes devant la politique nucléaire de la France, n'ont rien changé à l'affaire. Les Français peuvent penser ce qu'ils veulent de la bavure de la DGSE à Auckland, ils n'en sont pas moins favorables en majorité à la poursuite de cette politique, y compris donc des expériences, comme le montrent la plupart des sondages.

Il serait pourtant exagéré d'y voir une manifestation d'isolement, du

type « la France seule contre tous ». Les grandes puissances, qui se sont livrées, à elles deux, à plus de dix fois plus d'expériences nucléaires que la France, sont naturellement indulgentes, et M. Gorbatchev prend même soin de préciser qu'il ne demande à Paris aucune réduction de ses forces. Il en va de même pour la Grande-Bretagne et la Chine.

La France, il est vrai, se distingue de ces pays du fait qu'elle est la seule à faire ses essais loin de son territoire métropolitain et qu'elle ne demande pas non plus, comme Londres, l'hospitalité des Etats-Unis. De là l'hostilité des pays du Pacifique, une hostilité que M. Mitterrand a pu constater lors de son récent voyage en Amérique latine et que confirment aujourd'hui les réactions de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande à la campagne actuelle de tirs.

Ces réactions seraient plus convaincantes si le moindre dommage pour l'environnement avait pu être démontré et si la notion de « voisinage », dans cette région, ressemblait un tant soit peu à celle qui est familière à la majeure partie de l'humanité. A 6 000 kilomètres de Mururoa, l'Australie est plus éloignée du site français que presque toute l'Europe ne l'est des sites soviétiques de Semipalatinsk et de la Nouvelle-Zemble. Quinze millions d'Américains vivent à 500 kilomètres du site nucléaire du Nevada, alors que la ville la plus proche de Mururoa, Papeete, se trouve à 1 200 kilomètres.

Tout cela ne devrait pas dispenser Paris de ménager les susceptibilités locales et ne saurait justifier bien entendu des actions comme la destruction du « Rainbow-Warrior ». Sur ce dossier, la France a bien d'autres moyens de prouver son bon droit.

(Samedi 26 octobre, 1985)

UN petit MORCEAU à REGARDER EN CLASSE

semaine 4: la Polynésie française

un morceau à re-
garder en classe

Dossier no.6: *Politique culturelle*
sous la Ve république

Petite histoire des grands projets

De l'Opéra de Paris au Grand Louvre, en passant par la Maison de la Radio et le Centre Beaubourg, la passion du « monumental » est une tradition bien française et républicaine. François Mitterrand, dans le genre grandiose, fait figure de recordman !

 Le monumental à la mode de chez nous ne peut être que républicain et culturel. C'est une vieille habitude indigène depuis que le monumentalisme du XIX^e siècle a multiplié les hommages aux grands hommes et les palais de justice néoclassiques. Impossible d'oublier le chef-d'œuvre du genre, l'Opéra de Paris, pièce maîtresse du recentrage haussmannien de la capitale autour de laquelle on fabriqua du même coup un formidable quartier des affaires à grands coups de démolitions, de percements d'avenues et de boulevards. L'Opéra, gentil gâteau néo-barroque propre à donner lieu à toutes les féeries, morceau de bravoure d'un architecte de trente ans, jusque-là inconnu, servit de pivot prestigieux au grand manège des affaires déployé alentour. Le palais Garnier devint le cœur palpitant de cette autre féerie : la circulation des marchandises et des gros sous.

Le réveil du monumental auquel nous assistons aujourd'hui relève d'un goût proprement souverain qu'exerce avec un plaisir tout particulier le premier président socialiste de la République. Nous n'avions rien vu de comparable sous de Gaulle, qui ne laissa guère qu'une Maison de la Radio ronde comme un fromage et, porte d'Orléans, un ex-voto super-toc à la gloire du général Leclerc. Plus sérieuse fut l'entreprise de Pompidou dont Beaubourg reste le monument exemplaire de l'après-guerre, tant par sa forme et sa fonction que par son implantation à rebrousse-poil du vieux quartier qui le cerne.

Enfin Giscard d'Estaing avec le musée d'Orsay, la Tête Défense, le musée des Sciences et son « parc à la française » de La Villette, tenta un ambitieux triplé de projets que son successeur, non sans métamorphoses, s'efforça de mener à bien.

Mitterrand offrait ainsi une leçon de respect en matière d'héritage. Il peut espérer, à juste titre, en être à son tour bénéficiaire. Mitterrand fait figure, et de loin, de recordman du grandiose. Jamais le droit régalien à l'édification monumentale ne fut exercé avec tant de superbe ampleur que par ce président-monarque passionné d'histoire et de littérature, attaché aux symboles grandioses, soucieux de sa postérité, désireux de laisser l'image cyclopéenne d'un constructeur.

Maître du monumentalisme d'Etat, le Président n'a guère de rival dans le monde. Ce serait, certes, lui faire injure que de comparer son projet à la folie des grandeurs de Ceaucescu ou de tel ou tel tyran africain ou émir arabe dont les rêves de nouveau riche ne peuvent être que l'écume de l'Histoire. Il a une autre gueule, une autre envergure, le grand projet le plus cher au cœur du Président : le Grand Louvre veut couronner l'entreprise monumentale la plus profondément ancrée dans l'histoire des précédents souverains français, il chasse les ronds-de-cuir comme les plus prestigieux serviteurs de l'Etat pour donner forme, fastueusement, au plus grand musée du monde. Le signe de cet achèvement, confié à l'un des plus célèbres architectes de notre temps, Pei, est la pyramide de verre de forme élémentaire, brillant au cœur de l'édifice tel un gigantesque diamant.

Ce « monumental à la française » n'a d'équivalent ni en Allemagne, ni en Espagne, ni en Italie, car ces pays qui ont payé un trop lourd tribut dans un passé récent : l'architecture colossale y est à tout jamais entachée du péché du fascisme.

Trop de stades, de gares, de bureaux de poste et autres édifices publics impérieux témoignent aujourd'hui encore avec ostentation d'un passé pesant comme du béton

néoclassique, prétentieux jusqu'à l'outrance. Les seuls monuments que s'octroie aujourd'hui l'Allemagne avec prodigalité sont justement des musées sans passé, ouverts avec magnificence à l'art contemporain.

D'autres nations, pour des motifs divers, sont également allergiques au monumentalisme centralisé style Ramsès II. L'idée même d'un grand projet qui ne serait pas une crèche, des logements sociaux ou un hôpital n'effleure même pas la conscience d'une démocratie aussi chatouilleuse et pragmatique que le royaume des Pays-Bas où, comme en Belgique, la seule évocation du « fait du Prince » paraît complètement farfelue.

Libéralisme oblige, surtout quand il est brandi comme un étendard. Pas question que la Grande-Bretagne ou les Etats-Unis sacrifient au monumentalisme d'Etat. Que Thatcher se lance dans la guerre des Malouines, que Reagan bombarde la Libye, très bien, mais qu'ils prétendent immortaliser dans la pierre leur passage au pouvoir et c'en est fait de leur image de marque. Ils passeraient aussitôt pour de vulgaires potentats de républiques bananières. Dame de fer, mais pas de béton.

Ainsi, ce sont les entreprises privées qui, à Londres comme à New York, Chicago, Houston ou Los Angeles, érigent, pour leurs sièges sociaux, des monuments hors du commun. Sans regarder à la dépense.

Jean-Louis Pradel

Dossier no.6: *Politique culturelle sous la Ve république*

Aix la mozartienne

par Michel Flacon

Sur l'autoroute du Soleil, le panneau ne promet pas la lune : « Aix-en-Provence, ville d'eau, ville d'art ». C'est laconique mais pertinent. Depuis le jour où le consul Sextius fit reculer le barbare et jaillir l'eau thermale (*Aquae Sextiae*), l'Athènes du Midi n'a pas volé son surnom. Aix-peinture déploie les trésors de son musée Granet entre le pavillon Cézanne et la fondation Vasarely. Aix-théâtre a planté sur la scène de Giraudoux (« Pour Lucrèce ») son plus célèbre café, « Les Deux Garçons ». Aix-littérature a vu naître Vauvenargues, adopté Zola, inspiré une ode à Ponge. Aix-musique convoque chaque année, depuis 1948, les têtes d'affiche du bel canto.

Sur ce carrefour des beaux-arts règnent depuis toujours, grâce à Chastel, Rambot, Vallon et les autres, le monument et la statue. Aix est un festin de pierre, à déguster au pas de promenade, en chantonnant les comptines de sa topographie : deux garçons, trois ormeaux, quatre dauphins... Du bourg Saint-Sauveur au quartier Mazarin, palais, églises, hôtels particuliers se succèdent dans une fanfare de Gotha sudiste : Maynier d'Oppède, Dedons de Pierrefeu, Gaston de Saporta, Ricard de Saint-Albin, Maurel de Pontevès... Ce n'est que mascarons, ce ne sont que pilastres. La noblesse, le Parlement, l'épiscopat ont laissé partout l'empreinte du beau.

Ne pas se guinder de respect, tout de même. Aix convie à des rites simples. Descendre, côté brasseries, sous la voûte ombreuse du cours Mirabeau. Boire aux fontaines arborant le triton ou le tambourinaire. Rôder dans les vieilles rues piétonnes, où périment la ligne droite et le talon-aiguille. Boutiques, étranglées, populeuses, elles engendrent une gaieté à l'italienne. Des oriflammes de linge flottent aux contrevents, les madones nichent à l'angle des rues et la canicule de juillet entasse sur les placettes les parasols oblongs du Trastevere.

Car tourisme de masse oblige : Aix, depuis quelques lustres, émerge de sa léthargie légendaire. Entre les îlots pagnolesques, marché aux fleurs ou foire aux croûtes, c'est tout un archipel de fripe, de bouquins, de brocante. « Les Deux Garçons », dont les miroirs à la belle époque reflétaient Cocteau et Mauriac, bourdonne de familles en

transit. La rue de la Verrerie aligne des restos d'opérette ; le fez marocain y défie le turban pakistanais. On peut dîner gréco-turc au « Cheval de Troie », symbole de cette invasion d'exotisme au royaume du calisson. Moins désolante, certes, que celle des feux de forêt l'an dernier, qui propagèrent pour de bon, dans la campagne de Cézanne, le « buisson ardent » du triptyque de Saint-Sauveur.

Alors, la sous-préfecture saisie par l'apocalypse ? N'exagérons rien. Tout comme le Rhône se marie à la Durance sur le fronton de la halle aux grains, Aix épouse, bon gré mal gré, la modernité. Une périphérie pléthorique enserre d'immeubles dortoirs et de nœuds autoroutiers l'un des derniers bastions de la douceur de vivre. Surgis de Fos ou de Cadarache, les cols blancs de l'entreprise assiègent pacifiquement le fief de la robe et de la toge.

On doit à cette expansion bien des courts-circuits poétiques. L'hôtel de Boisgelin (XVII^e siècle) abrite un « cabinet préconjugal » ; l'enseigne du « Hong-Kong » jouxte la boutique de santons. Beau comme la rencontre, en période de festival, du « soiriste » et du routard, du smoking et du débardeur. Revenus d'une Inde peu galante, les nouveaux neveux de Rameau, jean effrangé et sandale spartiate, roupillent aux marches du palais de justice. Ils sont venus ce soir, avec dix mille Aixois authentiques, ovationner Tina Turner, qui se déhanche dans une artillerie de laser. Il y a de pires façons d'assassiner Mozart...

Le buste d'Amadeus n'orne pas le cénotaphe maçonnique édifié en 1792 par le menuisier Joseph Sec (sic). Mais tout se passe comme si l'enfant chéri du Festival communiquait à la cité quelque chose de sa grâce enjouée, de ses pulsations fiévreuses. L'Aix de la saison chaude trépide allegro vivace, on y respire un air de folle journée de colin-maillard amoureux, de course légère au plaisir. On comprend M. de Grignan, qui se plaignait d'y honorer seulement trois maîtresses, en retard d'un petit millier au hit-parade des Don Giovanni. « Vieni, vieni, vieni... » : le grand air de la séduction invite à de savoureuses navettes entre chro-

nique et fantasme, entre passé et présent. A l'hôtel de Grignan-Simiane, c'était hier. Mirabeau paraissait, en chemise et bonnet de coton, aux fenêtres de la riche donzelle, pourtant bien cadennassée, qu'il convoitait – inventant d'avance une version Feydeau de « L'enlèvement au sérail ». Au pavillon Vendôme, la belle Lucrèce encapuchonnée venait rejoindre la nuit son amant le cardinal, dans un dédale de verdure agencé, comme celui des « Noces », pour les quiproquos galants.

Au pied de la tour de l'Horloge, c'est aujourd'hui. Papageno recyclé zonard attrape une volée de badauds en trois notes de flûte indienne, sous l'œil torve de gargouilles plus vilaines que Monostatos. Et dans la balancelle d'un jardin dérobé, quand strident les cigales, ces divas de la pinède, on imagine, pareille à la comtesse Almaviva chez Lavelli, l'épouse d'un tabellion rêvant à Chérubin, après une séance de lèche-vitrines chez les antiquaires de la rue Bédarrides. Così fan tutte...

Lubie de touriste béat ? Aubaine, plutôt, du flâneur ordinaire. Aix la charmeuse est prodigue d'apparitions fugaces, d'accords miraculeux. La sylphide en collant noir qui glisse passage Agard. La Lolita cycliste avalée soudain par la rue Esquicho-Coude, à peine plus large que son guidon. Ou bien, forum des Cardeurs, quand tiédissent au soleil couchant le pavement décline et les façades recrépies, ces grappes de Maghrébins pensifs... Encore un instant de bonheur... Le temps d'un laurier-rose dans le cloître roman. Ou d'une aria mélancolique dans la cour de l'Archevêché, lorsque s'installe comme chez lui le complice idéal des sortilèges mozartiens : le silence d'une nuit d'été. ●

« L'enlèvement au sérail »

Un air de folle journée de colin-maillard amoureux



dossier 2: L a F r a n c e : u n e p o p u l a t i o n e n m u t a t i o n

semaine trois: un petit résumé à faire — ce passage contient 600 mots; vous le réduirez
à 350 environ

LES IMMIGRÉS EN FRANCE

Contrairement aux Etats-Unis, la France n'est pas une « nation d'immigrants ». Mais elle a eu, tout au long de son histoire, assimiler des groupes de diverses origines et profiter de cet apport. Ainsi, depuis le début du siècle, de nombreux Belges, Russes, Italiens, Espagnols, Polonais ou Portugais sont entrés dans la communauté nationale, même s'ils n'y ont pas toujours été accueillis avec des fleurs. Aujourd'hui, onze millions de Français ont au moins un parent étranger en remontant à la quatrième génération. Les « immigrants » célèbres — d'Yves Montand au cardinal Lustiger — ne se comptent plus, leur origine est quasiment oubliée.

Pourtant, la présence actuelle en France de plus de quatre millions d'étrangers pose un difficile et douloureux problème. « Ils nous envahissent, prennent nos emplois, agressent nos filles, abîment notre culture », pensent beaucoup de Français qui ont le sentiment de vivre une colonisation à l'envers.

Ce phénomène de rejet — entretenu et exploité par des groupes politiques, notamment par le Front national de M. Jean-Marie Le Pen, — s'explique en partie par plusieurs nouveautés. La première est la concentration des immigrants. Ils ne sont plus, comme jadis, réclamés par de nombreux secteurs de la vie économique et disséminés sur le territoire. Dans les années 60, on avait affaire à des travailleurs souvent seuls. Il s'agit aujourd'hui d'une véritable population, avec femmes et enfants, qui compte plus de deux cent mille chômeurs et réclame les mêmes droits que les Français.

Autre nouveauté : contrairement aux Italiens, aux Polonais ou aux Portugais, les Maghrébins appartiennent à une autre culture et ne sont pas de tradition catholique. Leur mode de vie crée parfois de vifs conflits avec leur entourage.

Dernière nouveauté : les vagues précédentes d'immigrants cherchaient à se fondre dans la société française ; désormais, chaque groupe veut garder son identité culturelle. Oui à l'intégration, non à l'assimilation. Cette revendication est mal comprise ou jugée insupportable.

Il faut dire que les Français n'ont pas beaucoup d'occasions de connaître ces cultures importées. Quand les médias parlent des immigrants, c'est souvent dans la rubrique faits divers ou sous un angle misérabiliste. On a peur de ces étrangers qui, eux-mêmes, finissent par être marqués par la peur qu'ils provoquent. Sans compter les actes racistes, parfois violents, dont ils sont victimes.

En période de difficultés économiques et de crise des valeurs, les immigrants deviennent des boucs émissaires. On leur attribue volontiers les maux dont souffre la société (chômage, délinquance, etc.) oubliant qu'ils ont contribué à enrichir la France et à soutenir sa démographie.

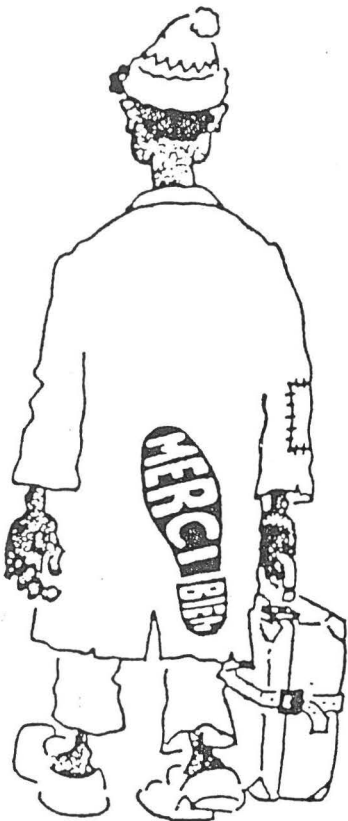
L'angélisme n'est pas de mise : nier les difficultés de la cohabitation, au nom d'idées généreuses, masque ce problème au lieu de le résoudre. A l'inverse, les slogans simplistes ne font qu'entretenir une tension dangereuse : tabler, par exemple, sur un retour massif des immigrants dans leur pays d'origine est une simple illusion. La plupart de ces étrangers ne partiront pas. C'est vrai en particulier des Maghrébins de la « deuxième génération », nés en France et qui sont culturellement plus proches de leurs camarades Français que de leurs propres parents.

Trois solutions se présentent. La première — déjà mise en œuvre — est de bloquer l'immigration clandestine, car la France ne peut accueillir aujourd'hui davantage d'immigrants. La deuxième solution est d'organiser, pour ceux qui le souhaitent, un retour au pays dans les meilleures conditions matérielles et psychologiques possibles, étant entendu que seule une minorité en profitera. La troisième solution est la plus ambitieuse : apprendre à vivre ensemble, ce qui suppose des efforts de la part des Français comme des immigrants. Y a-t-il une autre voie ? S'ouvrir à d'autres cultures conduit-il nécessairement au « melting pot » et à une perte d'identité nationale ? La question est encore occultée. S'il y a pourtant un « débat de société » urgent, c'est bien celui-là.

Le Monde

ROBERT SOLÉ.

OCTOBRE 1984



KONK.

dossier 2: *La France,
une population en
mutation*

semaine 3: un morceau
à regarder en classe

Boucs émissaires

PAR LAURENT JOFFRIN

Même si l'opinion ne le comprend pas, il faudra le répéter sur tous les tons : les immigrés clandestins ne menacent en rien la société française. Il faut sans doute se résigner à ce qu'en ces temps d'inquiétude un homme politique doive communier bruyamment au culte de la nécessaire fermeture des frontières, sous peine d'être balayé par un électorat ulcéré. La droite l'a fait en son temps, dans la manière musclée de Charles Pasqua. La gauche, rompant avec sa tradition, s'y rallie aujourd'hui, quoique sur un mode plus prudent. Dans les deux cas, c'est rassurer les braves gens au prix d'un contresens. Notre plongée dans la France des clandestins le montre abondamment : ces travailleurs sans papiers ne sont qu'un épouvantail social. On dénonce en eux des combinards redoutables, mi-loustics mi-dealers, la dose en poche et le larcin en tête ; dans leur immense majorité, ce sont des ouvriers mal qualifiés, souvent pères de famille, qui triment la peur au ventre, en rêvant non d'un casse mais d'un maigre pécule. On craint pour la Sécu, prétendument contrainte d'entretenir ces oisifs, de soigner à fonds perdus ces malades imaginaires ; or ils viennent dans un seul dessein : travailler. La maladie est leur hantise, qui leur fait perdre emploi et salaire. On les accuse de s'infiltrer subrepticement en France, jouant sans vergogne de la magnanimité de la République. La vérité est qu'il faudrait plusieurs divisions sur chaque frontière pour en interdire le passage.

Certes, il faut lutter contre le travail au noir mais sans trop s'illusionner sur les résultats. Toute la société profite de l'économie grise, celui qui paie moins cher son addition à midi, celle qui s'achète une robe dégriffée à moitié prix, celui qui fait refaire son appartement pour une bouchée de pain et ceux qui laissent leur bébé à « Amalia-qui-vient-du-Cap-Vert-mais-qui-est-très-bien ». Dans cette vaste machinerie, on crie haro sur le soutier. Logique : il est le seul à ne pas pouvoir se défendre. La vérité, c'est que dans le dossier compliqué de « l'immigration », le travail clandestin est une question mineure. Il faut le dire au risque de paraître brutal : ceux qui posent le principal problème, ce ne sont pas les immigrés, ce sont les beurs. Tout bonnement parce qu'ils sont jeunes, pauvres, exclus, touchés à 50 % par le chômage et enfermés dans des banlieues décré-pites.

L'ennui pour les amateurs de discours simples, c'est que les beurs sont nés en France, qu'ils sont français, ou qu'ils vont le devenir. L'ennui, c'est plutôt que de traiter la question de « l'immigration », il faudrait traiter ce qu'on appelait au XIX^e siècle « la question sociale ». Diable ! Comment rassurer l'électeur avec un discours aussi compliqué ? Il y a une tactique plus simple, plus payante, plus médiatique : la tactique du bouc émissaire.

L. J.

LE marquis de Villette, tellement soucieux de la gloire de Voltaire, exprima le premier en 1790 l'idée de transformer l'église Sainte-Geneviève de Soufflot en sépulture nationale, projet repris un peu plus tard à la mort de Mirabeau. Sur la proposition de Pastoret fut voté le décret du 4 avril 1791 consacrant la nouvelle destination du monument comme l'annonça bientôt l'inscription du fronton : « *Aux grands hommes, la Patrie reconnaissante* ». L'institution du Panthéon est sans doute la plus curieuse que nous ait léguée la Révolution. Si elle a résisté au temps contrairement à d'autres initiatives extravagantes comme le calendrier républicain, c'est qu'elle n'était pas une de ces lubies des temps d'orage qui restent sans lendemain, mais qu'elle officialisait dans une architecture et un rituel une légende nationale écrite au fil du temps. C'est pourquoi il faut reconnaître dans le Panthéon, au-delà de son apparent mystère, la marque propre d'une mémoire française qui n'a rien d'équivalent ailleurs.

Le culte des grands hommes est une part essentielle de la culture des Lumières illustrée par les arts et surtout par le petit genre académique de l'éloge des hommes célèbres dont la mode se répandit au milieu du siècle.

Le Pen

et

les juifs

semaine 3: un morceau à regarder en classe

Le chef du Front national s'estime « provoqué » par ceux qui lui attribuent une responsabilité morale dans la profanation de Carpentras. Antisémite, Le Pen ? Robert Schneider a recensé les dérapages du champion de « la France aux Français »

D'abord distiller le doute, ensuite seulement condamner : la première réaction de Jean-Marie Le Pen à l'annonce de la profanation du cimetière juif de Carpentras relève de la technique habituelle du Front national. Le Pen dénonce en même temps « l'ignoble profanation » et « l'ignoble provocation ». Il désigne les auteurs du « montage » : le fait qu'il ait été exécuté au moment même où il était, lui, Le Pen, l'invité de « l'Heure de vérité » suffit à ses yeux à les identifier : « les professionnels de l'antiracisme ». Contre eux et « leurs complices, si haut placés soient-ils », il réclame un châtiment exemplaire.

Tout y est : c'est la provocation qui est ignoble, autant que les faits eux-mêmes. Pas étonnant si Le Pen n'a pas un mot pour la communauté juive. Carl Lang, porte-parole du Front national, qui parle lui aussi de provocation, peut alors « dénier aux auteurs de la profanation le droit de se revendiquer de l'espèce des êtres humains »... puisque ce sont des antiracistes, des ennemis du Front national qui ont organisé le complot.

Le lendemain, Le Pen devient plus explicite. Il pointe nommément du doigt les organisateurs de la provocation dirigée contre lui, et « qui semble avoir été programmée par les politiciens » : les communistes ou les mouvements subversifs islamistes. Les vraies victimes, les juifs, sont déjà passées au second rang. Le Pen peut alors « partager l'émotion et témoigner sa fraternité aux familles des défunts qui ont été profanés ». Pour mieux réaffirmer aussitôt : « Le Front national n'est ni raciste ni antisémite » et mettre au défi quiconque dirait le contraire.

Antisémite le Front national ? Le Pen et ses amis ont, c'est vrai, longtemps tourné autour du mot « juif ». Ils dénonçaient la « subversion cosmopolite », le « lobby international », la « mafia

cosmopolite », « l'anti-France ». Derrière chacune de ces expressions, le mot était sous-entendu, suggéré, insinué, mais jamais prononcé. Le Pen menaçait alors – et sur quel ton ! – quiconque le traitait d'antisémite de procès. Il affirmait avoir obtenu la condamnation de tous ses détracteurs. Comme il prétendait n'avoir jamais été lui-même condamné pour antisémitisme. Enorme mensonge. Il l'a été à plusieurs reprises. En 1971, deux ans avant la création du Front national : deux mois d'emprisonnement avec sursis et 100 000 francs d'amende pour apologie de crime de guerre. Octobre 1985, « le Courrier picard » l'accuse d'inciter au racisme et à l'antisémitisme : Le Pen poursuit le quotidien en diffamation, la cour d'appel d'Amiens le condamne aux dépens. A la même date Le Pen, qui attaque la fédération du PS du Rhône – elle l'accusait elle aussi d'inciter au racisme et à l'antisémitisme –, est de nouveau condamné aux dépens. Mars 1986, le tribunal d'Aubervilliers estime que le leader du Front national a délibérément choisi de livrer quatre journalistes juifs à la vindicte populaire, et le condamne pour antisémitisme. Tous ces jugements ont été confirmés par les cours d'appel et par la Cour de Cassation.

A partir de 1987, Jean-Marie Le Pen choisit de faire des rentrées politiques tonitruantes en jouant plus ouvertement avec l'antisémitisme. Le 13 septembre 1987, sur RTL, c'est le « point de détail » : les chambres à gaz sont « un point de détail » de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale. Le 2 septembre 1988, à l'occasion de l'université d'été du Front national, c'est le calembour « Durafour crématoire ». Dérapages contrôlés, lapsus volontaires. Ils viennent en appui des thèses révisionnistes que Le Pen n'a jamais nettement condamnées. A chaque fois, son venin lâché, il s'offusque publiquement qu'on

l'attaque et se pose en victime. Ainsi, le 18 septembre 1988, deux semaines après le « Durafour crématoire », à la fête Bleu-Blanc-Rouge, il inverse les rôles en accusant la « mafia cosmopolite » d'avoir la prétention de « faire porter l'étoile tricolore » à ses partisans. Bref, Le Pen dénonce le terrorisme intellectuel qu'imposent les juifs tout-puissants. Peu lui importe si ses propos tombent sous le coup de la loi antiraciste. Le Pen sera de nouveau condamné pour banalisation d'actes constitutifs de crime contre l'humanité, après le « point de détail ». Son immunité de parlementaire européen sera levée après le « Durafour crématoire », qui devrait lui valoir une nouvelle inculpation.

Ces provocations font partie de sa stratégie. Il l'explique dans le huis clos du bureau exécutif de son parti. Le docteur François Bachelot, qui condamne le calembour calamiteux, entend encore répondre Le Pen : « Il faut que tu le saches : Durafour, c'est voulu, et nous recommencerons. Il serait intolérable que nous subissions le joug de la juiverie. » Et Bernard Antony, qui s'est longtemps fait appeler Romain Marie, s'écrie : « Tu n'as rien compris ! Nous sommes là pour préparer la revanche sur l'anti-France, c'est-à-dire le lobby maçonnique, le lobby juif et le lobby médiatique. »

En privé, Le Pen ne se cache pas d'être raciste. Au contraire. Denise Beaulieu a réussi, en se faisant passer pour une journaliste canadienne sympathisante, à vivre quelques jours avec Le Pen et ses proches. Elle a donné dans « Globe » un échantillon du parler-vrai de Le Pen : « La pub et le cinéma essaient de présenter une image du Français cosmopolite, petit, brun, frisé » ; « Si Harlem Désir a si bonne presse, s'il reçoit des subventions, c'est parce qu'il est à moitié juif » ; « L'Académie française est contrôlée par les juifs ». Jean-Maurice Demarquet, qui fut un de ses

1990

Dossier: la République, les
républiques et les
libertés

semaine 2: un morceau à
regarder
en
classe

LA DECONFITURE DES INTELLECTUELS



Le cas tragique du PC

Comment on passe de Althusser à Gremetz

Mythologie : il était une fois un parti sorti (presque) tout neuf de la guerre et qui attirait tant d'intelligences que les autres entreprises politiques en étaient marries. Ce parti du cœur — les résistants — et de l'esprit — les intellectuels — était le Parti communiste français. La piétre SFIO elle-même suffoquait d'envie, c'est tout dire.

Voulez-vous des « idées », des débats ? D'Emmanuel Le Roy Ladurie à Louis Althusser, de Henri Lefebvre à Picasso, les intellectuels, les artistes s'y bousculaient... Bref, la Pensée était là. Ou par là, entre Jean-Paul Sartre qui se découvrait un temps « compagnon de route » et le chercheur Jean-Pierre Vigier, qui, avec Roger Garaudy et Louis Aragon, siégeait au Comité central. La nébuleuse communiste dardait mille feux sur le monde politique, gouvernement compris. Malheur à celui qui tombait sous les pattes venimeuses d'Annie Kriegel, laquelle n'épargnait aucun des ennemis de la Cause. Revues, hebdomadaires, quotidiens, centres de recherches, le PCF catapultait les idées comme un porte-avions ses mirages.

Contre ou pour eux, près ou loin d'eux, il fallait prendre parti. L'intervention militaire contre la Hongrie (1956), les déclarations tonitruantes sur le « fascisme gaullien » avaient bien troublé quelques consciences, mais le remplacement du Grand Timonier Maurice Thorez par Waldeck Rochet, un paysan autodidacte, fit oublier tout cela. De 1962 à 1967,

propositions, réforme, révolution, de l'Etat à la « démocratie locale », les rois du « concept » étaient là. Pour donner la réplique, il fallait s'appeler Aron ou Mendès France, pas moins. La condamnation de l'intervention en Tchécoslovaquie, en 1968, fut l'apogée.

Fin du mythe. C'est alors que surgit en 1970 l'équipe de Georges Marchais. Premier symptôme : Marie-Claude Vaillant-Couturier, ancienne déportée, la femme de Paul, un des plus grands intellectuels communistes de l'avant-guerre, est contrainte d'abandonner à son profit son siège du Val-de-Marne. Le mouvement est lancé.

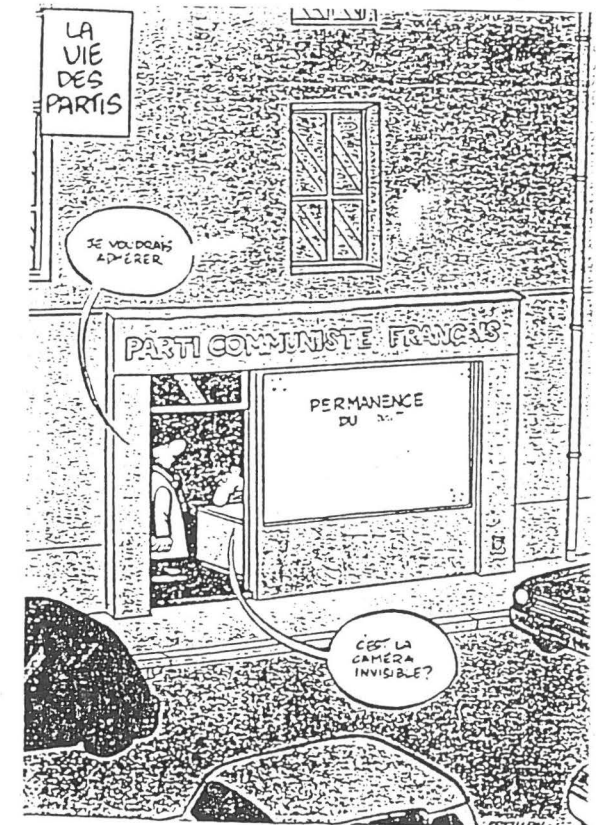
**Voulez-vous des idées ?
Le PCF était là.**

Marchais a compris, comme Thorez, Ceausescu et bien d'autres, que l'intellectuel est un traître en puissance, puisqu'il appelle toujours à détruire la tradition qui fonde la légitimité de l'appareil. Maurice Thorez donnait le change en câlinant Pignon ou Aragon. Waldeck Rochet en jouait pour « casser » ce qui était usagé dans le Parti. Avec Marchais priorité est donnée aux hommes de l'appareil et, parmi eux, aux plus plats, aux plus gris, aux plus malléables, donc aux plus obtus. Prototypes : Grémetz, Zarha, Lajoinie... Ainsi se développe un système de clonage généralisé. Vouloir jouer au plus fin est absurde. Dans la fédération du Val-de-Marne, on racontait naguère cette anecdote : lors

d'une réunion, Georges Marchais lance une idée et ouvre la discussion. Un cadre fédéral s'avance, tout fier de pouvoir dire : « Je suis d'accord avec Georges Marchais. » Sourire de « Georges » : « Eh bien moi, je ne suis pas d'accord. » Dans ce système de paranoïa généralisée, le cadre aura quand même de l'avancement : il vient de montrer sa fidélité.

Copie du maître, copie de copie, copie de copie de copie... à chaque échelon se recrute un personnel politique fidèlement dupliqué. Avec une perte de substance à chaque reproduction. Tradition et appareil expliquent que les communistes français, coupés des intellectuels, n'aient plus la capacité, face aux autres entreprises politiques, d'opposer une stratégie et un discours « efficaces ». D'où leur attachement à dissenter sur le « centralisme démocratique ». Seule manière de garantir sa pérennité à la médiocratie. D'où les inepties ressassées, André Lajoinie désignant le président de la République comme ce monstre qui a « une conception très sélective des libertés », et Marchais, le modèle, se flatte d'avoir, le premier, vu les « problèmes » que posent les « libertés » dans les pays de l'Est. Comme il se flatte également, au milieu des rires, de conduire son parti vers de glorieuses victoires électorales, lui qui le prit quand il avait plus de 20% et qui le laisse à moins de 9%. Monde cruel. Monde impitoyable, qui ne salue pas la médiocrité quand elle atteint de tels sommets.

Yves ROUCAUTE



L'Astérix de Moëlan

FRENCH IB & IIA

1990

L'ONU, la CEE, la Cour internationale de La Haye se sont penchées sur l'affaire : les Goarnic, c'est plus qu'une famille... C'est un menhir

La Bretagne résignée est sous domination française. Toute la Bretagne ? Retranchés dans le petit village de Moëlan-sur-Mer, entre landes et océan, une poignée d'irréductibles résistent. La famille Le Goarnic : le père, la mère et les douze enfants. M. Le Goarnic père, un patriarche coriace et romantique, a planté le drapeau breton sur le toit de sa maison pour défier les « jacobins ». 61 ans, crinière au vent du large, sourire celte et œil bleu clair, le champion des bretonnants est en guerre contre l'Etat français depuis plus de trente ans. Aujourd'hui, il s'apprête à livrer sa dernière bataille : un procès contre l'administration. Le centième !

Une histoire ubuesque digne des très riches heures de l'administration française. L'épopée remonte à l'après-guerre. Août 46. Jean-Jacques Le Goarnic est heureux. Son premier enfant est né. Il se rend à la mairie pour déclarer la naissance de la petite fille. Il veut lui donner un prénom breton digne des légendes de Merlin et de la quête du Sacré Graal : « Gar-lone ». L'employé de l'état civil est médusé. Et dès que Le Goarnic a le dos tourné, il enregistre le bébé sous le nom de sa mère : Mireille ! Motif : la loi ne connaît que le calendrier républicain et les petits Français doivent porter des prénoms français. Un an plus tard, naît Patrig. Le Goarnic insiste sur le g. L'employé ne répond même pas. Nouveau sabotage : il écrit Patrig avec un k.

Jean-Jacques Le Goarnic a les ambitions d'un chef de tribu. Avec son épouse, il a juré de « repeupler la Bretagne ». « Nous voulions au moins vingt enfants, dit Mme Le Goarnic. Nous n'en avons fait que douze. » Chaque année, le couple rebelle contre-attaque avec un nouveau petit Celte : Katelle, Yann, Gwen, Morgann... L'employé de la mairie est intraitable. Les enfants Le Goarnic ne seront jamais enregistrés à l'état civil.

L'employé a vraiment craqué le jour où le Breton est venu déclarer la naissance d'Ardraboran. « Ardra... quoi ? » - « Ardraboran... C'est le nom celtique de la planète Aldébaran », a expliqué Le Goarnic. « Adressez-vous au service des étrangers », lui répond l'employé écœuré. D'autres provocations ont suivi : Maïwen, Gwendal, Diwezha, Sklerijenn. Et enfin, l'apo-

théose : Brann. « Le nom du général de toutes les armées celtes d'Europe », dit tranquillement Le Goarnic. Pour l'employé de l'état civil, c'est clair, Le Goarnic vient de déclarer la guerre des prénoms.

« J'y ai consacré toute ma vie et toute mon énergie », dit le Breton en racontant ses démêlés avec le « pouvoir central ». Un combat titanique, interminable et dérisoire. Chez les Le Goarnic, il y a des cartons entiers remplis de jugements divers, de référés, de citations à comparaître, de contraventions...

Pendant des années, Ardraboran et les autres ont été des parias de l'administration. Ils ont vécu sans existence légale, sans papiers et surtout sans allocations familiales. Seule consolation : la famille Le Goarnic est la plus célèbre de Bretagne. Un monument à visiter. Un symbole.

libre ! » Les Canadiens répondent : « Occupez-vous de vos Bretons, nous nous occupons de nos Québécois ! »

« De Gaulle ne nous pardonnera jamais cet affront, dit Le Goarnic. Pendant des années l'Etat va multiplier les vexations pour nous avoir à l'usure. Notre clan va subir des dizaines d'arrestations. » Tous les prétextes sont bons. Un jour, c'est EDF qui veut installer une ligne à haute tension sur la propriété des Le Goarnic. Un autre, c'est le département qui décide de construire une route dans le jardin de Jean-Jacques. Quand les bulldozers arrivent pour abattre les arbres, les époux Le Goarnic et leur progéniture sont couchés en travers du chemin. La mère sera jetée en prison, après un accouchement, pour « rébellion à travaux ordonnés par le gouvernement ».

Les gendarmes perquisitionnent, les huissiers s'acharnent... L'Astérix de Moëlan ne cédera jamais et l'Etat jacobin finira par plier. En 1964, une nouvelle loi autorise le libre choix des prénoms. Enfin, les enfants Le Goarnic sont inscrits sur l'état civil. Le Celte crie victoire. Trop vite... Le Goarnic veut être réhabilité, dédommagé. Il exige les allocations familiales qu'il n'a pas perçues pendant vingt ans. L'administration refuse. Le patriarche reprend le maquis : il décide solennellement de ne plus payer d'impôts ! L'administration fait la morte. Les années passent. Le Goarnic pense être quitte. Il mène des jours tranquilles à Moëlan. Mais les fonctionnaires préparent leur revanche. Et le 20 septembre 1988,

les gendarmes débarquent chez les Le Goarnic. Le chef de tribu est arrêté et incarcéré pour une dette fiscale de 1 800 000 francs. C'est à nouveau la guerre. Le Goarnic fait la grève de la faim. « Totale et illimitée. A l'irlandaise ! » Il est relâché dix-sept jours plus tard.

« Les services fiscaux ont monté le dossier de toutes pièces », dit Le Goarnic qui repart en croisade. Prêt à affronter une nouvelle fois « l'hydre étatique », « ce pouvoir mesquin et revanchard ». Jacques Vergès s'est porté à son secours. Pour quoi faire ? Porter plainte contre l'Etat français, naturellement ! Dans le petit village retranché de Moëlan-sur-Mer, une poignée d'irréductibles...

MARIE-FRANCE ETCHEGOIN

Dossier: la République et les républiques

semaine 4: un morceau à regarder en classe

L'Etat et les libertés

Les poètes du coin écrivent des chansons de geste à la gloire du clan de Moëlan. Les élus de gauche se font prendre en photo avec un « Ardraboran » sur les genoux. François Mitterrand consacre quelques pages à l'affaire dans « l'Abeille et l'architecte » : « Ardraboran vaut Bergamote — charmant au demeurant — et j'en sais qui échangeraient bien Népomucène contre Gwendal. Que penser en tout cas de cet Etat jacobin qui livre sa guerre de Troie pour l'étymologie d'un prénom ? » Très vite l'odyssée des prénoms a un retentissement international. Le Goarnic en appelle à l'ONU, à la CEE, à la Cour internationale de La Haye qui crée une commission... Et puis c'est l'incident diplomatique. Le général de Gaulle lance son fameux : « Vive le Québec

LA LIAISON FRANCE-IRAK

Du sang et des armes

Le groupe de pression des industries de guerre a dicté au gouvernement français un engagement militaire inconditionnel aux côtés de Saddam Hussein

Saddam Hussein a pu acheter en France, sans payer, à peu près tout ce qu'il voulait : des armes, des munitions, et même de quoi faire la bombe atomique. C'est l'histoire d'une liaison folle qui a commencé il y a plus de quinze ans. Quand il reçoit pour la première fois Saddam Hussein à Orly, en 1975, Jacques Chirac, alors Premier ministre, l'appelle son « *ami personnel* » et l'assure de son « *affection* ». Le ton était donné. Le mariage d'amour, scellé par un contrat de fourniture d'une centrale nucléaire, premier pas vers la construction d'une future bombe atomique, allait bientôt se transformer, à la faveur de la guerre du Golfe, en une liaison maudite, de plus en plus fondée sur le cynisme et le chantage.

A Paris, Saddam Hussein avait de puissants alliés dans la place : le ministère de la Défense et toutes les grandes sociétés de l'industrie de l'armement. Dès 1981, alors que la guerre du Golfe bat son plein depuis un an, la dette de l'Irak se monte déjà à 15 milliards de francs. La coopération nucléaire franco-irakienne s'arrête provisoirement après le raid israélien sur la centrale de Tammuz. Mais Paris commence à livrer les premiers Mirage F1. L'année suivante, c'est un contrat de plus de 4 milliards de francs portant sur les canons de 155 à grande cadence de tir, montés sur châssis AMX 30. Même l'armée française n'y avait pas encore droit.

En 1983, c'est le « *prêt* » de cinq chasseurs bombardiers Super-Etendard, avec les missiles Exocet, qui allaient permettre à Bagdad de commencer la guerre contre les pétroliers dans le Golfe. La France, par ce geste, entraînait pratiquement en état de cobelligérance contre l'Iran. On sait ce que cela a coûté : la mort de dizaines de soldats français dans l'immeuble du Drakkar, à Beyrouth, le calvaire des otages, la mort de Michel Seurat, les attentats à Paris. Pour justifier cet engagement presque direct dans une guerre qui ne concernait pas la France, les explications officielles se sont succédé : on voulait d'abord « *limiter l'expansion soviétique* » – mais l'URSS, qui était le principal fournisseur d'armes de l'Irak – savait, elle, maintenir de bonnes relations avec l'Iran. On expliqua ensuite qu'il fallait éviter une victoire de l'Iran car ce serait le début du déferlement islamique dans toute la région.

Les réalités sont bien plus prosaïques : la guerre du Golfe devenait un merveilleux champ d'expérimentation pour les derniers-nés des engins de l'industrie militaire française. L'Irak était transformé en « *vitrine* » des productions de Dassault, de Matra, de Thomson, de l'Aérospatiale et de beaucoup d'autres. En 1985, les missiles AS 30 allaient faire merveille contre le terminal iranien de Kharg. Et toutes les armées arabes ont admiré les performances des Alouette III, des Gazelle avec leur système

antichar Hot, des Super-Frelon armés d'Exocet, sans compter les batteries antiaériennes Rolland, que la France avait livrés, pour 10 milliards de francs, à l'armée irakienne.

L'énumération serait fastidieuse, mais la somme des crédits devient astronomique. Au Quai-d'Orsay comme au ministère des Finances, on commence à renâcler. Dans les anti-chambres, on évoque avec prudence la puissance du « *lobby irakien* » qui regroupe à peu près toute l'industrie de guerre française. Ce groupe de pression saura faire échouer, au fil des années, toutes les tentatives de rééquilibrage de la diplomatie française au Proche-Orient, et notamment le rapprochement avec l'Irak, tenté dès 1984. Quand, en 1985, l'Irak restitue les cinq Super-Etendard, l'ouverture vers l'Irak apparaît à portée de main. Mais une « *fuite* » savamment calculée révèle qu'au même moment Dassault livre une nouvelle cargaison de Mirage F1 à Bagdad. L'année suivante, c'est l'équipée invraisemblable de deux opposants irakiens que le gouvernement français n'hésite pas à livrer à Saddam Hussein. Une affaire sans doute montée par les services secrets irakiens, avec des complicités en France, pour barrer la route à tout rapprochement de Paris avec Téhéran. Cette année-là, en 1986, la dette irakienne officielle envers la France se monte à 25 milliards. Bagdad refuse désormais de rembourser le moindre centime. Il faudra toute l'insistance du ministère des Finances pour qu'on arrête les livraisons et l'octroi de nouveaux crédits.

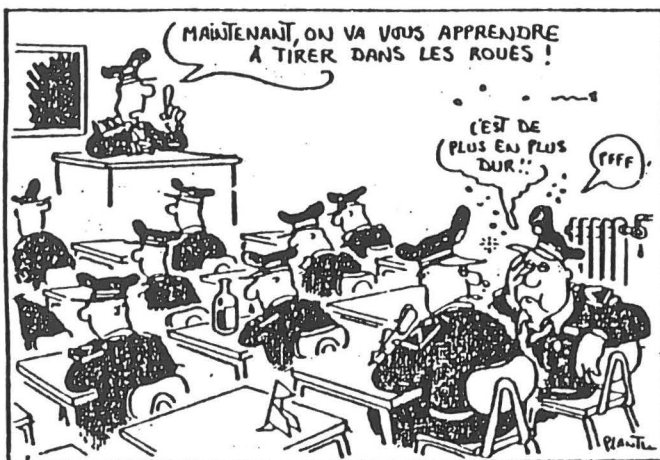
En 1989 – la guerre est terminée depuis un an dans le Golfe –, on aboutit à un accord de rééchelonnement de la dette : l'Irak accepte de rembourser 1,5 milliard d'arriéré sur 8 milliards dus. En fait, les « *Irakiens de Paris* » ont encore gagné. Au ministère de la Défense, on célèbre cet accord qui permet de « *repren- dre la coopération sur une base assainie* ». En effet, Dassault, pour 22 milliards, se prépare à livrer 50 Mirage 2000. Pour mater les récalcitrants du ministère des Finances, on leur dit que l'Irak a un programme de reconstruction de 60 milliards de dollars. Si Paris n'est pas compréhensif sur la dette, les contrats civils iront aux Allemands, aux Britanniques et aux Américains.

Aujourd'hui, Paris a enfin décidé de se montrer « *ferme* » : plus de crédits garantis. Avec une exception de taille : le matériel militaire. Car Saddam Hussein, qui n'a toujours pas signé de traité de paix avec l'Iran, continue à acheter des armes tous azimuts. Et les industries de guerre, dont les intérêts ont pris, en France, le relais de la diplomatie et de la raison d'Etat, livrent au tyran de Bagdad tout ce qu'il souhaite. Ce sont les contribuables français qui, en fin de compte, paieront l'addition.

François Schlosser

Un jeune motard tué par un policier

Une nouvelle bavure ?



Une jeune homme âgé de vingt-quatre ans, William Normand, a été tué d'une balle dans le dos, le 31 juillet à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), par un gardien de la paix, Eric Laignel.

La victime roulait sur sa moto en sens interdit alors que le police la poursuivait, la soupçonnant d'avoir commis un vol à l'arraché.

Eric Laignel a été inculpé de « coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner » et écroué. Le magistrat instructeur est allé au-delà des réquisitions du parquet de Créteil, qui n'avait réclamé qu'une mesure de contrôle judiciaire. Ainsi, contrairement au CRS Gilles Burgos, qui avait aussi tué à Paris un jeune fuyard d'une balle dans le dos, dans des circonstances presque analogues, et toujours soumis au contrôle judiciaire dans une caserne de la région parisienne, le policier de Fontenay a été placé en détention.

Sans doute le juge d'instruction a-t-il tiré les enseignements de l'affaire de la rue de Mogador et préféré « retirer le policier de la circulation » pour éviter qu'il ne soit influencé avant d'être entendu sur le fond. Sans doute aussi le fait que la légitime défense n'ait pas, en la circonstance, été invoquée, a-t-il été un élément de poids.

(Lire page 6 l'article de Laurent Greilsamer
- Mort sur simple soupçon -.)

Lire ces textes dans l'ordre:

1, 2 et (au verso) 3.

Les deux premiers

datent

du mois d'octobre 1986;

le no. 3 date du

mois de juillet 1989.

Mort sur simple soupçon

En sortant son arme de l'étui de cuir fixé à son ceinturon, le gardien de la paix Eric Laignel était sûr d'une seule chose : le motard casqué en qui il croyait tenir le « voleur à l'arraché » qui lui échappait en empruntant une rue à sens interdit, commettait une grave infraction au code de la route. Infraction pour infraction, le policier s'est mis dans une situation autrement plus grave en se plaçant carrément au-dessus du code pénal. Alors qu'il n'était pas en état de légitime défense, Eric Laignel a tiré et tué d'une balle dans le dos William Normand, vingt-quatre ans.

On imagine le soulagement qu'ont dû ressentir MM. Charles Pasqua et Robert Pandraud, nos deux ministres de la sécurité, lorsqu'ils ont appris, vendredi, la liste des délits que l'on peut censément reprocher au jeune motard.

A sa façon, la préfecture du Val-de-Marne avait largement anticipé sur l'enquête de flagrant délit en annonçant, une heure et demie après le drame, la « culpabilité » de William Normand. Faut-il, dès lors, noter que le seul à avoir eu une réaction en concordance avec les faits reste l'auteur du coup de feu, qui, après avoir constaté le décès de sa victime, a été secoué par une crise de nerfs ?

En l'occurrence, on attend toujours de M. Pandraud qu'il condamne aussi résolument ces manquements tragiques au code pénal que certaines entorses policières à l'honnêteté pour lesquelles il a déclaré qu'il sera « impitoyable ». Le sujet le mérite, et le ministre le sait bien.

Qui mieux que lui peut s'inquiéter de l'évolution, ces dix dernières années, de ce qu'il est convenu d'appeler les « bavures » policières ? Alors qu'il n'était que directeur général de la police nationale, les accidents les plus graves ont souvent été la conséquence de la guerre des polices et d'un manque de sang-froid. Fortement motivées par la lutte contre le grand banditisme, les brigades spécialisées en arrivaient à se tirer dessus par manque de coordination. Il suffit de rappeler les « bavures » de Charenton, où l'on vit

un policier de la brigade antigang tuer un inspecteur (1975), et de Fontenay-le-Fleury, où un policier trouva la mort lors d'une fusillade déclenchée par le commissaire Boulusset (1977).

La fin des années 70 et le début des années 80 ont vu, en revanche, croître les « bavures » dont les immigrés furent les victimes. L'expression de « délit de sale gueule » prenait chair. Ce sera, en 1977, la mort du jeune Mustapha Boukhezzer, tué de six balles dans le dos, dont l'une, « à bout touchant appuyé », par le brigadier Marchaudon, suivie d'autres homicides et « coups et blessures ». En 1983, un Tunisien de dix-sept ans, juché sur un vélomoteur, est atteint d'une balle dans la tête par un brigadier, qui sera inculpé de « tentative d'homicide volontaire ».

Depuis trois ou quatre ans, une nouvelle évolution se dessine. Certains policiers n'hésitent plus, alors qu'ils ne sont pas directement menacés, à tirer sur des individus cherchant à leur échapper. La fusillade de la rue Rossini, en 1982, reste significative de cet état d'esprit « cow-boy ». Une jeune fille y trouve la mort — deux balles dans le dos, — alors qu'elle circule, avec des amis, à bord d'une voiture volée. Le décès de Loïc Lefebvre, il y a moins d'un mois, celui de William Normand, jeudi, sont similaires, marqués du sceau de la même précipitation et irresponsabilité : la mort pour des méfaits passibles, au pis, du tribunal correctionnel. La mort sur simple soupçon.

Cette rapide revue montre que les « bavures » ne sont la propriété exclusive d'aucune majorité politique. Aussi M. Pandraud a-t-il raison de déplorer aujourd'hui « l'exploitation de cadavres à des fins politiques ». Mais on l'approuverait davantage encore s'il avait la force de dénoncer de tels homicides. Le devoir d'un ministre chargé de la sécurité est de « tenir » sa police, à tout le moins de lui rappeler que sa vocation est de protéger les citoyens, non de les inquiéter.

LAURENT GREILSAMER.

(Lundi 4 août.) *Le monde* 4.10.191

CULTURE : PAS DE TOIT SANS TOI

Sur les 80 maisons de la culture prévues par André Malraux, onze ont vu le jour qui traversent aujourd'hui une profonde crise d'identité. Murs, Murs fait le point en onze fiches.

semaine 1: un morceau à regarder en classe

Ce fut une des grandes ambitions d'André Malraux. Installer, dans chaque département un temple de la culture contemporaine, à l'architecture emblématique: un lieu de diffusion, de création et de production, ouvert à tous. Quatre-vingts maisons de la culture étaient prévues. Il en existe onze! Onze gigantesques machines essaimées à travers la France, dont on se demande, aujourd'hui, si elles sont les derniers vestiges d'une vision définitivement avortée ou les symboles, toujours vibrants, d'une certaine idée de la culture populaire. Nées de la volonté d'un homme, mais aussi d'un mariage souvent difficile entre l'Etat et les collectivités locales (qui les financent à parts égales), les maisons de la culture, à force d'essuyer les tempêtes de cette union mouvementée, n'ont jamais réellement trouvé leur bon cap. Elles traversent ainsi une grave crise

d'identité. Ce n'est pas très nouveau, mais on en a eu la preuve, avec une particulière acuité, en 1986. Sous Jack Lang, la tutelle du réseau des établissements d'action culturelle, dont font partie les MC, était assurée par la direction du Développement culturel. Dès son arrivée, rue de Valois, François Léotard a supprimé cette direction. La tutelle a été confiée à la direction du théâtre et du spectacle. Un changement qui n'est pas seulement technique et qui illustre la volonté du nouveau ministre de remettre en cause, radicalement, la présence de l'Etat dans les MC. Il fut même question, ici où là, de privatisation - le thème était à la mode. Toutefois, l'idée de transformer certains établissements culturels en SARL - en particulier, la maison de la culture de Reims - s'est vite révélée peu réaliste. Reste que l'Etat attribue ses subventions, avec de plus en plus de parci-

monie. Le budget consacré aux MC a diminué, en 86, puis est resté stable, en valeur absolue, en 87 et 88, (ce qui correspond à une nouvelle baisse de 5%). Cette année, l'enveloppe budgétaire est, certes, majorée, mais il en faudrait bien davantage pour compenser le retard. Or, le danger qui guette est bien connu: si les subventions continuent de stagner, les dépenses de fonctionnement, forcément incontournables, prendront le pas sur les activités de création et de diffusion. « *Comment attirer le public avec des bâtiments obsolètes* », résume Jean Morlok, le directeur de la MC de Créteil, qui voit mal sa maison devenir un « temple de l'austérité ». Bref, la sclérose n'est pas loin. L'Etat se désengageant, c'est naturellement vers les communes, les « seconds actionnaires » que l'on se tourne. Pourtant, de ce côté là aussi, le climat est loin d'être serein. Plusieurs établissements, en 1983, ont

été frappés de plein fouet par les changements politiques. Certaines nouvelles équipes municipales, de droite, à Brest et à Nantes, notamment, ont clairement manifesté leur volonté de rompre avec une politique culturelle dont les maisons de la culture sont bien plus que les outils, les symboles. Quelques municipalités ont même purement et simplement choisi de « municipaliser », renonçant ainsi au label « maison de la culture Malraux », et à la part de financement national.

D'autres villes, heureusement, ont compris que les MC peuvent leur assurer un retentissement, bien au-delà de leurs murs. « *Bobigny, ce n'est plus seulement des tours à l'Est de Paris, c'est aussi une ville de culture à la renommée européenne* », fait-on remarquer, non sans une légitime satisfaction, à la MC. Quoiqu'il en soit, le recours aux communes a son inévitable revers. Augmentant leurs contributions financières, il est naturel que les élus souhaitent intervenir plus fréquem-

La « jeune fille » n'a-t-elle été qu'un accident de l'histoire, une simple parenthèse dans l'évolution des mœurs occidentales, ouverte au seizième siècle et fermée au vingtième ? Telle est la question, pas tellement saugrenue, que pose le livre de quatre historiens aixois (trois femmes et un homme), au titre peu académique : *De la pucelle à la minette*. Le terme de « jeune fille » désigne en effet, traditionnellement, l'état qui sépare la puberté du mariage et qui se caractérise par deux soucis majeurs : la préservation de l'« établissement » conjugal. Pucelage et mariage font l'horizon de la jeune fille.

Or voici que l'un et l'autre sont en train de perdre leur importance : la virginité, du fait des progrès de la contraception ; le mariage, en raison de l'affaiblissement du rôle économique de cette institution. Ainsi s'évanouit sous nos yeux un personnage social qui, pendant plus de quatre siècles, a mobilisé les familles, les éducateurs, les moralistes, les confesseurs et les poètes, et qui a enflammé l'imagination des hommes.

En fait, la situation de la jeune fille n'a cessé de se dégrader. Le Siècle des Lumières, en combattant l'influence de l'Eglise, a œuvré davantage pour la libération des hommes que pour celle des femmes. Si pour Fénelon la femme doit se consacrer à Dieu, pour Rousseau elle est au service de l'homme. Son rôle est de l'aimer, de le soutenir. C'est en faisant le bonheur de son mari qu'elle trouvera le sien. Au dix-neuvième siècle, la dépendance économique, sociale et juridique des femmes s'accroît. Le code civil de Napoléon consacre leur infériorité. Leur éducation reste centrée sur la morale, la religion, les arts d'agrément, la broderie, le maintien. Mais le grand problème reste l'apprentissage de la pudeur — vertu cardinale de la jeune fille, — c'est-à-dire, en fait, le mépris — pour ne pas dire l'horreur — du corps. Séparée des garçons — dans des couvents ou des pensionnats, — menant une existence sévèrement contrôlée, les jeunes filles doivent vivre dans l'ignorance complète de ce qui sera pourtant leur fonction ultérieure : la sexualité et la procréation.

A la fin du dix-neuvième siècle, l'émancipation sociale des femmes passe par leur accès progressif à des professions conciliables avec l'image de dévouement, de générosité propre à la mythologie de la jeune fille : l'éducation, la santé, l'action sociale. Puis, peu à peu, les différences entre les sexes s'estompent, et de nos jours filles et garçons se confondent dans une uniformité de vêtements, de manières, de langage, de mœurs. Ils forment ensemble la catégorie nouvelle de « jeunes », exaltée par la société de consommation. Victoire enfin du sexe faible après des siècles de domination ? Peut-être. Et, pourtant, ce livre qui décrit la longue marche des filles opprimées vers la libération se termine sur une note d'inquiétude. Le statut de la jeune fille était contraignant, mais clair. Il comportait des règles strictes, par rapport auxquelles il était facile de se repérer, même si c'était pour les combattre ou les enfreindre. La liberté actuelle donne le vertige.

F. GAUSSEN.

Le monde (17 juin 1983.)

En répondant à ces questions (en français), faites des phrases entières. N'employez pas les mots de l'auteur.

- 1 Expliquez le sens de la métaphore *parenthèse* (ligne 3).
- 2 Comment décrire la structure qui suit *saugrenue* (ligne 7)?
- 3 D'où sont-ils, ces quatre historiens dont il s'agit à la ligne 8?
- 4 Pourquoi ce titre est-il 'peu académique'? (lignes 9-10)
- 5 Expliquez la différence entre *pucelle* et *minette* (lignes 10-11).
- 6 A la ligne 16, j'ai trois raisons de penser qu'un bout de phrase, de trois mots ("la virginité et"), manque. Pouvez-vous identifier quelques-unes de ces raisons?
- 7 A la ligne 16, pourquoi ces guillemets à "établissement"?
- 8 a Commentez la structure *pucelage et mariage* (ligne 17).
b Trouvez un autre exemple de la même structure, plus loin.
- 9 A la ligne 17, expliquez la métaphore *font l'horizon de*.
- 10 a A la ligne 25, où est le sujet du verbe?
b Commentez cette structure.
- 11 Qui est ce 'personnage social' dont il s'agit à la ligne 25?
- 12 Remplacez *mobilisé* (ligne 27) par un autre mot ou expression ayant à peu près le même sens.
- 13 Expliquez le 'Siècle des Lumières' (lignes 33-34).
- 14 Qui est Fénelon (ligne 38)?
- 15 Qui est Rousseau (ligne 39)?
- 16 Expliquez la fonction du second *de* de la ligne 41.
- 17 *vertu cardinale* — commentez cette formule, ligne 52.
- 18 A la ligne 56, vous ajouterez, en l'intercalant, un mot qui ne changera pas le sens de l'énoncé.
- 19 Réduisez le troisième paragraphe à une seule phrase.
- 20 A la ligne 65, remplacez *passé par* par un mot ou une expression ayant à peu près le même sens.
- 21 A la ligne 71, remplacez *s'estompent* par un mot ou une expression ayant à peu près le même sens.
- 22 A la ligne 83, il s'agit de réécrire, en entier, la petite phrase: *Le statut de la jeune fille était contraignant, mais clair*. Vous emploierez vos propres mots. Et vous commencerez par *Si...* (Voir, au 3e paragraphe, une phrase ainsi structurée).
- 23 Réduisez tout l'article à une seule phrase, de douze mots au maximum.

Un climat de fin de règne

FRENCH IB & IIIA

1990

Vingt petites questions sur un article consacré au Sénat.

5 Le Sénat est un scandale. Cela ne date pas d'hier : depuis de longues années la Haute Assemblée a été l'objet d'attaques virulentes : « maison de retraite pour politicien au rancart », « chambre froide de la démocratie », « bastille du conservatisme »... Les critiques se sont succédé en rafales. Mais rien ni personne, pas même de Gaulle, n'est parvenu à mettre à bas le palais du Luxembourg. Lequel s'est toujours retranché derrière un argument fort : face à une Assemblée nationale soumise aux tourmentes impétueuses de la vie politique, il représenterait la stabilité, la sérénité nécessaires à l'équilibre de tout système démocratique. Ce qui ne fait pas de doute. Sauf qu'aujourd'hui, plus que jamais peut-être, les défauts, les côtés scandaleux de l'institution sénatoriale éclatent.

20 Prenons par exemple sa composition : elle est loin, très loin d'être représentative de la France d'aujourd'hui. Politiquement d'abord. Depuis 1958, les groupes de droite et de centre droit y sont majoritaires. Cette majorité, en 1983, a atteint les deux tiers et, en 1986, près des trois quarts. C'est peu de dire que l'alternance, vertu démocratique s'il en est, est ici inconnue.

30 Le Sénat est donc coupé de la réalité politique, mais également de la France « réelle ». C'est-à-dire que les élus du pays dit « profond, des régions agricoles et traditionnelles, sont beaucoup plus nombreux que ceux des zones urbaines où s'expriment les tendances sociales et progressistes.

40 La clef de cette caricature tient dans le mode d'élection des sénateurs : ces notables, en majorité des bourgeois de province âgés, sont élus par d'autres notables, des « grands électeurs », qui sont, à 95 %, des élus municipaux. D'où une surreprésentation des petites communes et une considérable sous-représentation des villes.

45 Certes tous les sénateurs ne sont pas des vieillards cacochymes aux cerveaux amidonnés, à l'énergie défaillante. On en compte même quelques-uns brillantissimes. Pourtant, il est clair que les grandes vedettes ne tournent pas sur cette piste. De toute façon, on vient rarement au Sénat pour y accomplir une grande carrière. On s'y réfugie pour la terminer. Peinard. Dans le cas contraire — il

55 arrive parfois que quelques jeunes loups ambitieux s'y risquent — on est, la plupart du temps, cassé. Car ainsi que le révèle l'enquête qu'a menée Lionel Duroy pendant plusieurs semaines, l'institution sénatoriale est radicalement perverse. D'abord, les jeunes y sont systématiquement bizutés, broyés, écrasés. Un sénateur devient un « sénatueur » pour son collègue juvénile.

60 Paradoxalement, le nombre de sénateurs, qui exercent leur métier de législateur est extrêmement faible et l'absentéisme plus répandu encore qu'au Palais-Bourbon. Heureusement que les sénateurs disposent d'une administration très compétente. Trop, peut-être. Car on se demande si les véritables hommes de pouvoir de la Haute Assemblée ne sont pas les administrateurs.

65 Outre l'administration, règnent, en sous-main, les lobbies. Cela aussi est un des scandales du Sénat où la privilégiation, la corruption parfois, finissent par tout gangrener. Tous ne sont peut-être pas atteints, mais beaucoup sont contaminés. Et comment voulez-vous ne pas l'être quand un des vice-présidents du Sénat n'est autre que l'illustre Etienne Dailly, qui est le contre-exemple même de l'intégrité politico-financière ? Certes, tous ne sont pas pourris. Mais cet univers au climat délétère ne les favorise pas. Un climat qui ne cesse de s'alourdir encore avec la guerre de succession qui se trame dans l'ombre. Car le mandat du président Poher vient à son terme. Après plus de vingt ans de règne (!), certains s'attendent à ce qu'il passe la main. Les naïfs ! A plus de 80 printemps, le tenant du titre n'est absolument pas décidé à se ranger. Ce qui fait l'affaire d'un Pasqua, mais pas celle des centristes, qui ne veulent pas que cette fonction leur échappe alors qu'ils constituent, pour le moment encore, le groupe le plus puissant. Les centristes demeurent farouchement déterminés à imposer un des leurs, sans doute Daniel Hoeffel. Contre Poher lui-même, au cas où celui-ci persisterait à vouloir se succéder. Ce qui serait une manière très sénatoriale de répondre au besoin de renouvellement politique qui se manifeste dans le pays. Sauf qu'à toujours vivre à côté de son temps, le Sénat risque de finir par en mourir.

Nicolas DOMENACH

- 1 Dans le premier paragraphe, trouvez deux formules de remplacement pour "le Sénat"
- 2 Commentez la structure: "maison de retraite [...], chambre froide [...], bastille...(lignes 4-6).
- 3 Commentez le *de* qui suit depuis (ligne 2).
- 4 A succédé (ligne 7), il y a une faute d'impression que vous rectifierez.
- 5 Remplacez lequel (ligne 10) par un autre mot qui veut dire la même chose.
- 6 Expliquez l'emploi, à la ligne 13, du conditionnel.
- 7 A la ligne 24, le mot y renvoie à quel antécédent?
- 8 Commentez la structure vertu démocratique (ligne 27).
- 9 Remplacez s'il en est (ligne 27) par un mot ou une expression de sens analogue.
- 10 A la ligne 32, fermez les guillemets, et expliquez la fonction du *des*.
- 11 A la ligne 36, explicitez le sens de la métaphore la clef.
- 12 Commentez l'emploi de d'autres (ligne 39).
- 13 Remplacez d'où (ligne 41) par une expression contenant un verbe et voulant dire à peu près la même chose.
- 14 Réécrivez toute la phrase "Certes [...] défaillante", en employant vos propres mots (12 au maximum!) et en gardant à peu près le même sens.
- 15 Expliquez sénatueur (ligne 60) -- et les guillemets qui l'entourent.
- 16 Qu'est-ce que c'est, ce Palais-Bourbon dont il s'agit à la ligne 65?
- 17 Remplacez outre (ligne 71) par une formule de sens analogue.
- 18 Expliquez contre-exemple (ligne 79).
- 19 Expliquez le point d'exclamation de la ligne 87.
- 20 En résumant le dernier paragraphe, vous le réduirez à 3 phrases.

Dossier: Chanson et société

Semaine 1: La célébration de la patrie en chansons

Histoire de *La Marseillaise*, *La Marseillaise* et l'histoire

un petit exercice écrit

- 1 Trouvez dans ce passage des équivalents français pour les verbes suivants:

témoigner...de (lignes 17-18)
assaillir (ligne 21)
conférer (ligne 29)
se terrer (ligne 41)
fouler (ligne 47)

percevoir (ligne 19)
se dresser (ligne 21)
entonner (ligne 31)
surgir (ligne 42)
chanter (ligne 57)

- 2 Trouvez dans le texte :

un court passage, d'une dizaine de mots, qui résume l'argument de l'auteur

- 3 Expliquez en d'autres mots:

tout à la fois (lignes 9-10)
un sens univoque (ligne 16)
face à la menace extérieure (ligne 18)
jusqu'au premier empire (ligne 26)
une version détournée (ligne 32)
lors de (ligne 43)
Le 4 septembre 1870 (ligne 44)
En d'autres termes (ligne 59)

C'est dans la nuit du 25 au 26 avril 1792, dit-on, que Rouget de Lisle composa, à la demande du maire de Strasbourg, le *Chant de guerre pour l'armée du Rhin*... En février 1879, ce même chant devenu entre-temps *La Marseillaise* est promu hymne national de la République française. Et l'histoire de cette chanson nous montre comment l'Histoire investit certaines formes d'expression et vient s'y inscrire en filigrane. Car les systèmes de signes baignent dans l'idéologie et la véhiculent tout à la fois.

De 1792 à 1870, pendant près d'un siècle, *La Marseillaise* fonctionne comme chanson d'opposition. De Strasbourg à Montpellier, de Montpellier à Marseille (qui lui donne son titre définitif : *Hymne des marseillais* puis *Marseillaise*) et enfin de Marseille à Paris, elle s'était répandue avec, pour tous, un sens univoque : défense de la patrie, du sol natal. C'est dire qu'elle témoignait à l'origine d'une opposition face à la menace extérieure, et que chacun percevait le message de ses couplets vendeurs : face aux mugissements féroces des tyrans qui nous assaillent, dressons-nous et faisons couler ce sang impur... La Convention pousse au maximum la diffusion de la chanson : cent mille exemplaires en sont imprimés en septembre 1792 ! Et, le 14 juillet 1795, *La Marseillaise* devient hymne national et le reste jusqu'au premier empire. Ce statut officiel explique sa rapide expansion et sa coloration « révolutionnaire ». Car, si le texte même n'a rien d'antiroyaliste, son usage lui confère à l'époque une portée nettement républicaine. Au point qu'en 1793, dans le marais poitevin, les chouans entonnent pour bien marquer leur hostilité au régime une version détournée de la chanson :

« Aux armes poitevins
Formez vos bataillons
Marchons marchons
Le sang des bleus
Rougira vos sillons. »

Ainsi, avant même d'être institutionnalisée en hymne (éphémère il est vrai pour ce qui concerne cette première période), *La Marseillaise* est perçue comme chanson officielle.

Les choses vont évidemment changer à partir de 1815 : trop de souvenirs sont associés à l'œuvre de Rouget de Lisle pour que la royauté la voie d'un bon œil... *La Marseillaise* devient alors chanson d'opposition au sens moderne du terme : elle se terre dans les souterrains des comploteurs républicains pour surgir en plein air lors des manifestations.

Le 4 septembre 1870, il est donc normal que la foule l'entonne, à l'exception du moins des anarchistes, si nous en croyons Louise Michel :

« La foule chante *La Marseillaise*. Mais l'empire l'a foulée, l'a profanée; nous, les révoltés, nous ne la disons plus⁽⁹⁾. »

Et la Commune va se mobiliser autour de ces deux œuvres qui rappellent la révolution, *Marseillaise* et *Chant du départ* :

« Toutes les musiques jouent *La Marseillaise* et *Le Chant du départ*. Un ouragan de voix les reprennent⁽¹⁰⁾. »

Ainsi, quel que soit le sens du texte, quelles que soient ses connotations nationalistes, c'est l'usage de la chanson qui lui donne sa fonction : *La Marseillaise* n'est pas une chanson révolutionnaire parce qu'elle chante la révolution mais bien parce qu'elle est chantée par des révolutionnaires. En d'autres termes, au cours de ces deux premiers tiers du XIX^e siècle, la chanson a un usage révolutionnaire qui lui confère, malgré la lettre de son texte, un sens révolutionnaire.

L.J. Calvet: *Chanson et société*

Dossier: *Chanson et société*

Semaine 2: la chanson d'expression, le phénomène rive gauche

Lisez l'article ci-dessous.

Répondez aux questions qui suivent.

Faites des phrases entières.

N'empruntez pas les mots de l'auteur.

Résumez, en deux phrases, le sens de ce troisième paragraphe.

Expliquez le d' de la ligne 51.

Remplacez le bout de phrase qui occupe le devant de la scène (lignes 59-60) par UN seul mot.

18

19

20

La plupart des « grands » de la chanson contemporaine sont issus des cabarets ainsi décrits : Greco, Ferré, Brel, Ferrat, Brassens, Béart, Barbara..., et lorsque ensuite ils accèderont, par la scène ou le disque, à d'autres moyens musicaux, ils auront parfois du mal à rendre à la musique sa place. Georges Brassens est, de ce point de vue, un cas limite (il se produit et enregistre avec une contrebasse et une ou deux guitares, c'est-à-dire avec des moyens de cabarets), mais la majorité de ces chanteurs issus de la « rive-gauche » considéreront l'orchestre comme ayant une unique fonction, l'accompagnement : c'est toujours le texte qui occupe le devant de la scène. Et il faudra attendre beaucoup plus tard pour que des chanteurs comme Alain Souchon ou Bernard Lavilliers, qui eux aussi ont débuté au cabaret, considèrent d'une autre façon, sous l'influence des groupes anglo-saxons, les rapports entre le texte, la mélodie et l'orchestration. On voit ainsi comment la forme d'un lieu réagit sur la chanson elle-même et lui donne forme : la « bonne » chanson française, celle qui a fleuri dans les années cinquante et qui a connu un grand succès à l'étranger, est avant tout une chanson qui vient du cabaret.

50

55

60

65

- 1 Qu'est-ce que c'est qu'un *disque 78 tours* (ligne 5)?
- 2 Si le quartier latin se trouve sur la rive gauche, où est Montmartre?
- 3 Expliquez ce Saint-Germain-des-Prés dont il s'agit à la ligne 7.
- 4 "...que va s'installer la chanson." — commentez cette structure.
- 5 Que désignent les cinq noms imprimés en italique (lignes 8-11)?
- 6 Expliquez la fonction de *voire* (ligne 12).
- 7 *Purgatoire*, à la ligne 12, est employé comme métaphore. Quelle idée exprime-t-elle, cette métaphore?
- 8 Expliquez la fonction de la formule *C'est que* (ligne 14).
- 9 Le *vedettariat* (ligne 20): expliquez i) le sens de ce mot; ii) la formation du mot.
- 10 Réduisez le premier paragraphe à deux phrases, sans emprunter les mots de l'article.
- 11 Qu'est-ce qu'une *face* (ligne 30)?
- 12 Qu'est-ce qu'un piano droit (ligne 32)?
- 13 Expliquez le bout de phrase *une pauvreté musicale tout court* (ligne 35).
- 14 Remplacez *qualificatifs* (ligne 45) par un autre mot voulant dire à peu près la même chose.
- 15 Explicitez le sens de la petite phrase de la ligne 47.
- 16 Remplacez *issus*, à la ligne 49, par un autre mot de sens analogue.
- 17 A la ligne 51, s'il fallait ajouter un mot entre *ou* et *le*, que serait-il?

1 Après la Seconde Guerre mondiale, les lieux de la
chanson, à Paris, ont donc considérablement évolué :
les music-halls rouvrent lentement leurs portes, les
cabarets ont quitté Montmartre pour s'installer sur la
5 rive-gauche tandis que le disque 78 tours et la radio
prennent lentement de l'importance. C'est alors entre le
quartier latin et Saint-Germain-des-Prés que va s'ins-
taller la chanson. Boris Vian, Juliette Greco, les Frères
Jacques, évoluent entre le *Tabou* et la *Rose Rouge*, qui
10 céderont ensuite la place à la *Contrescarpe*, à l'*Écluse*,
à la *Méthode*. Le cabaret a alors une fonction de labo-
ratoire, de salle d'attente, voire de purgatoire : Georges
Brassens ou Léo Ferré chantent plusieurs années en
cabaret avant d'enregistrer un disque. C'est qu'une *car-*
15 *rière* de chanteur telle qu'on l'imagine à l'époque (ici
encore l'étymologie parle : *carriera* = chemin des chars,
route rectiligne) passe par ce lieu de sélection où l'on
doit faire ses preuves avant d'accéder aux premières
parties des spectacles de music-hall, au disque et enfin
20 au vedettariat. Le passage de la petite scène, celle du
cabaret, à la grande, celle du music-hall, dépendait des
impressarii, des organisateurs de spectacles et surtout
de la chance, tandis que le disque intervenait au cours
de ce processus comme une consécration, une récom-
25 pense.

Il est aisé de comprendre que ce lieu de passage ou
d'attente va conférer à la chanson française certaines
qualités formelles, de la même façon que l'apparition
du disque 78 tours lui a donné une longueur, les trois
30 minutes maximum d'une face. En effet, au cabaret,
l'espace est limité : pas de place pour un orchestre,
parfois un piano droit, et le chanteur va donc s'accom-
pagner lui-même à la guitare ou au clavier. Cette pau-
vreté nécessaire de l'accompagnement, qui sera parfois
35 aussi une pauvreté musicale tout court, va conférer par
phénomène de compensation une grande importance
au texte. C'est l'époque où, pour faire une chanson, on
écrit un « beau » texte que l'on plaque ensuite sur
quelques accords de guitare, ceux que l'on connaît, les
40 plus simples : les auteurs sont alors beaucoup plus
poètes que musiciens. D'où cette tendance, signalée
dans le premier chapitre, à juger la chanson en termes
littéraires : on parle de « bonne chanson », de « chan-
son poétique », de « chanson engagée », etc., mais
45 tous ces qualificatifs sont englobés par une expression
unique, la *chanson rive-gauche*, en d'autres termes la chan-
son de cabaret. Le lieu a donné naissance à un genre.

LA CALEDONIE EN FEU, ET LE DECLIN DU TIERS-MONDISME

1 Ayant eu le privilège de fréquenter Maurice Leenhardt aux
côtés de Marcel Mauss et de Lévy-Bruhl à l'Institut d'ethnologie,
et voyant que son nom est souvent invoqué par les « indépendan-
tistes », comme on dit, de Calédonie, j'ai voulu reprendre le
5 contact avec la pensée authentique de cet insigne ami et guide
spirituel de toute une génération calédonienne.

Or l'œuvre de Maurice Leenhardt — empreinte, je le répète,
de la plus vive et clairvoyante sympathie pour les cultures cana-
ques — reflète une réalité bien différente de celle que nous expo-
sent actuellement, à des fins bien précises, les adeptes de la
10 décolonisation.

D'abord, un point d'histoire ethnographique : les Canaques
(épargnons-nous le ridicule « Kanak ») ne sont pas une population
homogène. On peut y distinguer au moins trois couches succes-
sives (et 36 langages). Autrement dit, la Grande Terre a été
15 occupée à différentes dates par des peuples différents. Au nom
de quoi, dès lors, pourrait-on défendre les droits privilégiés de
tel ou tel d'entre eux, même parmi les Mélanésiens ?

Leenhardt, surtout, dépeint la mentalité autochtone avec la
plus fine précision. Le Mélanésien traditionnel, nous dit-il, n'a
pas la mesure du temps, il est dans « l'impossibilité de saisir le
temps (3) ». La notion même d'Histoire lui échappe : « D'un évé-
nement aussi considérable que celui de l'arrivée des Blancs, je
20 n'ai jamais pu, écrit Leenhardt, recueillir de données historiques,
mais des légendes. »

Autre particularité : la seule réalité de la société canaque est
le groupe, et non l'individu. La toute-puissance de la « coutume »
est un facteur essentiel de la vie autochtone en tribu.

Il est évident qu'à notre époque — ne serait-ce qu'en raison
du fait que la Nouvelle-Calédonie, ralliée à la France libre en
1940, base stratégique de première importance pour l'Amérique
contre le Japon, a été largement ouverte au monde extérieur, et
aussi par suite du poids de l'agglomération moderne de Nouméa
— les jeunes Canaques ne supportent qu'impatiemment le joug
35 de la « coutume ».

Leenhardt décrit le désarroi qu'introduit chez les autochtones
la coupure croissante entre les générations. Les vieux grommel-
lent : « Depuis qu'on les a foutus à l'école, ils ne savent plus
rien (4). » Les jeunes se détachent. Les éducateurs voudraient
sauver la tradition, devenue folklore, et l'enseigner, mais, remar-
que notre auteur, « avec les beaux discours ethnologiques dans
les écoles, nous ne pouvons pas nous substituer aux parents de
l'indigène, à ses totems et à ses dieux ». D'où une croissante
45 désagrégation de la société canaque, le manque de respect aux
vieillards, la régression du mythe qui entraîne l'effondrement de
la discipline.

Ce témoignage d'un observateur plus qualifié que quiconque,
et animé des sentiments les plus favorables à l'authenticité cana-
que, marque bien les limites de la revendication « culturelle »
dont les séparatistes font grand tapage pour séduire des intellec-
tuels métropolitains naïfs et ignorants. Il est significatif que cette
revendication ait trouvé pour protagonistes le défunt Eloi
Machoro, marxiste admirateur de Kadhafi, et J.-M. Tjibaou,
prêtre catholique défroqué, aussi peu représentatifs l'un et l'autre
55 de la tradition proprement canaque.

article paru dans la *Revue des deux mondes*, février 1985

FRENCH IB & IIIA

1990

Dossier : la France dans le monde

semaine 3: répondez en français aux questions suivantes:

- 1 A la ligne 5, remplacez *insigne* par un autre mot voulant dire à peu près la même chose.
- 2 *que nous exposent* (lignes 9-10): i) expliquez cette structure
ii) remplacez-la par une formule passive
iii) trouvez-en un autre exemple plus loin
- 3 "ne sont pas une population homogène" (lignes 13-14): exprimez la même idée dans d'autres termes
- 4 *langages* (ligne 15) — pourquoi pas "langues"?
- 5 Expliquez le *de* de la ligne 24.
- 6 *Autre particularité* (ligne 26) : i) commentez cette structure
ii) trouvez-en un autre exemple dans les 9 lignes qui suivent.
- 7 A la ligne 28, remplacez *autochtone* par un autre mot de sens voisin.
- 8 *joug* (ligne 34): expliquez cette métaphore
- 9 Remplacez *D'où* (ligne 43) par quelque autre expression voulant dire à peu près la même chose.
- 10 Remplacez *quiconque* (ligne 47) par quelque autre mot ou expression voulant dire à peu près la même chose.
- 11 Exprimez autrement *font grand tapage* (ligne 50).